La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 93 n°9 • du 31 mai au 6 juin 2006 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

300 000 de la Ville

VIVE LES FONDS DE TIROIR... C'est ainsi que la Ville de Winnipeg « promet » de fournir 300 000 $ au projet de salle du Cercle Molière.

■ Page 3.

Dossier Québec-Manitoba

LA RELATION DOUCE-AMÈRE DES Manitobains à l'égard du Québec et des Québécois pourrait-elle porter plus de fruits dans l'avenir?

■ Pages 8, 9 et 10.

Voir *Destination Nor'Ouest*

C'EST PARTI! ON POURRA VOIR la série *Destination Nor'Ouest* des Productions Rivard sur les ondes de TVA dès cet été!

■ Page 11.

Envol a 15 ans!

LA RADIO COMMUNAUTAIRE FÊTE ses 15 ans! Lire notre cahier spécial qui rend hommage aux nombreux bénévoles qui ont rêvé, puis soutenu, la radio.

■ Pages 17 à 24.

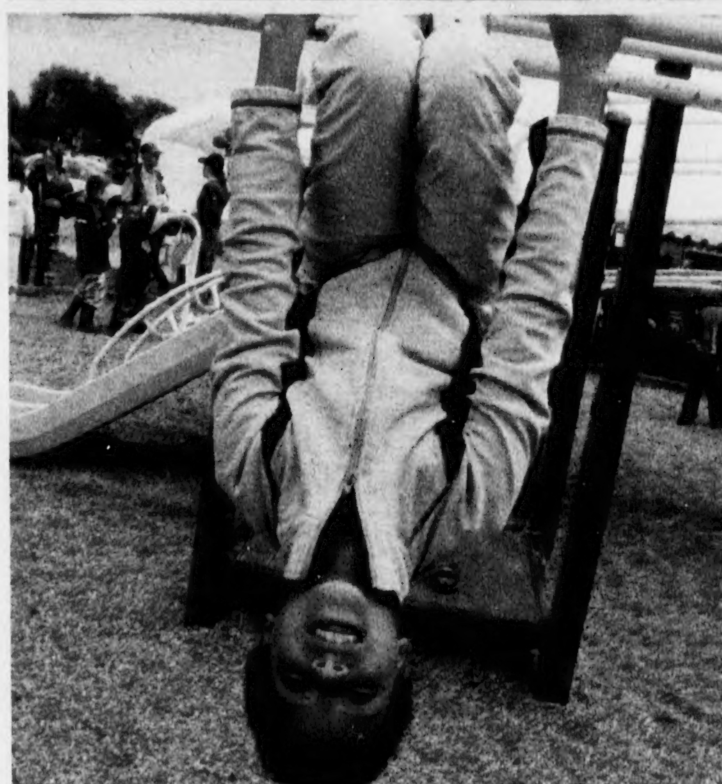
Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pluie de mots!





photos : Daniel Bahuaud

Beau temps et mauvais temps se sont donnés rendez-vous au Festival des Mots à Sainte-Agathe le 27 mai. Les enfants aussi étaient là! Voici deux photos... en attendant un reportage plus complet la semaine prochaine!

SAINT-BONIFACE

OlyWest rectifie le tir

La Ville de Winnipeg n'a pas retiré son appui à OlyWest... mais le débat se poursuit toujours.

Nathalie FORGUES

OlyWest a reçu l'appui de la Ville de Winnipeg la semaine dernière, mais aucune action concrète ne sera entreprise par la firme sans l'aval de la Commission de la protection de l'environnement.

« Depuis le début, nous nous sommes engagés à respecter les démarches environnementales exigées par la Commission, assure le porte-parole d'OlyWest, Guy Baudry. Si nous ne répondons pas aux exigences environnementales, OlyWest ne construira pas son usine à Winnipeg. »

En attendant les recommandations de la Commission, prévues en 2007, la firme entreprendra les démarches pour soumettre une demande de licence environnementale en août 2006. Elle devra aussi répondre aux inquiétudes des gens.

Devant autant d'opposition quant au choix du site, le conseiller municipal de Transcona, Russ Wyatt, secondé par le conseiller Harvey Smith, a présenté une autre motion lors du conseil municipal. Il propose de construire l'usine sur un site de 87 acres dans le parc industriel de Tuxedo. Il a toutefois été impossible d'en savoir davantage sur la motion puisque Russ Wyatt n'a pas retourné les appels de *La Liberté*. Il est cependant prévu que le conseil vote sur la proposition, le 28 juin prochain.

Porte-parole du groupe d'opposition des gens d'affaires, Craig Sangster propose plutôt que la nouvelle usine soit construite à l'extérieur des limites de la ville, soit « juste assez près pour bénéficier des ressources et de la main-d'œuvre nécessaire, mais assez éloignée des résidants et des autres entreprises ».

La conseillère Jenny Gerbasi ne croit pas que la motion présentée par Russ Wyatt soit la solution. « Je crois que le maire (Sam Katz) est bien déterminé à continuer dans la même voie, mentionne-t-elle. C'est le message que nous avons eu hier (24 mai) à la réunion du conseil municipal : peu importe ce qui arrive ou ce que les gens peuvent dire, l'usine d'OlyWest va être construite dans le parc industriel de Saint-Boniface. »

Odeurs, bruits, hausse de la circulation et baisse de la valeur des terrains adjacents figurent parmi les préoccupations des opposants au projet. Ces craintes, selon Guy Baudry, ne sont basées que sur le manque d'information. C'est pourquoi la firme a tenu une journée portes ouvertes le 30 mai, histoire de rassurer la population.

Lire aussi en page 5.

Coup d'œil national



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

Taché : homme de vision

L'historien Raymond Huel souligne que les francophones minoritaires de l'Ouest doivent leur survie en grande partie à Mgr Taché.

Daniel BAHUAUD

« Mgr Taché avait une vision très personnelle de l'Ouest canadien, lance Raymond Huel. Il voyait en ce vaste territoire le potentiel d'y établir une province-sœur du Québec, où les francophones de l'Est pourraient vivre comme majoritaires. Cette vision ne s'est pas réalisée, mais elle a animé les revendications de Mgr Taché jusqu'à la fin de ses jours. En ce sens, elle a joué un rôle important dans l'évolution de la francophonie de l'Ouest. »

Raymond Huel en sait quelque chose. Professeur d'histoire à l'Université de Lethbridge, en Alberta, le Fransaskois natif de Gravelbourg a écrit de nombreux livres sur l'histoire des francophones de l'Ouest, y compris une biographie de Taché, *Archbishop Alexandre Antonin Taché : The Good Fight and the Elusive Vision*. Il était de passage au Manitoba, le 23 mai, pour assister à l'assemblée annuelle de la Société historique de Saint-Boniface, à titre de conférencier invité.

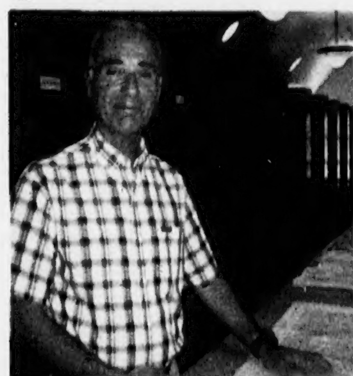
« La vision de Taché est articulée dès 1859, et approfondie en 1868 dans *Esquisse sur le Nord-Ouest*, ouvrage de l'évêque, explique Raymond Huel. Dans ce document, il parle des belles terres fertiles que les Québécois pourraient défricher et travailler. »

Deux ans avant l'entrée du territoire dans la confédération canadienne, son projet semblait réalisable. Le hic : l'Église et les leaders politiques du Québec ont refusé d'embarquer.

« Le discours officiel du clergé affirmait que la vie d'un paysan agricole était préférable à celle d'un ouvrier dans les centres urbains et industriels, rappelle l'historien. Par contre, en se liant avec l'ancien Archevêque de Québec, Mgr Bourget, Taché s'était fait des ennemis dans la hiérarchie ecclésiastique. Bourget était mal vu et Taché s'était trop étroitement lié avec lui. Le clergé a refusé d'appuyer son projet. »

Même difficulté chez les politiciens du Québec, mais pour une autre raison. « Le premier ministre de l'époque, Boucherville, est un nationaliste, un "Québécois", avant la lettre, souligne Raymond Huel. Il admettait difficilement une francophonie à l'extérieur du Québec. "Pourquoi voudrions-nous dépeupler la province?" déclarait-il. »

L'ironie est que le Québec se dépeuplait de toute façon, puisque les Canadiens français s'installaient en masse en Nouvelle-Angleterre. Mgr Taché a donc dirigé ses efforts pour les rapatrier. « Certaines familles ont choisi de s'installer au Manitoba, mentionne Raymond Huel. Mais ses efforts n'ont pas eu les résultats souhaités. Personne ne voulait quitter la sécurité d'un bon emploi au Massachusetts, pour se déplacer à grand coût dans un pays peuplé de sauterelles, ravagé par des inondations et où il fallait tout défricher. »


photo : Daniel Bahuaud

Raymond Huel.

En outre, une brochette d'événements fâcheux réduira l'influence des francophones au Manitoba. « La crise des écoles, l'abolition de la chambre haute à la législature et l'augmentation de la population anglophone ne rassureront pas les nationalistes du Québec, soutient Raymond Huel. Ces derniers se sont retranchés derrière la frontière québécoise.

« Taché savait que sa vision ne se réaliserait pas, poursuit-il. En 1875, les anglophones deviennent majoritaires au Manitoba. En 1878, des changements aux circonscriptions électorales feront perdre le poids politique des francophones. Et puis il y a eu la grande vague d'immigration de l'Europe et les crises scolaires. »

Pourtant, Taché ne cesse de lutter pour la cause du français. Il crée des ordres religieux dotés d'une mission linguistique importante. Ses successeurs, notamment Mgr Langevin, mettront en place d'autres institutions et organismes.

« On peut admirer Taché, déclare Raymond Huel. Devant la précarité du français, il ne se décourage pas. Il continue à mener le combat. Nous devrions être ses émules. Je crains ce que révèlera le recensement de 2006, mais je lutterai quand même pour la survie de ma langue. »

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Véronique Côté, Daniel BAHUAUD** et **Nathalie FORGUES** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Pigiste : **Marie-Chantal BÉDARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba :** 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada :** 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis :** 95 $ ■ **Outre-mer :** 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455







« Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal » Canada

CERCLE MOLIÈRE

Pelletée de terre dès l'automne?

Une promesse de fonds municipaux risque d'éperonner le projet de construction d'une nouvelle salle de théâtre, à Saint-Boniface, pour le Cercle Molière.

Daniel BAHUAUD

Le projet de déménagement et de construction d'un nouveau théâtre pour le Cercle Molière a reçu un coup de pouce important, le 26 mai, en la forme d'une promesse de contribution de 300 000 $ de la Ville de Winnipeg, faite par le maire de Winnipeg, Sam Katz, et le conseiller municipal de Saint-Boniface, Franco Magnifico.

« Le dossier Cercle Molière a trop longtemps moisi à l'Hôtel de Ville », a souligné Sam Katz, lors de l'annonce faite au Théâtre de la Chapelle. « L'argent promis, puisé des fonds non utilisés de notre réserve dite de "nouvelle donne" en vue des engagements que la Ville a pris pour l'année fiscale de 2006, permettra enfin à la plus ancienne troupe de théâtre du Canada de faire avancer rapidement son projet. »

En effet, selon des représentants de la troupe, la première pelletée de terre pourrait même se faire cet automne. « L'annonce a définitivement éperonné notre projet, déclare le président du Cercle Molière, Paul McKenna. Nous pourrons maintenant prendre notre air d'aller. »

« Avec le don de la Ville, nous avons suffisamment d'argent en main pour procéder à l'embauche d'un architecte, souligne à son tour la gestionnaire du projet, Damyèle Arbez-Chaput. Si tout va bien, nous pourrions vraisemblablement commencer la construction vers la fin de l'année. »

Cela fait déjà sept ans que le Cercle Molière a lancé son projet, et plus de 15 ans qu'il discute de la possibilité de construire une nouvelle salle en annexe du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Depuis, la troupe a obtenu un engagement financier de presque 3,2 millions $ des gouvernement fédéral et provincial. Présentement, la troupe poursuit activement, mais en coulisse, sa recherche de bailleurs de fonds privés.

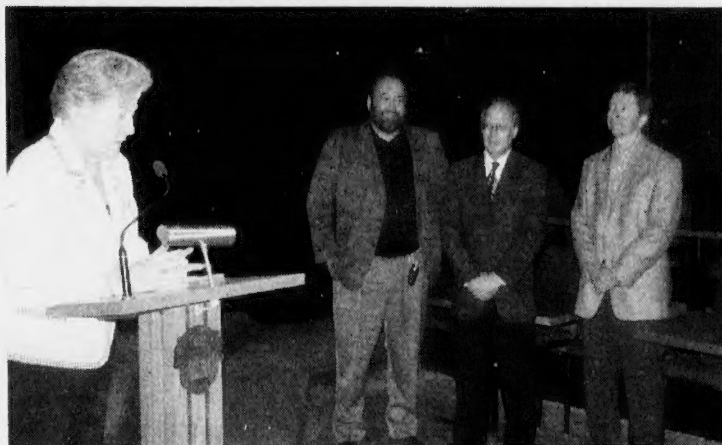


photo : Daniel Bahuaud

La sénatrice Maria Chaput, accompagnée du maire de Winnipeg, Sam Katz, du conseiller municipal de Saint-Boniface, Franco Magnifico, et du président du Cercle Molière, Paul McKenna. « Merci, Messieurs Katz et Magnifico! La communauté francophone n'oubliera pas le geste! »

« Cela fait près de huit mois que nous sommes en pleine campagne de levée de fonds "silencieuse", fait remarquer Damyèle Arbez-Chaput. C'est-à-dire que nous frappons aux portes de plusieurs grands bailleurs de fonds possibles. Le coût total prévu pour le projet est de 5,5 millions $. Alors il nous faut encore deux millions $. Nous espérons lancer officiellement notre campagne à l'automne, lorsque nous pourrons annoncer un don important du secteur privé. »

Enfin de retour

« Il était temps que nous passions à une phase plus active du projet, déclare le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé. La nouvelle salle sera munie de 125 fauteuils amovibles. Le Théâtre de la Chapelle, en revanche, n'en possède que 75. Nous avons des listes d'attente pour chacune des 19 représentations que nous faisons de chaque pièce. On s'imagine aisément le revenu que nous perdons. »

Une nouvelle salle offrira d'autres avantages à la troupe. Elle s'en servira comme salle de répétition. Les fauteuils amovibles lui offriront une plus grande flexibilité dans la création des décors, tout en maintenant l'intimité qui a fait et maintenu la bonne réputation du Théâtre de la Chapelle. « Et puis, lorsque nous ne l'utilisons pas, nous pourrons la louer, ajoute Roland Mahé. C'est une autre source de financement pour la troupe. »

« Ce que nous aurons, enfin, est le retour du Cercle Molière au cœur culturel de la francophonie manitobaine, ajoute Paul McKenna. Nos bureaux administratifs ont toujours été au CCFM. Maintenant, nos représentations s'y donneront aussi. »

« Nous retournerons au CCFM avec une troupe plus dynamique et habile, affirme Roland Mahé. Lors de notre départ initial, les gens étaient sous le choc, et même en colère. Mais la salle Pauline-Boutal salle n'était pas conçue pour le théâtre. Elle est immense et nous obligeait à élaborer des décors gigantesques. C'était impressionnant, mais nous consacrions la majeure partie de notre budget à la production. Entre-temps, nous n'avions pas les ressources pour voir à la relève. Il nous était impossible d'organiser des ateliers de formation des artistes, ou encore de mieux rémunérer nos comédiens. Les années passées au Théâtre de la Chapelle nous ont permis de retrouver notre vitalité. Notre troupe est dynamique, jeune. Ce qui a attiré l'intérêt et la participation de personnages comme Jean-Louis Roux et Albert Millaire. Par conséquent, nous avons doublé le nombre d'abonnés. »

Franco Magnifico se réjouit de la réaction de la troupe. « Je travaille fort pour assurer la santé économique de Saint-Boniface, dit-il. Mais il faut aussi qu'il y ait un équilibre. Il faut également veiller à la santé culturelle de notre communauté. Nous avons besoin du Cercle Molière. »

Une visite de Bill Graham



photo : Sylviane Lanthier

Chef intérimaire du Parti libéral et chef de l'Opposition officielle à Ottawa, Bill Graham était de passage à Winnipeg le 24 mai. Il a entre autres rencontré des représentants de la communauté francophone, ce qui lui a permis de se sensibiliser aux défis et succès des Franco-Manitobains. Les liens qu'entretiennent le Manitoba et l'Alsace lui ont paru particulièrement intéressants. « Si la communauté perd l'appui du gouvernement fédéral, estime Bill Graham, elle va perdre tous les progrès réalisés ces dernières années. » Bill Graham souligne que le gouvernement Harper veut effectuer des coupures de l'ordre de un milliard $ par an, pendant cinq ans, pour contrebalancer l'effet des diminutions de revenus en taxes. « Mais j'ai bien peur que ce soit ce genre de programmes qui soient coupés », lance-t-il en parlant des programmes qui permettent d'appuyer les minorités. « Le gouvernement Harper a une vision différente de la nôtre en ce qui concerne le rôle du français au pays, dit-il. Le premier ministre appuie le français pour le Québec, mais on a peur qu'il n'y ait pas ces appuis pour le reste du Canada. »

Au sujet de la dualité linguistique, des langues officielles et des communautés francophones, Bill Graham estime qu'il n'y a « pas le même dévouement chez les conservateurs ».

Sur la photo, on voit quelques-uns des représentants des francophones en rencontre avec le chef de l'Opposition.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Québec - Manitoba

Québec, Manitoba. Des liens plus vieux que la colonie de la Rivière-Rouge, qui trouvent leurs racines dans la traite des fourrures. Qui se sont effrités au fur et à mesure que les deux communautés ont développé des personnalités bien distinctes, alors que l'évolution politique du pays n'a pas favorisé leur rapprochement. Pourtant ces liens pourraient peut-être ressurgir de plus belle alors que les premiers ministres des deux provinces s'entendent bien, que celui du Manitoba apprécie la communauté francophone de sa province et que celui du Québec est favorable au fédéralisme.

Des Québécois au Manitoba, il y en a toujours eus. Tout comme des Manitobains choisissent de vivre au Québec pour y faire leur place. Des Gabrielle Roy, des Daniel Lavoie ou des Hubert Gauthier : le Québec a donc eu sa part de talents issus du Manitoba, dans plus d'un domaine. Ces Manitobains, il les a accueillis, parfois fait prospérer, et parfois aussi fait siens.

Mais tous les Manitobains ne trouvent pas leur compte dans la Belle Province. Certains veulent y voir une grande famille francophone à laquelle ils appartiennent encore et sur place, se heurtent au mur de l'indifférence, ou à un esprit de clocher bien réel. Hein? On parle français au Manitoba?

C'est ainsi qu'un Stéphane Oystryck a récemment raconté, dans un texte publié dans *Le Réveil*, sa douloureuse déception face à l'accueil que les Montréalais lui ont réservé. C'est ainsi, aussi, que des jeunes comme David Simard et David Lemay, à Montréal depuis un an où ils collaborent à un groupe d'études fédéraliste, publient des lettres ouvertes aux journaux, plaidant entre autres la cause des francophones du Canada dans le cadre d'un message sur le fédéralisme qui n'est pas toujours bien reçu. Une lettre d'un de leurs compères, Daniel Laprès, publiée ce printemps dans *La Presse*, a suscité dans un blogue toutes sortes de réactions montrant à quel point certains, au Québec, ne veulent plus se préoccuper d'une francophonie canadienne qu'ils ne connaissent plus... et pour qui ils n'éprouvent aucune curiosité. (Ces événements nous ont d'ailleurs servis d'inspiration pour notre dossier Québec - Manitoba publié cette semaine.) Tous les Québécois ne sont pas aussi ethnocentristes, ni fermés au monde. Mais il est bien clair que la réalité du 'Canada hors Québec' les intéresse peu, et que le principal message qui y circule en ce qui concerne les francophones concerne beaucoup plus leur assimilation que leur dynamisme. Pour séduire le Québec et les Québécois, les Manitobains ont du pain sur la planche.

Des Québécois, il en est d'autres qui choisissent aussi de vivre ici et qui, passés les premiers chocs (une première rencontre avec une horde de maringouins manitobains, par exemple!), découvrent l'extraordinaire obstination des francophones du Manitoba dans leur lutte, apprécient leur chaleur incontestable, mais se butent aussi à cette sorte de distance dans laquelle on les tiendra, avant qu'ils ne passent une sorte de test et ne soient réellement acceptés.

Les relations Québec-Manitoba peuvent-elles aujourd'hui être faites de compréhension plus que d'ignorance de l'autre? Peuvent-elles miser davantage sur les échanges, les découvertes, le respect mutuel? Peuvent-elles réussir à percer le mur de l'indifférence?

La francophonie manitobaine a toujours besoin d'entretenir des relations saines et porteuses avec le Québec. L'idéal serait que ces relations s'établissent d'égal à égal, s'appuient sur la nécessaire solidarité qui doit lier les francophones du Canada, et amène le Québec, lui aussi, à porter le message d'une francophonie bien présente dans toutes les capitales du pays.

• • •

Collaboration des lecteurs demandée

Dans les prochaines semaines, des lecteurs de *La Liberté* recevront un appel de la firme CROP. Les services de cette firme de sondage ont été retenus pour mener une étude qui permettra de connaître votre niveau de satisfaction à l'endroit de *La Liberté*. Ce sondage mesurera aussi le niveau de satisfaction des lecteurs face à la publication par le journal de sections qui s'adressent aux jeunes et aux écoles, telles que le Journal des jeunes et les pages Dans nos écoles.

Ce sondage est rendu possible grâce à l'Association de la presse francophone, qui a reçu des fonds permettant à ces journaux membres de soumettre des projets susceptibles de contribuer à solidifier la presse francophone.

Sans cet appui de l'APF, *La Liberté* n'aurait pu mener ce sondage et nos lecteurs n'auraient donc pas la chance d'exprimer leur point de vue sur leur journal. Profitons-en donc pleinement, en répondant aux questions! Nous remercions à l'avance nos lecteurs pour leur collaboration!



À VOUS la parole

Médias et artistes locaux

Madame la rédactrice,

Des années de passion pour la musique, maintes heures de répétition et, surtout, une immense dose de courage et de conviction afin de se présenter devant une salle bondée d'un public intime qui a payé et qui s'attend à un bon spectacle, voilà sommairement ce que ça prend pour participer au Gala manitobain de la chanson.

Je voudrais d'abord exprimer mes plus vives félicitations aux six participantes et participants qui ont bénévolement partagé leur temps, leurs efforts et leurs talents à l'occasion de ce fleuron des activités manitobaines françaises lors du 13 mai dernier. Ce don de soi est un témoignage remarquable de la vitalité de notre communauté. Plusieurs, comme moi d'ailleurs, conviendront que la chanson francophone est un des piliers sur lequel repose la survie de notre culture.

Malgré mon expérience limitée dans le domaine du « Show biz », je reconnais toutefois que dans le cheminement pour réussir dans ce domaine, c'est d'abord important de se faire connaître par le truchement de telles occasions.

Je me dois pourtant de souligner un pépin.

J'ai constaté, au fil des années, une évolution notable de nos médias en temps que chroniqueurs et même supporteurs de notre culture. Je ne voudrais pas leur dire comment effectuer leur travail plus que je m'attends à ce qu'ils me disent comment faire le mien.

D'autre part, en tant que papa d'une des participantes, je suis déçu, tout en m'avouant un peu biaisé, par une omission qui puisse sembler assez insignifiante mais, toutefois, est remarquée par ceux et celles qui pourraient s'en sentir brimés.

Dans notre journal *La Liberté*, édition du 17 au 23 mai, on retrouve une page complète portant sur la soirée en question : un article saisissant des six concurrentes et concurrents, cependant cinq photos seulement. Vous n'aurez pas à deviner longuement à savoir laquelle était absente.

Les collègues de CBWFT ne s'étaient guère avérés plus équitables. Lors d'un reportage, le lundi suivant le Gala, seulement quatre des six concurrentes et concurrents ont été présentés.

Parmi bien d'autres, deux grands-mères et un grand-père, restreints par des capacités diminuées, ne pouvaient pas y assister. Comme ils auraient donc apprécié un témoignage visuel plus inclusif de la part des médias francophones auxquels ils sont inconditionnellement fidèles!

Sachez que je suis fort reconnaissant à l'égard de tous ceux et celles qui s'impliquent dans de telles initiatives. Tous les efforts qui véhiculent les valeurs de notre culture sont louables. Dans une petite communauté minoritaire, on se rassemble, on s'apprécie et on s'encourage. Dommage qu'il faille parfois se juger. Je n'aborderai toutefois pas en profondeur le thème controversé de la compétition dans les domaines artistiques. Si les organisateurs du Gala veulent mon opinion à ce sujet, j'en ai quelques-unes et je les partagerais volontiers.

Aux membres de nos médias, je vous souhaite de continuer votre quête pour la qualité sachant que ce sont les vôtres qui vous écoutent, qui vous lisent et qui vous regardent. L'esprit inclusif et communautaire doit toujours primer. Il doit toujours animer votre mandat. Permettez-moi néanmoins de vous demander tout bonnement d'exercer un peu de discernement. Comme le dirait une de ces grands-mères ci-haut mentionnées : « De grâce, un peu de jugeote s'il vous plaît ».

Aux lauréats du Gala, je leur exprime mes sincères félicitations et je leur souhaite d'être reconnus dans les étapes à venir. Nous sommes fiers de vous et de tous les participants et participantes au Gala qui nous représentent et qui sont un reflet de ce que nous valorisons.

Veuillez acquiescer mes sentiments les plus respectueux.

Jacques Dorge
Le 19 mai 2006

Merci de votre générosité

Madame la rédactrice,

Le 30 avril 2006, les Chevaliers de Colomb du Conseil Iberville de Saint-Malo organisaient une levée de fonds pour **Sébastien Forest**, fils de David et de Jasmina Forest. Les volontaires de la paroisse peuvent se féliciter pour ce beau travail qui leur a valu un franc succès. En effet, plus de 11 000 $ ont été ramassés pour venir en aide à notre bébé de 17 mois qui doit subir une greffe du foie et des intestins, à Toronto. Nous voulons remercier l'équipe des Chevaliers de Colomb, les entreprises commerciales, les particuliers, ainsi que les personnes des différents villages - Saint-Malo, Saint-Pierre, Otterburne, Grunthal, New Bothwell, Lorette et La Broquerie et autres - qui ont fait des dons d'une façon ou d'une autre. Un merci spécial à Louis St. Mars pour avoir organisé les musiciens et les danseurs, soit *Bernie Vermette Elastic and his Rubber Band Friends*, ainsi que Yvon Dumont et son groupe de la Fédération des Métis (les *Half-Pints* et les *square dancers*) pour le magnifique spectacle. Tant de bénévoles!

Merci enfin à tous ceux qui sont venus, à ceux qui n'ont pas pu venir mais qui tenaient à faire un don. Merci à toutes les personnes qui ont prié et qui continuent de prier pour Sébastien et sa famille.

Gilles et Denise Forest,
les grands-parents de Sébastien
Saint-Malo (Manitoba)
Le 19 mai 2006

Citation DE LA SEMAINE

« C'est un drôle de sentiment que de voir les traditions orales de sa famille fixées par des historiens. »

Descendant du célèbre couple Lagimodière-Gaboury, Paul Lamoureux fait partie du comité qui organise la grande fête de juillet. ■ **Page 15.**

Écrivez-nous!

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

SAINT-BONIFACE

La Ville appuie OlyWest

OlyWest vient de franchir une autre étape importante : la firme a obtenu une deuxième fois l'appui du conseil municipal de Winnipeg, le 24 mai.

Nathalie FORGUES

Le conseil de ville de Winnipeg a réitéré son appui au projet d'usine de découpe de porc d'OlyWest, le 24 mai dernier. Seuls six des conseillers municipaux ont appuyé la motion qui aurait permis d'annuler l'entente de 2,4 millions $ et la vente de 60 acres de terrain dans le parc industriel de Saint-Boniface. Cette entente entre Winnipeg et OlyWest a été annoncée en novembre 2005.

Ainsi, la motion présentée par la conseillère de Fort Rouge et East Fort Garry, Jenny Gerbasi, a été rejetée par neuf conseillers et le maire, Sam Katz. Un résultat similaire à celui du vote de novembre 2005 alors que neuf des membres du conseil municipal avaient approuvé le projet, contre six.

« Ce qui est étrange, c'est que personne ne semble avoir changé d'idée, reconnaît Jenny Gerbasi. La plupart des conseillers semblent avoir complètement ignoré la situation actuelle et refusent d'écouter les inquiétudes des gens. Les citoyens et les gens d'affaires qui s'opposent au projet d'OlyWest ont l'impression de ne pas être écoutés. »

Des conseillers municipaux et intervenants ont relevé le manque de consultations publiques et la rapidité du processus pour en arriver au premier vote en novembre. Le conseiller de Mynarski, Harry Lazarenko, a donc proposé de reporter la décision de 60 jours pour étudier le projet et trouver des solutions. Sa motion a toutefois été défaite à neuf contre sept.

Industrie porcine

Cette décision a plu aux quelque 200 producteurs de porc, gens d'affaires, citoyens et employés de la firme Hytek de La Broquerie réunis à l'Hôtel de Ville pour connaître l'avenir d'OlyWest.

« Je crois que le conseil a pris la bonne décision, admet le président du Conseil du porc du Manitoba, Karl Kynock. Si la motion avait été annulée, l'industrie du porc aurait été économiquement touchée par la perte d'OlyWest, au détriment d'une autre province.

« La présence d'OlyWest au Manitoba permet d'accroître la compétitivité et de minimiser la dépendance des producteurs de porc aux transformateurs américains, ajoute-t-il. En fait, la moitié de notre production est envoyée aux États-Unis, soit plus de 4 millions de porcs par année. »

Karl Kynock poursuit en disant que ce projet va permettre à la province de répondre à la demande d'abattage dans l'éventualité d'une fermeture des frontières au porc canadien.

Les producteurs de porc ne sont pas les seuls à trouver favorable la décision du conseil municipal. « La Broquerie a connu une augmentation de sa population depuis qu'Hytek est installée dans la communauté, explique le conseiller municipal de La Broquerie, Ronald Vielfaure. Une telle usine permet d'attirer des jeunes gens à la recherche d'un emploi. L'impact est à la fois direct et indirect. L'arrivée de jeunes familles dans la région signifie une hausse d'inscription dans nos écoles et dans l'utilisation de nos services. »

L'opposition réagit

Pour leur part, les groupes d'opposants, qui ont milité contre l'installation de l'usine d'OlyWest dans le parc industriel de Saint-Boniface, n'ont pas réussi à convaincre les membres du conseil



photo : Nathalie Fogues

Plus de 200 citoyens et gens d'affaires se sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville de Winnipeg, le 24 mai, pour manifester leur mécontentement quant au processus adopté par le conseil municipal pour appuyer le projet d'OlyWest.

municipal en faveur du projet de reconsidérer leur vote. Malgré une pétition de plus de 4 000 noms, une campagne médiatique, des panneaux d'affichage aux abords des routes et plus de 200 manifestants devant l'Hôtel de Ville le matin du vote, le conseil n'a pas bronché.

« Nous ne sommes pas surpris de la décision prise par le conseil mais déçus, reconnaît le président du groupe d'opposition des gens d'affaires, Craig Sangster. On sentait que le conseil était bien décidé à garder la même position, mais le vote d'aujourd'hui a confirmé nos craintes. Il a refusé toutes solutions.

« Depuis le début de notre campagne, nous avons fait comprendre que nous ne sommes pas contre OlyWest, mais contre le site choisi pour accueillir la nouvelle usine, ajoute-t-il. Nous croyons qu'il y a d'autres sites qui pourraient convenir à leurs besoins (OlyWest) tout en protégeant les nôtres. Exploiter une usine ne veut pas dire à n'importe quel prix. »

Quelques jours avant le vote, certaines entreprises installées dans le parc industriel de Saint-Boniface, telles que Vita Health Products, Melet Plastics et Eagle Machine Tool & Supply, avaient menacé de quitter les lieux si OlyWest s'installait dans le voisinage.

« Vita Health Products avait l'intention de prendre de l'expansion, mais on va attendre et revoir nos plans pour les cinq prochaines années, explique Craig Sangster. On ne croit pas qu'une industrie pharmaceutique puisse coexister près de ce type d'industrie (agroalimentaire). »

La partie n'est donc pas terminée. « La Commission de la protection de l'environnement n'a pas encore présenté son rapport, reconnaît Craig Sangster. Il est donc trop tôt pour prendre une décision, mais - comme entreprise qui veut survivre et se développer - on doit prendre la bonne décision et s'ajuster aux circonstances. »

Prochaine étape

Ainsi, les opposants n'ont pas dit leur dernier mot. Devant le conseil, ils ont proposé un projet intitulé « Winnipeg II » qui consiste à établir un parc industriel pour les entreprises agroalimentaires, comme OlyWest, dans la région de la capitale.

« Nous croyons que cette offre va permettre à toutes les parties de sortir gagnantes, reconnaît Craig Sangster. Dans les prochaines semaines, nous allons rencontrer des représentants provinciaux et des gens d'affaires qui ont démontré de l'intérêt pour notre concept. Nous allons ensuite déterminer les prochaines étapes. »

Les élections municipales, prévues à l'automne, pourraient aussi devenir la cible des groupes d'opposition si la situation ne change pas d'ici là.

« Nous allons appuyer les conseillers qui partagent notre vision, indique Craig Sangster. Donc, si nous devons passer une élection municipale – comme le laisse entendre le conseil – ce projet va sûrement devenir une question électorale. »

VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

Financement pluriannuel recommandé

La vérificatrice générale Sheila Fraser recommande un financement pluriannuel pour les organismes de la francophonie.

Jean-François BERTRAND (APF)

Dans son rapport annuel, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, recommande que le ministère du Patrimoine canadien accorde ses subventions et contributions sur une base pluriannuelle.

Dans le cadre du Programme de développement des communautés de langues officielles, le ministère demande que les groupes subventionnés remplissent une nouvelle demande de financement tous les ans. « Cette exigence alourdit les coûts administratifs pour les bénéficiaires et se traduit, pour les ministères, par un gaspillage de temps et de ressources », écrit Sheila Fraser.



Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada.



John Baird, président du Conseil du Trésor.

Selon elle, des accords pluriannuels, « qui tiendraient compte des facteurs de risque pertinents et des relations antérieures avec le bénéficiaire » permettraient de supprimer les coûts liés à la présentation de nouvelles demandes.

Le Conseil du trésor accepte cette recommandation. « Le fardeau administratif des bénéficiaires doit être allégé », a répondu le Conseil du Trésor, dans sa réplique inscrite dans le rapport de la vérificatrice générale.

On parle ainsi de « rationaliser », ce qui implique réduire le temps d'attente avant que les organismes voient leur demande approuvée. Selon la vérification faite par le Bureau de la vérificatrice générale, le temps d'attente à la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles est de cinq mois et demi. « Ces longs délais signifient que lorsqu'une organisation finit par obtenir un financement, si elle en obtient un, elle dispose de peu de temps pour commencer un projet », indique le rapport.

Ces longs retards ne se retrouvent pas dans d'autres programmes ministériels, où les accords sont conclus au début de l'exercice financier.

Le Programme de développement des communautés de langues officielles était l'un des cinq programmes gouvernementaux scrutés à la loupe par la vérificatrice, qui a voulu déterminer si ses recommandations formulées en 2001 avaient été mises en œuvre.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

FRANCOPHONIE MINORITAIRE

Une première grande enquête

Statistique Canada prépare une première grande enquête qui permettra de mieux comprendre la réalité de la vie en milieu minoritaire. 50 000 personnes seront interrogées cet automne.

Jean-François BERTRAND (APF)

Statistique Canada prépare une grande enquête qui permettra de dresser au sujet des francophones en milieu minoritaire un portrait beaucoup plus complet que celui du recensement.

L'*Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles* interrogera d'octobre à décembre 50 000 francophones et anglophones, vivant respectivement hors Québec et dans la Belle Province.

L'enquête, qui coûtera 7,5 millions $ sur cinq ans, est payée par les dix ministères et agences qui l'ont commandée, dont le ministère du Patrimoine canadien, les ministères de la Santé et de la Justice et le Commissariat aux langues officielles.

Gestionnaire du groupe de recherche à la Direction générale des langues officielles au ministère du Patrimoine canadien, William Floch explique l'utilité de cette enquête. Ces données, dit-il, augmenteront énormément la compréhension des réalités des francophones vivant en situation minoritaire, d'un océan à l'autre.

« Pour l'instant, mentionne William Floch, nous n'avons que les données du recensement. Cette enquête nous permettra de mieux comprendre les réalités locales et régionales, l'utilisation de la langue minoritaire au foyer ou avec des amis, ainsi que le niveau de connaissance de la culture. »

Gouvernements et chercheurs en sauront plus sur la vie des familles exogames. « Nous savons combien il y en a, poursuit William Floch, mais nous ignorons quelle est la transmission de la langue ou le rapport entre l'utilisation du français et de l'anglais dans ces familles. »

L'enquête comprendra deux échantillons : le premier sera composé de parents qui répondent au nom de leurs enfants, pour déterminer, par exemple, la fréquentation scolaire.

Le second groupe sera celui des adultes à qui on posera des questions au sujet de l'accès aux services de santé et services en français.

Une série de questions portera aussi sur l'identité des minorités linguistiques. « Nous voulons juger de la présence de la langue minoritaire. C'est couvrir un sujet qui ne l'a jamais été dans une enquête », explique la gestionnaire du projet à Statistique Canada, Louise Marmen. On pourrait ainsi demander aux parents : Pour vous, est-il très important, peu important, important que votre enfant fréquente une école de langue française?

Les premiers résultats de l'enquête seront connus à l'automne 2007. Les bases de données finales seront rendues publiques en 2008-2009.

LA BROQUERIE

Espoir au *Papier de chez nous*

Jennyfer COLLIN

Le 24 mai, la communauté de La Broquerie a répondu à l'appel lancé par les anciens organisateurs du *Papier de chez nous*. En effet, une rencontre communautaire a eu lieu, au cours de laquelle les gens étaient amenés à réfléchir sur un possible nouveau départ du journal.

La discussion a porté fruits puisque les gens, très attachés à leur journal, ont décidé d'essayer de le remettre en marche. « La communauté souhaiterait former une équipe de travail bénévole gérée par un coordonnateur à contrat, en partenariat avec le journal scolaire de l'école Saint-Joachim », explique l'agente du Réseau communautaire de la région Est, Mariette Kirouac.

Elle souligne que cette nouvelle formule représente ce qui est souhaitable de réaliser. « Ce n'est pas ce qui se faisait ni ce qui se fera probablement, c'est plutôt ce qu'on souhaiterait faire.

« Les gens appuient la cause, ajoute Mariette Kirouac. Ils apprécient le travail que l'équipe de Rolande Durand a fait et ils veulent repartir le journal pour lequel ils ressentent un sentiment d'appartenance. »

Une structure possible

L'agente précise que, pour l'instant, l'idée lancée reste à l'état de possibilité, les détails devant être discutés ultérieurement. Un organigramme a cependant été proposé. Ainsi, un comité de leaders dirigerait le coordonnateur embauché. Ce dernier travaillerait en collaboration avec l'école Saint-Joachim et l'équipe de bénévoles.

« L'équipe serait divisée en petits comités, ajoute Mariette Kirouac. Un comité serait responsable de la rédaction, un autre des commandites, un troisième de la mise en page et un dernier de la distribution. Chacun de ces petits comités travaillerait avec des élèves de l'école Saint-Joachim, pour éviter de donner une lourdeur au journal scolaire. »

Dossier *de la semaine...* Québec•Manitoba

L'évolution du fédéralisme, la barrière des langues, les ambitions autonomistes et nationalistes du Québec, la distance géographique, les différences culturelles entre l'est et l'ouest du pays ont transformé les liens entre le Québec et le Manitoba. Mais il en existe encore et s'ils sont trop ténus aux yeux de certains, ils sont tout de même bien réels. Comment les Franco-Manitobains trouvent-ils leur compte là-dedans? À la veille de la visite du premier ministre du Québec, Jean Charest, en terre manitobaine, *La Liberté* pose la question.

VIVRE AU QUÉBEC

Trouver son identité

Quelques Franco-Manitobains qui vivent ou ont vécu au Québec racontent leur expérience. Une adaptation parfois douloureuse; un choc culturel souvent imprévu.

Jennyfer COLLIN

Dans l'édition d'avril du *Réveil*, Stéphane Oystryk écrivait dans une lettre d'opinion les déchirures qu'il a vécues lorsqu'il est arrivé au Québec, il y a maintenant quatre mois. Lui pour qui le Québec représentait la « terre promise » des francophones du Canada, s'est senti désillusionné dès son arrivée.

Frustration, choc culturel, mais aussi ouverture aux divers points de vue et belles découvertes : quelques Franco-Manitobains vivant ou ayant vécu au Québec partagent leurs remarques et leurs souvenirs.

Un choc linguistique

« Parce que j'ai un accent autre que québécois ou français, les gens ont tendance à me trouver bizarre, raconte Stéphane Oystryk. Je me fais souvent dire : « Tu peux me parler en anglais ». C'est insultant! Je me sens abaissé. C'est comme s'ils me faisaient sentir inférieur. Mais on n'est pas inférieurs! S'il y a une chose qu'on mérite, les Franco-Manitobains, c'est d'être encouragés, pas abaissés!

« Vous aimez tellement le français au Québec que vous en faites des lois, poursuit-il. Quand les gens vous démontrent qu'ils parlent français mais avec un accent, vous leur parlez en anglais. Ce n'est pas logique! Je ressens une grosse pression de bien parler français quand je parle avec des Québécois. Je ne pourrais pas m'exprimer de façon aussi naturelle que si j'étais avec un Franco-Manitobain. »

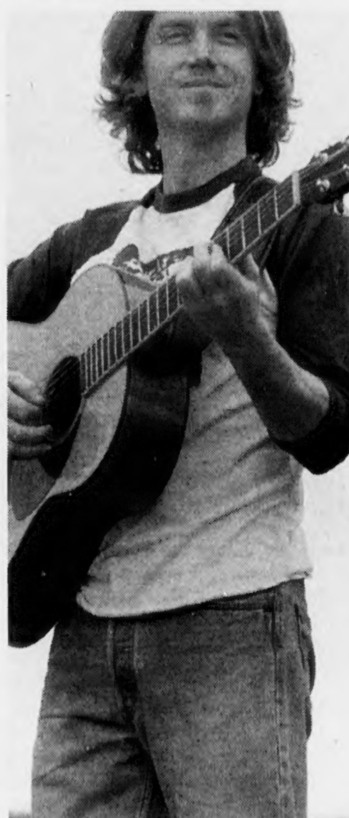
Geneviève Toupin, au Québec depuis près de trois ans, reconnaît avoir été choquée dans les premiers mois, lorsqu'on lui parlait de son accent et qu'on la croyait anglophone. « Au début, ça me choquait, explique-t-elle, mais là c'est correct. Je voulais être acceptée tout de suite, mais ce n'est pas ça qui est arrivé. Il fallait que je change mon optique. »

Édouard Lamontagne, qui habite à Montréal depuis quatre ans, croit que cette problématique est aussi remarquée ailleurs. « Aux États-Unis, on me dit que j'ai un accent canadien; ce n'est pas une affaire unique au Québec. On comprend que tu viens d'ailleurs. Souvent, les gens réalisaient que je parlais anglais alors ils voulaient apprendre et pratiquer leur anglais. C'est sûr que certaines personnes réagissent d'une autre façon, mais je n'ai pas senti qu'elles me trouvaient moins intelligent. »



Archives La Liberté

« Je me sens comme un funambule : je dois rester équilibrée entre l'ouverture aux autres et la fidélité à mes valeurs profondes », explique Geneviève Toupin concernant son adaptation à sa nouvelle vie québécoise.



Archives La Liberté

Au Québec depuis quatre ans, Édouard Lamontagne se considère le porte-parole des francophones de l'Ouest.



Archives La Liberté

Stéphane Oystryk a lancé un cri du cœur dans une lettre d'opinion qu'il a adressée au *Réveil*, où il expliquait la difficulté d'adaptation à sa vie à Montréal.

La politique

Arrivé à Montréal en 1995 pour étudier à l'École nationale de théâtre, Marc Prescott a immédiatement été plongé dans la question souverainiste. « J'ai été parachuté en plein référendum, explique-t-il. J'étais considéré comme le diable en personne. Je donnais la nausée aux gens.

« Les gens votaient oui parce qu'on leur demandait : "Es-tu fier d'être Québécois?", ajoute-t-il. Ça allait chercher l'émotif, ce n'était pas lié à des balises rationnelles. C'était rare qu'on demandait la position des francophones hors Québec et j'ai évité de parler à ce niveau-là. Le poids émotif n'était pas le même : eux ils doutaient de leur identité. »

Pour David Simard, qui étudie les sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, la question identitaire reste omniprésente au Québec onze ans après le référendum, mais l'ouverture semble possible. « On ne parle pas assez souvent des Québécois qui sont sensibles aux francophones hors Québec, dit-il. Ce n'est pas vrai que tous sont séparatistes. »

« Je suis chanceux de voir les deux côtés de la médaille, ajoute Édouard Lamontagne. C'est une affaire que je comprends mieux, des deux bords de l'histoire. » Sans nécessairement adopter le point de vue séparatiste de ses amis, il comprend davantage les enjeux de la question nationale au Québec depuis qu'il y habite.

« Les Québécois, c'est un peuple passionné, souligne-t-il. Ils vivent au maximum. Leurs opinions politiques sont donc aussi passionnées. C'était difficile au départ parce qu'on me demandait mon opinion et on me jugeait par rapport à ça. Par contre, ils étaient étonnés d'apprendre qu'il y avait des francophones dans l'Ouest. Je me sens donc un porte-parole des francophones de l'Ouest. »

Ouverture et fidélité

« Au Québec, les gens sont très ouverts, remarque Geneviève Toupin. Je ne m'attendais pas à ça. Je m'attendais à une réaction sur mon accent. Mais ils sont aussi intéressés à ce qui se passe chez nous. Ils me posent beaucoup de questions sur comment j'ai appris le français, par exemple. De mon côté, j'essaie de m'ouvrir à eux, de les comprendre. »

Néanmoins, pour tous, garder l'accent franco-manitobain demeure essentiel. Pour se conformer aux autres, Stéphane Oystryk admet avoir eu tendance à prendre un accent francophone lorsqu'il parlait anglais, afin d'éviter qu'on le croie anglophone. « Je le fais de moins en moins, dit-il. Plus j'ai l'impression de comprendre mon identité culturelle, plus je fais en sorte de la montrer. »

« Il faut apprendre à gérer ça sans nier nos valeurs et nos croyances, ajoute Geneviève Toupin. Je me sens comme un funambule : je dois rester équilibrée entre l'ouverture aux autres et la fidélité à mes valeurs profondes. »

CHOISIR LE MANITOBA

Question d'adoption

Des Québécois qui viennent vivre au Manitoba, on en connaît tous. Certains restent, d'autres ne s'y font pas. Qu'est-ce qui rend un Québécois heureux de vivre au Manitoba?

Sylviane LANTHIER







Archives La Liberté

Josée Théberge, Julie Malette et Jean Fontaine témoignent de leur expérience au Manitoba.

Croyez-le ou non : avant d'atterrir à Winnipeg – il avait alors 23 ans – Jean Fontaine n'avait jamais fait de théâtre. De l'impro, oui, mais son premier rôle au théâtre, c'est le Cercle Molière qui le lui a offert, presque par hasard.

« Je n'étais pas ici depuis longtemps, raconte Jean Fontaine. C'était dans *J'm'en vais à Regina*. Je jouais le rôle d'un Franco-Manitobain de 15 ans en pleine crise identitaire. À ce moment-là, je ne comprenais même pas ce que ça voulait dire! »

En 1986, Jean Fontaine pose les pieds à Saint-Boniface, attiré par un contrat de trois mois à la radio de Radio-Canada. « Quand je suis arrivé, dit-il, j'étais très content. Pour moi, c'était l'aventure.

« Au départ, raconte-t-il, je ne faisais pas de distinction entre ceux qui étaient nés ici et ceux qui ne l'étaient pas. Mon premier choc culturel, je l'ai eu un soir au Foyer du CCFM. Il y a un Franco-Manitobain bien connu qui vient me poser des questions. Ça ressemblait à un interrogatoire : combien de temps tu vas rester, t'aimes-tu ça ici, qu'est-ce que tu penses de nous? C'était la première fois que je me butais à une attitude qui disait : est-ce que tu portes un jugement sur nous?

« Puis je me suis rendu compte que les gens d'ici ont souvent eu des relations difficiles avec des Québécois. »

Julie Malette est arrivée au Manitoba il y a un peu plus de trois ans « baluchon au dos, sans attente particulière, juste avec l'envie de changer d'air ». Son premier emploi, c'est l'organisme Pluri-elles qui le lui a fourni.

« J'ai mis deux mois avant de *catcher*, dit-elle. Ici, il faut d'abord que tu observes et que tu sois à l'écoute. Et quand, plus tard, l'acceptation du groupe se fait, tu peux donner ton idée.

« Au début, les gens ont dû trouver que je prenais de la place!, lance-t-elle. Au Québec, la compétition est plus forte : si tu ne donnes pas ton opinion dès le départ, si tu ne prends pas ta place, t'es un *loser*. Je ne me faisais pas beaucoup d'amis au début avec mon attitude; mais j'ai fini par comprendre ce qui se passait, et j'ai changé. »

Tout, en effet, est une question d'attitude et les Québécois qui parviennent à s'adapter réussissent aussi à décoder les Manitobains. De Montréal à Winnipeg, les chocs peuvent être nombreux : le paysage urbain, le rythme de vie, la couleur du ciel, le paysage environnant, tout est différent. Et en même temps pas mal semblable.

Comme le dit Josée Théberge, qui cumule 19 années au Manitoba, « il y a la tourtière de l'Est et la tourtière de l'Ouest. La recette est la même mais les épices sont différentes. Il faut respecter ça. »

« Je ne retournerais pas au Québec, affirme Julie Malette. C'est une gang de fous! Ils ont 18 ans et ils ne parlent que de politique. Ça me tente de leur dire : cou'donc, ça te tenterait pas de jouer à la ringuette? »

Passer ses vendredis soir dans des *socials*, quitter le restaurant avec un *doggy bag*, ce sont des habitudes qui s'adoptent facilement. Mais certains autres chocs culturels peuvent représenter de plus grands défis. Comme la forte présence de l'anglais, même entre francophones.

Enseignant au Manitoba depuis sept ans, France Bouchard a découvert Saint-Boniface lors d'un voyage à moto qui l'amenait visiter son frère Marc-Éric, alors journaliste au Manitoba. « Tout de suite, je suis tombé amoureux avec la place, raconte France Bouchard. Ici, je me sens dans mon élément. »

Ce Saguenayen voulait aussi apprendre l'anglais en vivant ici. Son choc culturel, il l'a pourtant eu lors d'une rencontre sociale, justement quand tout le monde s'est mis à parler anglais. « Les Franco-Manitobains passent tellement facilement du français à l'anglais au français, dit-il. C'est une de mes frustrations de voir à quel point ils parlent anglais facilement : j'aurai beau essayer, je ne pourrai jamais en faire autant. »

Ce que France Bouchard a vite compris, c'est aussi qu'il avait « des preuves à faire ». « Les gens te regardent en se disant : toi, vas-tu rester ici longtemps? »

Depuis son arrivée, France Bouchard s'est créé un cercle d'amis composé de Québécois, de Franco-Manitobains et aussi d'anglophones rencontrés en jouant au hockey. Heureux, il constate que le Manitoba lui a offert beaucoup au plan professionnel. « Je peux m'épanouir beaucoup plus qu'au Québec. Je siège par exemple à des comités du Ministère. Au Québec, je n'aurais jamais cette chance. »

Même son de cloche chez Jean Fontaine. « Pour moi, le Manitoba a été une terre d'opportunités. J'y ai fait des choses que je n'aurais pas faites ailleurs. »

Mais les Québécois qui aiment les Manitobains le diront aussi : les francophones d'ici ne sont pas faciles à « percer » et ne s'en fait pas des amis qui veut.

« Les Québécois finissent par se tenir entre Québécois, remarque Jean Fontaine. C'est un phénomène qu'on remarque au Collège universitaire de Saint-Boniface. Les étudiants étrangers et les Franco-Manitobains forment des groupes distincts. Mais c'est normal. »

« Il faut respecter ça, estime aussi Julie Malette. Il y a ici un fort esprit de clan familial. C'est correct. »

« L'inclusion se fait mais jusqu'à un certain point, remarque Josée Théberge. Quand on décide de vivre ici, on adopte, mais on doit aussi se faire adopter. » Un phénomène qui pose la question de l'appartenance. Jean Fontaine qui ne se sent plus enraciné à Montréal, ne l'est peut-être pas tout à fait au Manitoba. « Je préfère dire que je suis francophone plutôt que Franco-Manitobain », explique-t-il. Josée Théberge a trouvé une réponse à ses questions d'appartenance : « Je suis Canadienne, dit-elle. Avec le temps, j'ai compris que je ne devais pas penser à ma vie ici en terme d'investissement, mais en terme de contribution. Quand tu fais un investissement, tu t'attends à un retour. Quand tu fais une contribution, tu n'attends rien. »

Les francophones d'ici, dit-elle cependant, ont encore besoin de s'ouvrir davantage aux autres. « On compose avec les anglophones. Pourquoi est-ce plus difficile de le faire entre francophones? C'est le fun que la francophonie ne soit pas toute pareille. Et des fois, tout ce que tu veux, c'est te faire inviter au *pot luck*. »

POLITIQUE ET COMMUNAUTÉ

Resserrer les liens

Les liens entre le Québec et le Manitoba sont aussi anciens que la traite des fourrures. Mais quelle forme devraient-ils prendre aujourd'hui?

Sylviane LANTHIER

Hytek s'associe avec Olymel pour créer OlyWest. Momentum fait des affaires avec une firme de Saint-Jean-sur-Richelieu et invite ses partenaires au Festival du Voyageur. Le Cercle Molière présente ici des productions québécoises. Cinémental invite les Rendez-vous du cinéma québécois.

Des liens entre les Manitobains et les Québécois, il y en a. Et on cherche des moyens d'en créer davantage.

Au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), la directrice générale Mariette Mulaire explique : « Le conseil d'administration du CDEM constate qu'on fait beaucoup de choses avec la France, et qu'on devrait en faire plus avec le Québec. On a identifié trois domaines où nos relations pourraient être approfondies : les échanges commerciaux, la migration et le tourisme. »

Le CDEM, dit-elle, a ainsi reçu « le mandat d'élaborer un vrai plan d'action visant le Québec ». Le CDEM travaille de concert avec la Société franco-manitobaine (SFM) dans ce dossier.

Parmi les idées à explorer, Mariette Mulaire parle d'une éventuelle mission économique que le Québec pourrait mener au Manitoba, ainsi que « d'initiatives pour se faire connaître là-bas ». Avec la Maison Gabrielle-Roy, le Manitoba a maintenant une carte de visite lui permettant peut-être d'amener les Québécois à porter une plus grande attention aux francophones du Manitoba, croit Mariette Mulaire. Et que dire de cette idée de demander au chanteur Pierre Lalonde de récrire sa chanson *À Winnipeg les nuits sont longues*... mais avec une tournure plus favorable?

Daniel Boucher parle pour sa part d'élargir les champs d'action traditionnels. Les liens Québec-Manitoba ont depuis longtemps touché surtout l'éducation et la culture. « Avec l'économie, mentionne le président-directeur général de la SFM, ce sont des secteurs naturels. Mais peut-on y ajouter? diversifier les formes de collaboration? identifier des régions précises où concentrer nos efforts? »

Le Québec et le Manitoba ont depuis la fin des années 1980 un accord de coopération, qui a été renouvelé en 2003. Il existe ainsi des liens formels de gouvernement à gouvernement, en particulier en éducation. « Depuis 2003, cette entente inclut la culture aussi », explique le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française du gouvernement, Guy Jourdain. C'est ce qui a permis au Centre culturel franco-manitobain, à Cinémental et à la Maison des artistes de faire des échanges avec le Québec. « Il y a maintenant, mentionne Guy Jourdain, un intérêt de part et d'autre de faire encore plus. »

« La coopération intergouvernementale en matière de francophonie, c'est encore tout nouveau, rappelle Guy Jourdain. Le Québec participe aux conférences ministérielles de la francophonie canadienne. Le Manitoba y détient un leadership très clair. C'est une tribune qui fait voir aux Québécois qu'il y a une francophonie bien vivante et dynamique au Manitoba. Et puis il y a un bon contact entre le ministre québécois Benoît Pelletier et Greg Selinger. »

Cette bonne entente existe aussi entre les premiers ministres. Ce qui fait dire à Daniel Boucher : « On est pas mal chanceux que Jean Charest et Gary Doer s'assoient ensemble pour parler de la communauté ».

Ces rencontres politiques, dit-il, « envoient un message aux fonctionnaires » et donnent de la crédibilité aux revendications des francophones quand vient le moment de revendiquer plus de liens avec leurs cousins québécois. Cela branche aussi la francophonie manitobaine sur une réalité plus vaste.

Le Québec, avec son SAIC (Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes) a développé un programme d'appui aux francophones canadiens. Si on a toujours reproché à ce programme de n'être pas suffisamment financé (le Québec vient cependant d'y annoncer des fonds supplémentaires), il est surtout difficile de répondre à son critère principal. Pour accéder à ces fonds, il faut en effet que l'organisation hors Québec établisse un partenariat avec un organisme au Québec. « Je siège depuis des années au comité qui distribue les fonds, raconte Daniel Boucher, et la majorité vont en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas étonnant : ce sont les voisins du Québec! »



Archives La Liberté

Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, s'apprête à recevoir le premier ministre du Québec, Jean Charest. Une rencontre du genre avait eu lieu en 2003.

Établir les partenariats nécessaires s'avère plus difficile pour les Manitobains, plus éloignés. Pour Daniel Boucher, cependant, ces partenariats, « il n'y en a pas beaucoup et pas assez ».

Directeur artistique au Cercle Molière, Roland Mahé entretient depuis longtemps des liens au Québec, avec des troupes, des producteurs, des comédiens, des écoles de formation.

Le Cercle Molière n'a pas l'ambition, dit-il, de présenter ses créations au Québec – un marché saturé et déjà suffisamment compétitif. Mais l'importation de productions québécoises fait l'affaire du Cercle Molière. « Quand on achète 19 soirées d'un spectacle qui fera salle comble chaque fois, c'est un plus pour le producteur et c'est très intéressant pour les acteurs, dit-il. Avec le temps, le Cercle Molière s'est ainsi bâti une solide réputation. Saint-Boniface devient un lieu recherché par des comédiens et des producteurs, « parce que le public est là, il est intelligent et accueillant », indique Roland Mahé.

Véritable carte de visite au Québec pour le Manitoba français, le Cercle Molière y tire aussi un autre avantage : il maintient la réputation d'une troupe solide, stable et professionnelle.

Si les Manitobains achètent des ressources du Québec, ils y gagnent ainsi en reconnaissance dans la Belle Province. Une reconnaissance dont ils ont bien besoin, comme le constate Jean-Paul Gobeil, qui a contribué à la mise sur pied du programme de mentorat du CDEM en 2000, et qui a créé des liens avec la Fondation de l'entrepreneurship du Québec. « Les gens de la Fondation ont été intéressés, curieux, accueillants et prêts à partager, se souvient-il. Mais on rencontre encore trop de gens au Québec, même parmi ceux qui sont éduqués, qui ignorent qu'une francophonie vit à Saint-Boniface. »

Se faire connaître auprès du public québécois, c'est donc encore un défi qu'il reste à relever.

TÉLÉVISION

Voyageur, défais tes bagages!

La première émission de la série *Destination Nor'Ouest* sera diffusée le 8 juin sur les ondes de TVA.

Marie-Chantal BÉDARD

Un an de préparation, trois mois de tournage et six mois de montage plus tard, les Productions Rivard et les Productions Charbonneau d'Ottawa sont fières de présenter au public le documentaire ***Destination Nor'Ouest*** sur les ondes de TVA.

« C'est la première fois qu'une émission des Productions Rivard est diffusée durant les heures de grande écoute, indique le producteur exécutif des Productions Rivard, Louis Paquin. Cela donnera au grand public l'occasion de voir l'histoire du voyage des francophones vers l'Ouest. » Une première diffusion sur les ondes de Télévision franco-ontarienne (TFO) au mois de février a suscité des commentaires positifs, selon Louis Paquin.



Archives La Liberté

Les neuf voyageurs amènent avec eux les téléspectateurs en expédition dans *Destination Nor'Ouest*, diffusé tous les jeudis dès le 8 juin.

Le documentaire suit de façon très authentique le trajet de neuf francophones qui se rendent de Montréal jusqu'à Winnipeg en canot. Les voyageurs sont partis à la fin du mois de mai 2005 et ont atteint Winnipeg en septembre 2005. « Il faut se rappeler que *Destination Nor'Ouest* n'est pas un documentaire historique, souligne Louis Paquin. Ce sont de vraies gens qui font la même expédition qu'ont faite les ancêtres des francophones dans l'Ouest canadien. Dans la série, on voit comment c'était difficile pour nos ancêtres de faire un tel voyage. »

L'excursion n'était pas non plus facile pour l'équipe de tournage qui a suivi les voyageurs. L'équipe comptait 16 personnes et trois caméras qui fonctionnaient avec des piles. Parfois il a fallu que les caméramans marchent pendant des heures dans la forêt pour atteindre un coin stratégique pour filmer les voyageurs.

« Le tournage a été aussi difficile que prévu », constate avec franchise Louis Paquin. Par exemple, l'équipe de tournage a dû suivre les voyageurs dans un canot pour traverser le parc provincial Quetico parce que celui-ci n'a pas de routes.

Les téléspectateurs manitobains pourront voir *Destination Nor'Ouest* tous les jeudis à 20 h aux postes 26 (MTS TV) et 80 (Shaw) dès le 8 juin. La série compte huit émissions, qui seront reprises les samedis.

MUSIQUE

Énergie endisquée

Le premier album de Men In Kilts est tout chaud : *Get Craic'n* est sorti le 26 mai lors du lancement officiel au centre culturel West End.

Jennyfer COLLIN

Après avoir produit deux démos de six chansons chacun, le groupe musical Men In Kilts a finalement enregistré un album complet, ***Get Craic'n***, lancé au centre culturel West End le 26 mai.

« On est excités, lance un des membres du groupe, André Lacroix. Le son est mieux qu'on pensait. Au début, on était confiants, mais le produit final nous a impressionnés! On se disait : "C'est nous autres qui jouons?". On est fiers du produit qu'on a enregistré. »

Le processus d'enregistrement aura duré près de deux ans, de l'écriture des chansons aux *jams* et, finalement, à l'enregistrement en studio. « Une chanson, tu la joues de différentes façons, explique André Lacroix. Tu ne veux pas l'enregistrer trop vite. Il faut donner le temps aux chansons d'arriver à maturité. »

L'album contient 10 chansons dont la moitié représente des compositions originales et l'autre moitié, des pièces folkloriques. Deux des pièces sont chantées en français. « Il y a aussi des pièces instrumentales qui sont bilingues, précise André Lacroix, moqueur. C'est un langage universel! »



Archives La Liberte

Reproduire l'énergie de la scène

« *Get Craic'n* est une expression gaélique qui veut dire "le bon temps", "la bonne musique", "le bon party", explique André Lacroix. Ça reflète notre énergie. On a pu recréer l'énergie de nos spectacles. C'était vraiment important, quand le groupe a enregistré, qu'il recrée cette énergie en studio. »

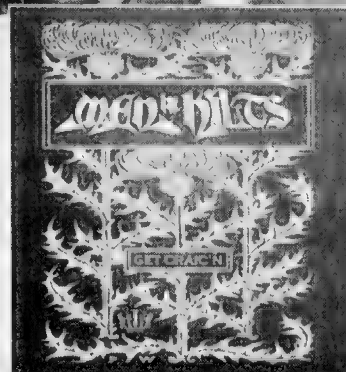


Photo : Gracieuseté Men In Kilts

Men In Kilts a lancé son premier album, *Get Craic'n*, le 26 mai au centre culturel West End.

Ce qui demandait de l'imagination aux membres du groupe puisque chacun enregistrait sa partie en solo. « Il faut se sentir comme sur la scène en studio, soutient André Lacroix. Il fallait pouvoir te déplacer comme si tu faisais un *show* et créer une bonne ambiance. »

Cette ambiance, le groupe va bien sûr la partager avec son public puisque dès cet été, une tournée est prévue.

« Fin juillet, début août, on va aller jusqu'à Vancouver puis revenir, raconte André Lacroix. En septembre, on sera dans l'Est, dans les cégeps et les universités. On aimerait aussi aller en Europe et aux États-Unis. On prévoit donc envoyer l'album un peu partout. C'est un gros travail à faire! »

Le groupe mise aussi sur ses chansons en français pour que l'album soit distribué en Ontario et au Québec, entre autres.

Pour plus d'information, on peut consulter le site Internet www.meninkilts.ca.

▸▸▸ Sortir...

Mardi Jazz



Le guitariste confirmé Laurent Roy sera sur la scène de la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain dans le cadre du Mardi Jazz, le 6 juin à 20 h 30. Entrée gratuite. Renseignements : 233-8972.

Les aléas de la vie



Jusqu'au 1er juin, la Cinémathèque présente le film ***Kings and Queen*** (*Rois et Reine*) du réalisateur français Arnaud Desplechin. Nora et Ismaël ont déjà vécu une histoire d'amour intense. Quelques années plus tard, elle s'apprête à épouser un homme riche et convenable, tandis que Ismaël, un musicien aux tendances suicidaires, est interné dans un hôpital psychiatrique. Se retrouveront-ils? Entrée : 6 $ (adultes), 5 $ (aînés et étudiants). Horaire des représentations : 19 h. Renseignements : 925-3457.

Autour de Gabrielle Roy



Pour sa dernière soirée autour de Gabrielle Roy, la Maison Gabrielle-Roy reçoit Annette Saint-Pierre le 31 mai à 19 h. L'auteure du livre ***Au pays de Gabrielle Roy*** propose une discussion sur ses recherches concernant la célèbre auteure franco-manitobaine en apportant des éléments inédits jusqu'à maintenant. Entrée libre, dons appréciés. Renseignements : 231-3853.

L'utopie en dialogue



La galerie Plug In présente simultanément deux expositions sur le thème de l'utopie. ***Crowds & Constellations*** de l'artiste britannique originaire d'Ottawa Shaan Syed et ***Either Side of Eden*** de l'artiste winnipégoise Sarah Anne Johnson se répondent mutuellement dans leur quête de sens autour de l'utopie. Du 2 juin au 19 août. Renseignements : 942-1043.

ARTS ILLUSTRÉS

Super-héros à Winnipeg

Du 27 mai au 3 septembre, le Musée des beaux-arts de Winnipeg invite le public à rire des absurdités de la vie.

Marie-Chantal BÉDARD

Principalement composée de pages couvertures et d'ébauches pour des bandes dessinées de Marvel et de caricatures politiques, l'exposition ***Funny Papers : Marvel Comics, Canadian Political Cartoons, and Contemporary Art?*** compte aussi des œuvres contemporaines. « Plus qu'un historique des arts illustrés, l'exposition dépeint plutôt l'histoire de l'acquisition des pièces d'art illustré de la part du Musée des beaux-arts de Winnipeg », explique la conservatrice du Musée des beaux-arts de Winnipeg, Mary Reid.

C'est en 1973 que le conservateur du Musée des beaux-arts de l'époque, Philip Fry, propose un projet innovateur : explorer les techniques de narration des bandes dessinées en isolant les couvertures, les illustrations individuelles et les dialogues. Il a du mal à convaincre le directeur de l'époque, Dr Ferdinand Eckhardt, mais l'organisation de l'exposition, nommée *The Structure of the Comic Book*, épate les responsables de Marvel Comics qui offrent au Musée des beaux-arts d'acheter les 50 illustrations que ceux-ci avaient empruntées. « Que Marvel Comics veule vendre leurs pièces, c'était inattendu, dit Mary Reid. Les galeries d'art ont rarement de l'argent pour faire de telles acquisitions et d'habitudes, on doit présenter de tels projets devant le conseil d'administration ». Il fallait faire ainsi preuve de foi en prévoyant que l'achat serait un atout dans la collection du musée. La présente exposition compte une douzaine de ces pièces.

Quatre ans plus tard, la conservatrice du musée de l'époque, Patricia Bovie, monte une exposition qui a pour but d'ouvrir le débat sur la différence entre l'art et l'illustration. Parmi les caricatures montrées en 1977, 11 pièces du caricaturiste politique Duncan MacPherson, qui travaillait pour le *Toronto Star*, et dix pièces du caricaturiste politique Peter Kuchs, qui travaillait au *Winnipeg Free Press*, ont été retenues pour l'exposition *Funny Papers : Marvel Comics, Canadian Political Cartoons, and Contemporary Art?*

Cinq ans après la présentation de *The Structure of the Comic Book*, le pessimisme du Dr Ferdinand Eckhardt cède sa place à un enthousiasme pour l'art de l'illustration. Il demande qu'on fasse un suivi de l'exposition de bandes dessinées. L'art illustratif de Jim Sterako monte la barre pour la bande dessinée : en utilisant des techniques de film noir et en transposant les personnages dans un décalage spatio-temporel, le genre est maintenant considéré comme une forme d'art. Les illustrations de Jim Sterako font partie de l'exposition actuelle, une gracieuseté du Dr Ferdinand Eckhardt.

Des tableaux contemporains servent de mise à jour pour l'exposition. « J'ai cherché des pièces dans la collection qui révélait une influence de satire, de l'esprit et d'humour, explique Mary Reid. Des artistes comme Laurent Roberge de Montréal et Micah Lexier de Winnipeg ont grandi en lisant des bandes dessinées, ce qui paraît dans leurs pièces d'art qui font partie de l'exposition. »

Le débat sur ce qu'est l'art a changé depuis les années 1970. « De nos jours, commente Mary Reid, on a plus affaire à une culture visuelle qui est beaucoup plus ouverte à différents moyens d'expressions. Par contre, dans les écoles d'art, on distingue encore les beaux-arts du design commercial. »

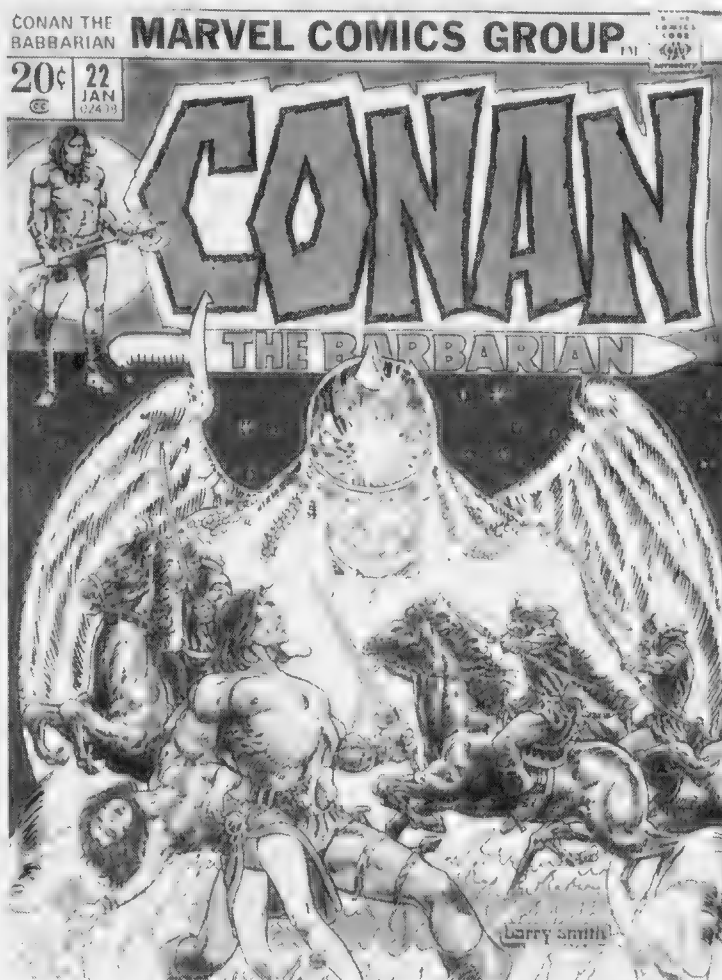


Photo : Gracieuseté WAG

Caricatures, bandes dessinées et art contemporain exposent l'absurdité de la politique, de la culture populaire et de la vie de tous les jours.

FESTIVAL DES ENFANTS

Redevenir enfant pour un instant

La 24e édition du Festival des enfants prend son envol le 8 juin. Quelques artistes francophones figurent à la programmation.

Nathalie FORGUES

Le Festival des enfants est de retour pour sa 24e édition, du 8 au 11 juin. Les jeunes amateurs de musique, théâtre et conte pourront apprécier la présence d'artistes francophones de la région tels que Damien Lussier ou encore de la scène nationale comme Charlotte Diamond, JouJou Turenne et Michel Lauzière. (1)

L'auteur-compositeur-interprète franco-manitobain Damien Lussier en est à sa deuxième participation au Festival des enfants. Auteur de deux albums, Damien Lussier revient faire le fou pour amuser les petits. « Mon but est de m'amuser, admet l'artiste. Mes compositions ne contiennent pas nécessairement un message. Je veux d'abord que les enfants comprennent l'idée et s'amusent. »

Il ne cache pas cependant que son deuxième album, *En français S.V.P.*, sorti en 2002, transmettait un message éducatif. « Je travaillais dans une école d'immersion et, dans les couloirs, les jeunes parlaient toujours en anglais, indique Damien Lussier. J'ai donc écrit la chanson *En français S.V.P.* pour leur faire comprendre l'importance de parler en français. Je crois que le message a passé. »

Lors de ses représentations au Festival des enfants, l'artiste invite les jeunes à chanter, danser et répondre en chœur à ses compositions originales ou à ses interprétations de chansons traditionnelles qui se retrouveront peut-être sur son troisième album dont la sortie est prévue en septembre prochain.



Photo : Gracieuseté Damien Lussier

Damien Lussier : « Mon but est de m'amuser. »

Faire vivre l'imaginaire

La conteuse-poétesse JouJou Turenne sera de passage dans la capitale manitobaine pour faire découvrir aux petits et grands l'univers de l'imaginaire.

« En général, mes contes font rire les gens, indique JouJou Turenne. Parfois ils transmettent une morale et font réfléchir. Habituellement, j'utilise des thématiques, soit sérieuses ou plus légères comme l'amour ou la liberté. Ce ne sont pas des contes tristes, mais ceux qui se terminent mal donnent une leçon de vie. »

Ses contes font aussi rêver et suscitent l'imaginaire de tous ceux qui laissent voyager leur esprit par les mots. « On ne rêve plus autant qu'autrefois, mentionne-t-elle. Avec la présence de la télévision ou des jeux vidéos, le besoin de l'imaginaire n'est plus là. Autrefois, les enfants pouvaient créer une automobile avec une bobine de fil.

« C'est pourquoi, dans le monde du conte, on veut offrir des éléments qui permettent de développer la créativité de l'enfant, ajoute JouJou Turenne. Il faut commencer à rêver très jeune. »

Ainsi, à quelques reprises, les enfants sont invités à se mettre dans la peau des personnages, mais l'écoute demeure le principal atout. « Le conte n'est pas comme le théâtre, explique JouJou Turenne. Il doit y avoir une partie non dite qui permet à celui qui écoute de terminer le conte selon son imagination. »

C'est donc depuis 18 ans que JouJou Turenne raconte, autant aux petits qu'aux grands, des contes traditionnels des Caraïbes, du Mexique, de l'Afrique ou encore du Brésil. Avec le temps, elle a réécrit certains contes pour maintenant présenter ses propres œuvres.

(1) Damien Lussier sera sur scène le 8 juin à 10 h 45 et 14 h 30, le 9 juin à 12 h et 15 h 30, le 10 juin à 14 h et le 11 juin à 12 h 30 et 16 h 15.

JouJou Turenne sera en spectacle le 8 juin à 12 h 45, le 9 juin à 11 h 15 et 14 h, le 10 juin à 11 h et 14 h 45 et le 11 juin à 13 h 15 et 15 h 45. Elle fera aussi partie de la distribution du spectacle général le 10 juin à 19 h.

L'auteure-compositrice-interprète Charlotte Diamond sera quant à elle sur scène le 8 juin à 9 h 30, le 9 juin à 9 h 30 et 15 h 45, le 10 juin à 10 h et 15 h ainsi que le 11 juin à 11 h 15 et 13 h 45. Tout comme JouJou Turenne, elle participera au spectacle général, le 10 juin à 19 h.

Pour sa part, l'humoriste, fantaisiste et musicien Michel Lauzière frôlera les planches de la scène le 8 juin à 9 h 45, le 9 juin à 12 h, le 10 juin à 12 h 30 et 15 h ainsi que le 11 juin à 14 h.

Il faut noter que les représentations n'auront pas lieu uniquement en français.

BICENTENAIRE LAGIMODIÈRE-GABOURY

Les voix du passé

Descendant de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, Paul Lamoureux soutient que tous devraient être fiers de leurs ancêtres et en apprendre davantage sur leur passé.

Daniel BAHUAUD

La plupart d'entre nous avons des souvenirs familiaux, des petites anecdotes transmises d'une génération à l'autre. « Arrière-grand-père Untel a rencontré le premier ministre Laurier », ou encore « Grand-tante Unetelle a accouché dans une grange ». Mais combien d'entre nous les avons vues publiées dans des livres d'histoire? Descendant de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, Paul Lamoureux sait ce que c'est.

« Mon grand-père Achilles Hogue était l'arrière-petit-fils de Marie-Anne Gaboury, explique le résidant de Saint-Boniface et membre du comité organisateur de la fête du Bicentenaire Lagimodière-Gaboury. Quand j'étais garçon, il me racontait quantité d'anecdotes familiales. Je le vois encore, Pépère, assis dans son fauteuil, caressant sa pipe et faisant revivre le passé avec ses mots. Par exemple, il m'a raconté que Marie-Anne Gaboury était une femme forte, non seulement de caractère mais de corps. Elle accompagnait son mari lors de la chasse aux bisons. Une fois, en Saskatchewan, elle a accouché d'un enfant et s'est remise en marche avec les chasseurs une heure après! »

Autre fait intéressant : l'énergie et le don de soi des ancêtres. « La vie n'était pas facile au temps de la Colonie de la Rivière-Rouge, rappelle Paul Lamoureux. Tout le monde s'entraidait. Quand les Écossais étaient en difficulté, sans rien à manger, Marie-Anne Gaboury traversait la rivière pour partager les vivres de sa famille. »

Lorsque de telles anecdotes furent reprises et publiées plus tard par l'historien Grant McEwan dans son livre *Marie-Anne: The Frontier Adventures of Marie-Anne Lagimodiere*, ou encore par Agnès Goulet dans *Marie-Anne Gaboury : une femme dépareillée*, Paul Lamoureux les connaissait déjà. « C'est un drôle de sentiment que de voir les traditions orales de sa famille fixées par des historiens, confie-t-il. Mais c'est ce qui arrive lorsque tes ancêtres sont le premier couple européen à s'établir dans l'Ouest canadien! »

De plus, Paul Lamoureux se souvient que son grand-père lui brossait le portrait des personnages historiques qu'ont rencontrés ses célèbres ancêtres. « Il m'a parlé du chef Peguis, souligne-t-il. C'était un homme d'honneur qui a accueilli et protégé Marie-Anne Gaboury, lorsque Lagimodière effectuait sa célèbre marche à pied à Montréal en 1815-16. »

En plus des anecdotes, certaines traditions familiales perdurent parmi les descendants de ces pionniers de l'Ouest, notamment celle d'être fier de ses origines. « Nous connaissons tous l'histoire de la famille, souligne Paul Lamoureux. Même ceux qui ne sont pas férus d'Histoire. Bien sûr, certains, comme dans toutes les familles, s'y intéressent davantage. Mon grand-père Hogue était même membre du comité organisateur d'une rencontre des descendants des Lagimodière-Gaboury en 1937. C'est tout à fait approprié que je fasse partie de l'équipe qui organise la fête du bicentenaire, car mon amour pour le passé et l'histoire de la famille, je le dois en grande partie à mon Pépère. J'aime penser qu'il serait fier de ma contribution. »



Photo : Gracieuseté SHSB

« L'arrivée de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, en 1806, n'est pas un petit fait raconté dans une note en bas de page dans un manuel d'histoire. Mais un événement clé de notre histoire collective. »

Tous à la fête!

Le Bicentenaire Lagimodière-Gaboury est plus qu'une rencontre de famille. « Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury sont non seulement mes ancêtres, mais les ancêtres de tous les Canadiens de l'Ouest qui se sont installés dans ce pays pour bâtir leur avenir, rappelle Paul Lamoureux. L'arrivée du couple, en 1806, n'est pas un petit fait raconté dans une note en bas de page dans un manuel d'histoire C'est un événement clé de notre histoire collective, qui dépasse les cadres de la famille, ou encore de la langue et de la culture. Tous sont invités à la fête. »

Le Bicentenaire Lagimodière-Gaboury aura lieu du 28 au 30 juillet. Un défilé de charrettes de la Rivière-Rouge, des pièces de théâtre, un banquet, un spectacle musical et bien d'autres activités vous attendent. Inscription ou renseignements : 233-4888 ou www.lagimodieregaboury.ca.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

✔ 9 juin • ***Foire de la petite enfance - Gabrielle-Roy*** • Centre de la petite enfance et de la famille • pour les enfants nés en 2001 ou 2002 • un programme de dépistage et d'informations • rendez-vous nécessaire • 9 h à 16 h • École Gabrielle-Roy • info. : Joanne, 231-2350 ou Rachelle, 878-4886.

✔ 11 juin • ***40e anniversaire du sacerdoce de l'abbé Edmond Baril*** • Célébration eucharistique d'action de grâce • suivie d'une rencontre amicale à la salle communautaire • 13 h 30 • église Notre-Dame-de-la-Miséricorde.

La Broquerie

✔ 19 au 22 juin • ***Concours du meilleur*** • dans le cadre de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste • finale : 25 juin • soirée pour les femmes : 20 juin • 75 $ par personne • info. : Gérard, 346-4168.

✔ 24 juin • ***Tournoi de baseball SPN*** • dans le cadre de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste • 175 $ par équipe • info. : Ivan, 424-9677.

✔ 25 juin • ***Tournoi de beach volley-ball*** • dans le cadre de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste • 2 sur 2, homme et femme • 16 ans et plus • 40 $ avant le 25 juin, 50 $ le jour même • info. : Philip, 355-8557.

✔ 24 et 25 juin • ***Fête de la Saint-Jean-Baptiste*** • déjeuner aux crêpes, baseball, danse sur la rue avec Ya Ketchose, messe, défilé, volley-ball, Jacques Chénier, Bandaline, Big G et les vieux loups, les Normandeaux • 2 $ par personne / dimanche • jeux pour enfants le dimanche • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1 800 665-4443.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 10 juin • ***Vente bric à brac communautaire*** • 10 h à 14 h • info. : Monique, 248-2687.

Parc Windsor

✔ 9 juin • ***AGA de FAFM*** • 11 h à 13 h 15 • membre : 10 $; non-membre : 15 $ • dîner inclus • Salle Saints-Martyrs-Canadiens • info. : Joanne, 233-4915.

Saint-Boniface

✔ Jusqu'au 25 juin • ***Exposition Pluie Passagère*** • artiste : Paul Walty • La Galerie du CCFM.

✔ 31 mai • ***Mercredi de Gabrielle Roy*** • La Maison Gabrielle-Roy • soirée causerie • invitée : Dre Annette Saint-Pierre • sujet : Au pays de Gabrielle Roy • 19 h à 21 h • 375, rue Deschambault • info. : Elyse, 231-3853.

✔ 1 juin • ***AGA du Cercle de presse francophone du Manitoba*** • 19 h 30 • Salon Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface • info. : 941-3137.

✔ 2 juin • ***Soirée culturelle*** • en marge de l'AGA de l'Alliance des radios communautaires du Canada et Envol 91 • entrée gratuite • 21 h • Terrasse Daniel-Lavoie du CCFM.

✔ 3 juin • ***Soirée de levée de fonds annuelle*** • Sous le Baobab • l'Association des Camerounais et amis du Cameroun • buffet, danse et jeux • 18 h • 271, avenue de la Cathédrale • info. : Marthe, 237-8516 ou André, 488-9071.

✔ 6 juin • ***Session d'info / L'attachement*** • Pluri-elles • sujet : les différents styles d'attachement, comment renverser ses effets négatifs, comment rebâtir un sens de sécurité en nous et en nos enfants • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 6 juin • ***Mardi Jazz*** • invité : Laurent Roy • gratuit • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

✔ 7 juin • ***La soirée chocolatée*** • oeuvres d'art, prix à l'encan, confection de chocolat • collecte de fonds pour la Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface • 50 $ • 19 h • 369, avenue Taché / Institut de recherche clinique I.H. Asper • info. : 237-2067.

✔ 9 juin • ***Chant'Ouest 2006*** • groupe invité : Madrigaïa • 20 $ à l'avance et 25 $ à la porte • disponible À la page, 200 boulevard Provencher • 20 h • info. : 231-7036.

✔ 10 juin • ***Soirée karaoké de chansons francophones*** • Alliance française / CCFM • entrée libre • 19 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

✔ 10 juin • ***Session d'info / Les enfants seuls à la maison et en sécurité*** • préparation des enfants aux responsabilités associées à l'autonomie • 9 h à 12 h • École Précieux-Sang.

✔ 12 juin • ***Rencontre du Club La Lucarne*** • chaque membre présente un livre de son choix • 13 h • Maison Gabrielle-Roy / 375, rue Deschambault • info. : 235-0069.

✔ 13 juin • ***Mardi Jazz*** • invité : Ron Paley • gratuit • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

✔ 14 juin • ***AGA et 25ième anniveraire*** • Réseau Action Femmes • accueil, réunion, clin d'oeil sur 25 ans d'histoire, réception • R.S.V.P. : 13 juin • 18 h 45 à 21 h 15 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : Lyse, 231-7063.

✔ 15 juin • ***AGA de la Maison Gabrielle-Roy*** • La Maison Gabrielle-Roy • 16 h • 375, rue Deschambault • info. : Elyse, 231-3853.

Saint-Georges

✔ 13 juin • ***L'heure du conte*** • CRÉE • 15 h 30 • École communautaire • info. : Annie, 367-4651.

Saint-Laurent

✔ 14 juin • ***L'heure du conte*** • CRÉE • 18 h 30 • École communautaire Aurèle-Lemoine • info. : Lucille, 646-2044.

Saint-Norbert

✔ 4 juin • ***Souper pot luck*** • Club des familles adoptives francophones du Manitoba • 15 h à 20 h • Chez Jo-Anne et Tony • info. : Jo-Anne, 269-4179 ou Anie, 231-8293.

✔ 13 juin • ***L'heure du conte*** • CRÉE • 18 h 30 • École Noël-Ritchot • info. : Rosanne, 269-4834.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 1 juin • ***BBQ communautaire*** • Comité scolaire ÉCRB • pour familles, le personnel et ses partenaires de la communauté • pour les reconnaître et les remercier pour leur dévouement • 17 h à 20 h • École communautaire Réal-Bérard • info. : Bernard, 433-7706.

✔ 3 juin • ***Vente de débarras communautaire*** • 9 h à 15 h • info. : Rachelle, 433-7002.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ 2 juin • ***Tournoi de Poker*** • 60 $ pour 600 jetons et frais d'inscription • 5 $ pour 300 jetons de plus • inscription : 18 h 30 • 19 h • Local des Chevaliers de Colomb, 132, avenue Centrale • info. : Robert, 422-8344.

✔ 4 juin • ***Thé Printanier*** • organisé par le département de l'activité • pour faire un don (pâtisseries, artisanat, vente de garage ou autres), 422-5624, poste 207 • 13 h à 16 h • grande salle près de la Chapelle / Villa Youville.

✔ 4 juin • ***Déjeuner aux crêpes*** • Chevaliers de Colomb • adultes : 5 $ / enfants : 4 $ • profits versés aux deux écoles secondaires • 10 h à 13 h • local des Chevaliers de Colomb / 132, avenue Centrale.

Sainte-Geneviève

✔ 10 juin • ***Les jeux Redneck*** • cérémonie d'ouverture : 10 h • variété de jeux pour les adultes et les enfants • pig roast en soirée • journée de pluie : 17 juin • centre récréatif • info. : Lucy, 422-6144.

Shilo

✔ 10 juin • ***Grande vente de bric à brac*** • réservation de table : 797-3349 • 10 $ à l'avance, 20 $ après le 1 juin • 10 h à 17 h • École La Source.

Winnipeg

✔ 3 juin • ***Gala 15e anniversaire*** • Envol 91 FM et Alliance des radios communautaires du Manitoba • 60 $ / 50 $ pour les membres d'Envol 91 FM • 18 h • Hôtel Fort Garry • info. : 233-4243.

✔ 3 juin • ***Marcheton pour l'Association Celiac du Manitoba*** • 10 h • Parc Kildonan • info. : Monique, 237-4898.

✔ 7 juin • ***AGA de l'Alliance française du Manitoba*** • suivie d'une réception • 18 h • 934, avenue Corydon • info. : 477-1515.

Camps d'été du Réseau communautaire

✔ 4 au 7 juillet • ***Dauphin*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Cathy, 638-5427.

✔ 14 au 17 août • ***La Broquerie*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Darrel, 320-9698.

✔ 8 au 11 août • ***Notre-Dame-de-Lourdes*** • pour les 11 à 13 ans • info. : Micheline, 248-2034.

✔ 10 au 13 juillet • ***Saint-Georges*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Ginette, 367-8244.

✔ 24 au 27 juillet • ***Saint-Malo*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Muriel, 433-2582.

✔ 17 au 20 juillet • ***Saint-Pierre-Jolys*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Muriel, 433-2582.

✔ 31 juillet au 3 août • ***Sainte-Anne-des-Chênes*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Diane, 422-8650.

✔ 21 au 24 août • ***Shilo*** • pour les 6 à 10 ans • info. : Sheila, 824-2091.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

UNE RADIO



Pendant dix ans, la radio communautaire a été le rêve porté par ceux et celles qui ont milité pour qu'elle voie le jour.

Depuis 15 ans, CKXL est une réalité qui prend sa place dans la communauté. Une radio pour dire qui on est. Une radio pour refléter les multiples accents de la francophonie. Une radio pour intéresser les jeunes à la musique en français. Une radio pour nous ressembler, et nous rassembler.

Les premières années n'ont cependant pas été faciles. Les équipes de la première heure ont débordé d'énergie et d'idées, mais les revenus n'y étaient pas. La radio, criblée de dettes, a presque déclaré faillite. Mais a tout de même été soutenue par une communauté qui est venue à son secours, par des créanciers qui ont patienté, par des bénévoles surtout qui se sont investis corps et âmes pour que cette voix reste bien vivante.

Pendant quelques années, la question qui était sur toutes les lèvres quand on parlait de CKXL, c'était : est-ce que la dette est effacée?

Puis est venu le temps de réfléchir à l'avenir de la radio. En 1996, une équipe tourne la page, lance un nouveau son, une programmation et un nouveau nom. CKXL devient Envol 91,1 FM. La radio prend son envol.

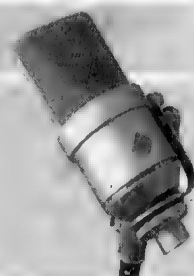
De nos jours, Envol est toujours une affaire de passion, d'engagement, de bénévoles qui sont de vrais mordus du micro.

Ce cahier relate un peu des aventures de la radio, de ses premières heures à nos jours. Il rend surtout hommage à ses pionniers et aux nombreux bénévoles qui continuent de porter le flambeau haut et fort.

QUI NOUS DONNE DES AILES

15 ans

« Les aiguilles bougent! »



Petite histoire de la gestation d'une radio, jusqu'à son entrée en ondes le 21 octobre 1991.

Marie-Chantal BÉDARD

Un dossier intitulé « Pour une radio communautaire », signé par Robert Boucher en 1982 et presque oublié sur une tablette dans les bureaux du Conseil jeunesse provincial, contient des constatations peu surprenantes : les jeunes n'écoutent pas la radio et la télévision françaises. Le dossier contient aussi une solution : le concept de la radio communautaire. Une fois le dossier ouvert entre les mains de Vincent Dureault, les premiers balbutiements d'une radio communautaire francophone se font entendre et les échos de la volonté de la communauté résonnent dès la première rencontre publique convoquée en 1985 par le CJP.

« L'intérêt était là, raconte Vincent Dureault. On a été énormément surpris qu'une petite annonce qui avait passé deux semaines dans *La Liberté* ait inspiré une cinquantaine de personnes à venir. » Un conseil administratif est créé.

« Voilà qu'on était un CA de dix personnes avec aucune idée comment s'y prendre!, ajoute Vincent Dureault. C'est là où entre en jeu Michel Delorme, qui a été la personne instrumentale. La radio communautaire, selon moi, n'aurait pas vu le jour sans lui. Il a été la personne clé pour toutes les radios communautaires au Canada. Il avait été embauché pas la Fédération des Jeunes Canadiens-français et dirigeait étape par étape qui on devait voir, quel équipement acheter, quelles attentes étaient possibles. »

La radio communautaire devint un effort pour contrecarrer l'assimilation, faire connaître ce qui se passe en français à l'extérieur des écoles, rassembler la communauté francophone, lui donner une voix locale et promouvoir la chanson française. « Cela donne la porte de sortie des artistes qui faisaient déjà des disques qu'on n'avait pas l'occasion d'entendre », explique le président du conseil d'administration de 1989 à 1991, Émile Hacault.

« Les jeunes avaient une fausse impression de la musique française parce qu'on entendait rarement de bons groupes », remarque Vincent Dureault.

D'abord un rêve

71 000 watts et un rayon de 100 kilomètres : voilà la puissance et le territoire qui serait couvert par la nouvelle radio communautaire. 85 % des francophones auraient une solution alternative à CKSB, à l'époque la seule radio francophone au Manitoba. Ayant pour mandat d'informer les Manitobains, CKSB serait donc complétée par la création d'une nouvelle radio communautaire. Ils partageraient la même tour à Starbuck et les bénévoles de CKXL, s'y connaissant dans le domaine de la radio, pourraient éventuellement faire carrière à CKSB ou ailleurs. Mais avant de réaliser ce rêve, le conseil, les bénévoles et la communauté auront plusieurs obstacles à franchir, notamment le financement et l'obtention du permis de diffusion.

Mettre en ondes une radio communautaire coûte plus de un demi-million $. Le Secrétariat d'État (aujourd'hui Patrimoine Canadien) en fournit près de la moitié. Pour le reste, on fait appel à la Province, à la Ville, au gouvernement du Québec, à Francofonds, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à des commerçants et organismes locaux. Une somme de 40 000 $ donnée par des individus témoigne de l'engagement communautaire.



Archives La Liberté

Émile Hacault, le président du conseil d'administration de 1989 à 1991, reçoit le prix du communicateur de l'année de l'Association de la presse francophone en 1991 en reconnaissance de son travail avec les radios scolaires. « Je me suis dit que s'il y avait moyen de monter des radios scolaires, une radio communautaire serait possible. Mais j'ai rapidement pu constater que ce n'est pas la même paire de manches! »



Archives La Liberté

Le 21 octobre 1991, 6 h : Christian Laroche entame la première émission *Entre deux toasts* un peu surpris. « Oh, les aiguilles bougent, on est en ondes! CKXL, votre radio, votre moyen de communiquer est maintenant en ondes. Un gros bonjour à nos auditeurs et bienvenue à la radio d'aujourd'hui. CKXL, 91,1 FM. » Les dernières paroles sont prononcées tandis qu'on entend *Finalement* de Gerry et Ziz. Puis, *Jours de plaine* a suivi. Les premiers commentaires témoignent de la surprise générale de la qualité du son.

Au printemps de 1990, une demande de permis est déposée au CRTC. Mais le CRTC impose juste après un gel sur les nouveaux permis. « On avait l'argent, on était prêt, et il n'y avait qu'à obtenir le permis, souligne Émile Hacault. Le CRTC suggéra de faire une demande pour une fréquence éducative au lieu d'une fréquence commerciale parce qu'il avait gelé les demandes commerciales. Par contre, toutes les études techniques avaient été faites pour une fréquence commerciale, alors on a dû faire une deuxième étude technique. On a appris qu'il existait déjà une tour et qu'il fallait l'utiliser, alors il a fallu négocier avec CKSB. C'était la seule façon d'aller en ondes sans attendre deux ans. »

Une radio naît

La radio obtient un permis temporaire. Afin de montrer à la communauté ce que serait la radio communautaire, une petite équipe part en région dans une station de radio mobile qui a un rayon de 5 km. On se rend à La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, Île-des-Chênes et Saint-Boniface. Jean Fontaine forme des bénévoles dans des ateliers. On organise des entrevues avec des gens locaux pour montrer ce que la radio pourrait donner. La radio ambulante a même de la visite presque célèbre : à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, Mitsou passe une heure au Centre culturel franco-manitobain et se fait nommer présidente honoraire!

« La communauté était très enthousiaste – ça faisait dix ans qu'on parlait de radio communautaire, raconte le premier directeur de CKXL, André Boucher. Il y avait au-delà de 100 bénévoles avant la mise en ondes officielle, les gens étaient très excités de se tremper les pieds dans la radio. À l'époque, la radio scolaire commençait, les gens avaient soif pour plus de français. » La Broquerie et Sainte-Anne ont déjà des radios scolaires et en 1991, Émile Hacault quitte la présidence du CA pour mettre sur pied L'Alliance des radios communautaires à Ottawa. L'automne de cette même année, CKXL reçoit enfin son permis et dispose d'un an pour entrer en ondes. La voix de la francophonie retentit partout au pays.

Christian Laroche est alors le seul animateur rémunéré. Les bénévoles prennent la relève pour les 111 heures d'émission hebdomadaires. CKXL est la seule radio francophone sur la bande FM dans l'Ouest canadien.

Le 21 octobre 1991, l'équipe est toute prête : « Ça avait été excitant de voir le studio se faire construire, relate André Boucher. Mais le plus beau moment a été quand Christian Laroche a dit les premiers mots en ondes : "Les aiguilles bougent!" »

15 ans

La radio : une passion en ondes



Malgré les hauts et les bas de la radio communautaire, les bénévoles animateurs et du conseil d'administration ont assuré sa survie.

Marie-Chantal BÉDARD

Que faire d'une grande collection de disques dont les mélodies ne sont en général destinées qu'à une seule paire d'oreilles ? Partagez-la! Voilà une des raisons qui pousse une quarantaine de bénévoles à animer des émissions sur Envol, sept jours par semaine, de 7 h à 24 h, appuyés par deux animateurs payés, qui assurent l'émission du matin et du retour à la maison.

« J'avais trop de disques, et je ne savais pas qu'en faire », raconte Éric Lesage, qui a pendant six ans animé *À la recherche du temps perdu* avec Frédérik Lesage, *Si vous payez le cognac* avec Julien Bédard et *Du bruit qui pense* en solo.

Pas besoin d'aimer parler en public pour animer. « La radio, c'est bien pour les gens qui ont quelque chose à dire mais qui sont gênés, explique Éric Lesage. On est seul dans une pièce, personne ne nous voit, il n'y a que les ondes qui transportent nos paroles et la musique. C'est une activité qui peut être très créative, mais très simple. »

Les années sombres

Et qu'arrive-t-il quand la radio communautaire est en panne? On fait comme Denise Lecuyer et on devient bénévole, pas devant le micro, mais membre du conseil. « Juste comme je prenais goût à faire de la radio, j'ai vu à la télévision que CKXL avait un déficit de 250 000 $, raconte Denise Lecuyer. Je me suis dit que ce serait dommage de perdre la radio communautaire. C'est là que j'ai décidé de donner un coup de main. En 1992-93, les gens fuyaient CKXL. Il n'y avait pas de coordination, ni de stabilité. À part l'employé du matin, on jouait beaucoup de musique préenregistrée. Quand les bénévoles arrivaient en poste, c'était le désordre. Le samedi, c'était la foire totale. Les bailleurs de fond, les auditeurs et les bénévoles avaient perdu confiance. Il a fallu tout reconstruire pour rétablir la crédibilité. On est venu extrêmement proche de ne pas avoir de radio communautaire, on est venu à un poil de la fermer.

« C'est grâce au travail des bénévoles que la radio a pu survivre, poursuit Denise Lecuyer. Le conseil bénévole a travaillé pendant six à huit ans pour la faire vivre. C'est rare que les gens restent si longtemps, mais ils étaient tellement engagés envers la radio qu'ils ne voulaient pas partir et la laisser tomber des ondes. »

Plus de sept ans se sont écoulés avant que Denise Lecuyer puisse animer une émission. À la barre de *C'est de vos affaires* de 1999 à 2005, elle a réalisé des entrevues avec des gens d'affaires. En ce moment, elle anime *Le punch aux fruits*, un cocktail de musique variée diffusé les samedis. « Quand je découvre de la musique, c'est platte de la garder pour moi », souligne-t-elle.



photo : Marie-Chantal Bédard

Charles Leblanc anime *C'était beau, c'était intéressant, j'ai vraiment aimé ça* depuis 1991 : « J'aime jouer de la musique inconnue, nouvelle ou d'ailleurs.



photo : Marie-Chantal Bédard

Pour Éric Lesage, rien de plus naturel que de passer du reggae à la musique classique. Pas surprenant qu'Envol 91,1 soit reconnue pour la variété musicale!



Archives La Liberté

Denise Lecuyer anime *Le punch aux fruits* tous les samedis. « Le plus grand compliment qu'on peut faire, c'est une demande spéciale. »

Entendre les bénévoles parler en ondes est une façon de normaliser la langue d'ici, selon Denise Lecuyer. « S'entendre parler en ondes nous fait voir que la radio, ce n'est pas juste Radio-Canada à Montréal. On entend des accents de toutes les sortes, ce qui reflète la communauté. De ces jours, on entend parler sur les ondes des francophiles et des nouveaux arrivés. La radio est une place où l'on peut facilement agrandir l'espace francophone. »

À la découverte du son

Depuis les tout débuts de la radio, Charles Leblanc anime *C'était beau, c'était intéressant, j'ai vraiment aimé ça*. C'est en effet lors de son émission dans la station ambulante de l'été 1991 que, accompagné de Philippe Habeck, il s'est entretenu avec Mitsou au Centre culturel franco-manitobain. Mais il ne faut pas prendre Charles Leblanc pour un professionnel! « Je n'avais jamais fait de radio avant, indique-t-il, et je me suis dit : tiens, voilà un nouveau médium à explorer. »

Il coanime d'abord avec Bertrand Nayet une émission de variétés. « On peut créer des mondes imaginaires à la radio. Les gens se font des images d'après les suggestions sonores, comme la fois où avec un disque de sons de campagne, j'ai pu donner l'impression d'être en campagne. » Tout est possible à la radio : des entrevues imaginaires avec des mimes, des voyages dans des terres exotiques… à l'intérieur de « snowdômes ».

Un peu de planification, l'envie de partager de la nouvelle musique inconnue et des idées à partager, voilà les outils de l'animateur bénévole. Multiplié par 40, on obtient une radio communautaire qui répond à tous les goûts. « La radio est un moyen de rassembler la communauté, constate Charles Leblanc. C'est une occasion exceptionnelle. C'est pourquoi il faut en prendre soin. »

15 ans

De bouche à oreille... au cœur



Une chasse aux trésors pour de la bonne musique française aboutit à un réseau des meilleures tounes.

Marie-Chantal BÉDARD

C'est en 1991 que mon père me donne une cassette d'un groupe québécois nommé Beau Dommage que j'entends pour la première fois. Cette surprise de l'Est m'est familière, la troisième chanson du côté B s'appelle *Marie-Chantale*. Comme la langue que je parle, le groupe de musique dont mon père s'est inspiré pour me nommer vient de loin et s'est rendu jusqu'ici. Michel Rivard me berce le soir avec « Bonsoir Marie-Chantal », mais Roxette prend le dessus le lendemain en me chantant « Hello, you fool, I love you ».

Je range la cassette de Beau Dommage parmi les autres de ma petite collection d'albums, dont la majorité sont anglophones. Les bijoux dans ma collection : les perles francophones. Peu nombreuses, chacune est précieuse parce qu'elle m'est parvenue par une sorte de hasard voulu et même recherché. La chasse aux trésors se faisait de bouche à oreille, et quand on entendait parler d'un bon groupe, on filait Chez le Disquaire. Les yeux de mon frère Julien dansaient quand on allait en mission commander une cassette et que, deux semaines plus tard, les airs d'Indochine ou d'Harmonium retentissaient dans la maison. Les voyageurs qui rentraient de France apportaient les pièces les plus exotiques : la cassette de MC Solaar que ma sœur Gisèle a rapportée nous a fait découvrir un rap tout autre tandis que les balades de Soldat Louis m'ont laissée avec l'amertume d'une mer que je n'avais jamais vue.



Marie-Chantal Bédard.

photo : Daniel Bahuaud

De la bonne musique francophone, c'était de l'or pour une adolescente de 13 ans qui développait ses habitudes d'écoute. J'avais beau répondre à ceux qui me disaient « French music sucks » que la musique française ne *suck* pas, mais avec très peu de preuve, on ne va pas loin. Comme pour plaider ma cause, la radio communautaire, mise en ondes en octobre 1991, fit jouer du Vilain Pingouin et du Jean Leloup. En parallèle avec les activités scolaires comme les spectacles de Kashtin et de Foule Faire, la musique française moderne s'ajoutait au répertoire de chansons religieuses ou folkloriques apprises à l'école.

Mieux encore, avec la radio, on pouvait entendre une langue familière : c'était Sainte-Anne, La Broquerie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-Baptiste, Aubigny et Marchand qui parlaient. Tous les samedis matin, on allumait la radio à CKXL 91,1 FM et mon frère Michel et ses amis Daniel et François devenaient *Les enfants de chœur*. Toutes les folies et les comédies qu'ils improvisaient chez nous étaient diffusées dans tous les foyers au Manitoba! Le rire est le propre de l'homme, y-a-t-il meilleur moyen de le transmettre qu'à la radio?

Les autres cassettes anglaises, je suis quand même contente de les avoir. Le quota de la CRTC est bien équilibré : 65 % français et 35 % anglais. J'apprécie Billie Holiday qui, avec son chant, m'a montrée qu'on peut pleurer sans verser une larme et Neil Young, qui m'a montré à jouer de la guitare. Les mélodies captées dans le vent de la plaine inspirent toutes les langues et, entrelacées avec la poésie des paroles françaises, forment les nouvelles chansons d'ici. Quand j'entends cet accent particulier jouer en ondes parmi les talents du Québec, d'Acadie, de France, d'Afrique et d'ailleurs, je me dis « Comme c'est beau d'entendre ça! »

15 ans

Passionnés de la radio



Les bénévoles d'Envol FM s'acharnent à donner de leur temps à la radio communautaire. Et donner, et donner et donner. Oui, mais pourquoi? Alain Chappaz, Nicole Dupéré, Marc Giguère, Hélène Perreault et Stéphane Oystryk expliquent.

Daniel BAHUAUD

«J'ai toujours voulu faire de la radio, déclare Nicole Dupéré. Quand j'étais petite, je me promenais dans la maison avec une énorme boîte sur la tête dans laquelle j'avais taillé des fentes. J'obligeais mes parents à m'écouter parler "à la radio". Personne ne s'étonne que j'aie animé des émissions à Envol FM, presque sans interruption, de 1991 jusqu'au printemps de 2005.

« La radio est une expérience intime, poursuit-elle. Seule dans un studio, tu parles seule à l'auditeur dans son salon ou sa voiture. C'est très personnel. Et puis ça fait travailler son imagination, autant chez les animateurs que chez les auditeurs. Il n'y a pas de visuel. Tu dois écouter et visualiser.»

Nicole Dupéré n'est pas seule à s'être entichée de la radio. D'autres, comme Alain Chappaz, sont encore plus épris. Du moins, plus animés. « C'est le cas de le dire, lance-t-il. Présentement, j'anime quatre émissions : *La soupe chaude, le Blues, Rétrovision* et *Pucelle oreille*. Ça, c'est sans compter celles que j'ai animées depuis 1997. Je suis tellement imbu de radio que j'ai inventé des personnages spéciaux qui animent les émissions à ma place. Ils ont chacun une voix qui leur est propre. "Albert Leduc", à la voix rauque, anime le Blues. "Jurassic Bob Lajeunesse" anime *Rétrovision*. Et ainsi de suite.»

Oui, mais pourquoi? Pourquoi passer tant de temps en ondes? Et d'où sort cette manie de la radio? « Je suis radiomane, confie Alain Chappaz. J'étais en congé de maladie et un de mes amis, qui animait alors une émission à Envol FM, m'a invité au studio. J'ai tellement aimé ça que je ne suis jamais parti.

« Et puis ça me détend, poursuit-il. Mon travail est ridiculement stressant. La radio, c'est ma soupape. C'est un passe-temps intense, comme l'informatique par ailleurs. Vous devriez voir l'équipement que j'ai installé chez moi pour faire du préenregistrement. Je pourrais lancer ma propre radio communautaire! »

Et puis il y a le plaisir de partager ses goûts, ou plutôt ses obsessions musicales. « J'aime faire jouer et découvrir des pièces musicales qu'on n'a pas l'habitude d'entendre à la radio », souligne Marc Giguère, un passionné du blues et de la musique psychédélique qui partage son savoir encyclopédique avec Envol FM depuis 1992. « J'ai rarement répété les morceaux que j'ai joués, tant ma collection est massive. Et les auditeurs apprécient ça, puisqu'on est très éloigné des sentiers battus.»

En effet, Marc Giguère a des auditeurs qui l'écoutent fidèlement depuis ses tout débuts. « Il y en a même un qui est devenu un bon ami, ajoute l'animateur. On aime prendre un verre ensemble et parler rock progressif et psychédélique.»



Archives La Liberté

Nicole Dupéré : « La radio, ça fait travailler son imagination, autant chez les animateurs que chez les auditeurs. »



Archives La Liberté

Alain Chappaz : « Je suis radiomane. Un de mes amis m'a invité au studio d'Envol FM. J'ai tellement aimé ça que je ne suis jamais parti. »

Selon Nicole Dupéré, cette passion explique le fait qu'il y ait tant d'émissions spécialisées à Envol FM. « Ça a certainement été le cas pour moi avec la musique africaine, souligne-t-elle. Lorsque j'animais l'émission du matin, le directeur Christian Laroche me demandait souvent de jouer "autre chose" – il voulait dire de la musique francophone d'ici et du Québec. Mais un jour, je l'ai surpris à siffler un air d'Aled. Il ne s'en était même pas rendu compte! C'était un moment de victoire et de gloire personnelle.»

N'empêche qu'un bon nombre d'animateurs ont la francophonie manitobaine et canadienne à cœur. « C'était certainement mon premier souci lorsque j'ai commencé ma première émission, affirme Hélène Perreault. On est tellement entouré de médias anglophones. Moi, je voulais renouer avec la musique française, d'abord les artistes que je connaissais alors que j'étais plus jeune. Et puis je me suis ensuite lancée à la découverte de la scène contemporaine.

« J'ai également eu le plaisir de rencontrer et d'interviewer un bon nombre d'artistes québécois et franco-manitobains, poursuit-elle. Figurez-vous que ma première entrevue a été avec Gilles Vigneault! Ensuite, il y a eu Daniel Lavoie, la Bottine Souriante, Richard Desjardins et les gens d'ici comme Marcel Soulodre, Ginette Roy et Madrigaïa. C'est toute une découverte musicale que je fais.»

D'autres, sans nécessairement animer bénévolement, ont la francophonie à cœur. C'est le cas de Stéphane Oystryk. En 2004, alors qu'il animait à titre d'employé salarié l'émission du retour à la maison, il a eu l'idée d'organiser un spectacle de levée de fonds.

« Le format n'était pas nouveau, confie-t-il. Envol FM monte des spectacles du genre assez régulièrement, mais avec des formations musicales plus aptes à attirer les baby boomers. Moi, j'avais le souci de rejoindre la jeunesse franco-manitobaine. Alors, au lieu d'inviter les Louis Boys à cette soirée de levée de fonds, j'ai invité des artistes comme Nadia Gaudet, Kraink et Benoît Morier. On a nommé le tout *Autre Chose*. Pas mal de gens se sont rendus à la Salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. On a récolté des fonds pour la radio, sans parler de nouveaux membres. Et puis on a réussi à chercher des oreilles plus jeunes.»

Le dévouement qui anime les bénévoles d'Envol FM a beau prendre plusieurs formes, chose certaine, il se maintiendra pour encore un autre 15 ans. « Il faudra qu'on me chasse du studio pour se débarrasser de moi », lance Hélène Perreault.

« Je m'amuse trop pour songer à quitter », confie Alain Chappaz.

« Après 15 ans, je ne suis toujours pas écœuré, déclare Marc Giguère. Pourquoi arrêter? »

15 ans

Un impact important

Envol 91,1 FM appuie les chanteurs d'ici dans un effort constant de les faire connaître au public.

Jennyfer COLLIN

Pour les quinze ans de la radio communautaire Envol 91,1 FM, des chanteurs soulignent l'importance qu'a eue la station au début de leur carrière. Tous s'accordent pour dire que cette radio a un cachet spécial qui la rend indispensable aux artistes manitobains.

« Envol, c'est quelque chose de spécial, raconte le chanteur Paul Lachance. Envol, c'est… je peux pas trouver les mots! C'est un moyen de se faire entendre, ça enrichit la communauté et ça a permis aux Franco-Manitobains d'entendre de la musique francophone. »

La chanteuse Nadia Gaudet abonde dans le même sens et considère que la radio communautaire offre une diversité musicale intéressante.

« C'est grâce à une station comme Envol qu'on apprend à connaître les artistes francophones de l'extérieur, explique-t-elle. On y joue souvent ce qu'il y a de populaire au Québec et en France et ce sont des styles musicaux qu'on écouterait! Mais aussi, on se fait influencer par les autres artistes francophones d'ici avec Envol. »


Archives La Liberté
Nadia Gaudet.


Archives La Liberté
Paul Lachance.


Archives La Liberté
Marie-Claude MacDonald.

Des pieds et des mains

« La station est flexible au niveau du contenu et les émissions touchent plusieurs genres de musique, remarque la chanteuse membre du groupe Madrigaïa, Marie-Claude MacDonald. Ça permet donc de rejoindre un auditoire plus large et de tous les âges. »

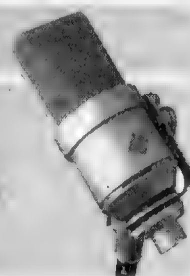
Les artistes reconnaissent qu'Envol est très présent dans la promotion de leurs activités musicales. « Ils vont jouer nos démos sur les ondes », note la chanteuse Geneviève Toupin.

« C'est génial pour les artistes franco-manitobains, ajoute Nadia Gaudet. J'ai même joué trois chansons *live* en studio qu'ils ont jouées pendant un an, un an et demi par la suite. Ils voulaient mes chansons mais je n'avais pas de démo, alors ils m'ont dit de venir les enregistrer en studio. Je suis rentrée en studio avec ma guitare et j'ai enregistré mes chansons tard un soir. C'était tellement le *fun* et encourageant! »

Nadia Gaudet ajoute que, comme Envol est membre de l'Alliance des radios communautaires (ARC), la musique des artistes d'ici peut ainsi être diffusée partout au Canada. « C'est vraiment intéressant, souligne-t-elle. Une des chansons de Benoît Morier et une de celles de Justin Lacroix se sont retrouvées dans le top 10 de l'ARC. Ça veut donc dire qu'il y a des gens qui demandent à entendre leurs chansons ailleurs au pays. »

En plus de la diffusion de la musique des artistes franco-manitobains, Envol les invite également à donner des entrevues dans les diverses émissions, en plus de faire la promotion des spectacles et des événements musicaux.

« Quand les artistes francophones d'ici commencent, c'est plutôt se faire voir en spectacle qui est important. Une fois que tu as fait les soirées 100 Nons et autres, t'as besoin d'un médium comme la radio communautaire pour faire entendre ta musique », précise Nadia Gaudet.



15 ans

Sur une même longueur d'ondes

Les journées sont chargées, mais un esprit d'entraide et communautaire anime l'équipe d'Envol FM. Fort heureusement! Sans une équipe engagée, la radio communautaire ne pourrait pas bien desservir les francophones.

Daniel BAHUAUD

«Une journée typique aux bureaux d'Envol FM, ça n'existe pas, lance la directrice générale de la radio communautaire, Annie Bédard. Chaque employé a des fonctions précises, c'est sûr, mais tout le monde s'entraide et se soutient. Il ne faut pas compter ses heures! »

Prenons justement le cas d'Annie Bédard. Dès son arrivée au bureau, elle doit éteindre quantité de petits feux, tout en appuyant et encourageant son équipe. « Je fais du *coaching* et de l'écoute active, souligne-t-elle. Et, en temps et lieu, de la rétroaction sur la performance de l'équipe. De plus, je m'occupe des demandes de subventions, des collectes de fonds et du suivi face aux ventes. J'assure également la liaison entre Envol FM et l'Association des radios communautaires et le conseil des radios communautaires de l'Ouest canadien et des Territoires du Nord-Ouest. Les journées sont longues, mais du point de vue professionnel et humain, c'est palpitant. J'adore ça.»

Le coordonnateur de la programmation Éric Zogbi abonde dans le même sens. « C'est un réel plaisir que d'être à Envol, déclare-t-il. Je suis fier de pouvoir appuyer la communauté et de contribuer à la promotion de ma culture. Parfois, il faut revenir au bureau à des heures tardives, surtout lorsqu'il y a des pannes et des pépins techniques. Mais ce n'est pas irritant. Je le fais tout bonnement, avec plaisir.»

Éric Zogbi est le premier à se rendre aux bureaux d'Envol FM puisqu'il anime l'émission du matin. « Je suis là à 6 h 30 pour préparer l'émission, explique-t-il. De 7 h à 9 h, je suis en ondes. Après quoi j'assume mes responsabilités de coordonnateur de la programmation. En gros, mon job est technique. J'aide les bénévoles à enregistrer des émissions en studio, j'enregistre les annonces publicitaires pour nos commanditaires et je m'assure que les émissions sont programmées afin qu'elles soient diffusées automatiquement, surtout en soirée et le week-end. Le pire, c'est quand il y a une panne du réseau et qu'on cesse de diffuser. Heureusement, ça n'arrive pas souvent. Ah oui! J'oubliais presque; je répare aussi les ordinateurs! »

La coordonnatrice des projets spéciaux, Annick Boulet, porte également plusieurs chapeaux. « Ça change d'un mois à l'autre, lance-t-elle avec humour. Je gère le travail de nos bénévoles, en coordonnant leurs efforts à ceux de la station. Je sers donc de personne ressource qui leur refile les nouvelles de la station. De plus, j'ai récemment fait l'inventaire des radios scolaires de la Division scolaire franco-manitobaine. Ce recensement, je le fais présentement pour les écoles d'immersion de la province. L'idée est de voir quelles ressources existent dans ces écoles et comment Envol FM peut les appuyer.»



photo : Daniel Bahuaud

L'équipe d'Envol FM : Annick Boulet, Claire Hince, Daniel Gervais, Éric Zogbi et Annie Bédard.

Annick Boulet a également aidé à mettre sur pied l'émission CDTracké avec Action Médias. Elle appuie également la gestionnaire d'Action Médias, Dominique Philibert, dans la réalisation de nouveaux projets. Et de plus, elle a fait d'importantes contributions à l'organisation de la célébration du 15e anniversaire d'Envol FM. Tout cela, bien sûr, en aidant ses collègues. « J'aide parfois à enregistrer des émissions et des annonces publicitaires, souligne-t-elle. Surtout lorsque Éric est absent. C'est l'*fun*. Ce n'est jamais la même chose.»

Même son de cloche chez l'adjointe administrative Claire Hince qui, de 8 h à 16 h, s'occupe de la réception, de la correspondance, de la comptabilité et d'autres travaux de bureautique. « Ma plus grande responsabilité, c'est de m'assurer qu'il y a toujours quelque chose en ondes, déclare-t-elle. Je me suis habituée à travailler tout en ayant une oreille à l'écoute de la radio!

« J'aime beaucoup donner suite aux contrats publicitaires, poursuit-elle. Ça me permet de rencontrer les commanditaires et, par conséquent, de mieux connaître ma communauté. Chose curieuse, malgré toutes mes fonctions, je m'amuse beaucoup. C'est du travail, mais l'ambiance est amicale et décontractée. On rit beaucoup. Et puis pour moi, c'est valorisant de pouvoir travailler en français.»

L'animateur de l'émission du retour à la maison, Daniel Gervais, est du même avis. « Je joue presque uniquement de la musique en français, souligne-t-il. Je connais bien la discothèque d'Envol FM et j'aime explorer ses petits racoins pour offrir du nouveau aux auditeurs. Pas juste pour stimuler leurs oreilles, mais pour stimuler leur identité et leur sens d'appartenance à la communauté francophone. Quand je quitte la station à 18 h, c'est avec fierté, en sachant que j'ai contribué au fait français.»

Annie Bédard, elle, ne quitte pas nécessairement le bureau à 18 h. En tant que directrice générale, elle assure la liaison entre Envol FM et la communauté. « Je n'ai pas le temps de faire de la radio!, lance-t-elle. J'assiste à trop de réunions pour me le permettre.»

Ces réunions, rappelle-t-elle, sont nécessaires au bon fonctionnement de la radio communautaire. « Je fais le suivi, avec la gouvernance, de la vingtaine de dossiers sur lesquels je travaille, explique-t-elle. Pour y arriver, il faut des rencontres avec le conseil d'administration et ses sous-comités. Et puis il faut aussi planifier l'assemblée annuelle.»

De plus, Annie Bédard et la présidente d'Envol FM, Francine Deroche, siègent à plusieurs comités de travail communautaire, dans le but de faire du réseautage avec les différents organismes franco-manitobains. « Nous cherchons constamment à trouver de nouveaux moyens de contribuer au développement de la francophonie manitobaine, rappelle-t-elle. "Comment rejoindre les jeunes, les aînés, les femmes, les écoles, bref tout le monde?" C'est la question que nous nous posons constamment. Pour y arriver, il faut être à l'écoute de la communauté. C'est elle qui nous diffuse autant de messages que nous le faisons en ondes! »

15 ans

Les ados prennent les ondes



Véronique CÔTÉ

Ils ont entre 12 et 17 ans. Ils sont une dizaine à faire l'apprentissage des ondes. Ils ont choisi de faire de la radio en français malgré ses limites. Leur auditoire est restreint et ils en sont conscients. Ils se sont donné comme mission de faire découvrir la culture francophone à leurs amis. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les animateurs juniors d'Envol apprécient l'expérience.

« Ce que j'aime de cette radio, c'est qu'on s'y sent chez soi. On se fait rapidement des amis. Si on fait des gaffes, ce n'est pas aussi grave que dans une radio professionnelle. On reçoit moins de critiques et on est beaucoup plus libre », expose Marie-Ève Fontaine, une collaboratrice occasionnelle d'Envol.

L'ambiance familiale de la station a également été soulignée par le jeune animateur de Radio-Ados, Kevin Prada. « C'est spécial d'être là, deux adolescents, à diffuser un dimanche soir. Il s'en passe des niaiseries. Je me rappelle d'un soir où l'alarme a sonné. On a dû continuer comme si de rien n'était, jusqu'à ce qu'il y ait une panne d'électricité », raconte-t-il.

Les deux collaborateurs jugent important de promouvoir la musique et la culture francophones. « La question pour moi était beaucoup d'évaluer si je voulais ou non faire de la radio. Le fait de le faire en français n'a même jamais été remis en question », précise Marie-Ève Fontaine. L'avenir du français préoccupe aussi l'animateur de Radio-Ados : « Il y a une grosse lacune pour la musique francophone moderne. On se limite souvent à de la musique traditionnelle. Je veux permettre à mes auditeurs de se divertir en français », affirme Kevin Prada.

Malgré l'enthousiasme des animateurs, les auditeurs restent peu nombreux. Le manque de publicité, les préjugés et la plage horaire expliquent la faible écoute selon l'animateur de Radio-Ados. « Bien des gens ne sont pas au courant que nous existons. Nous sommes, en plus, aux prises avec les stéréotypes. Les gens croient que la musique française n'intéresse que les vieux. La plage horaire du dimanche soir n'aide en rien », résume-t-il. Il faut trouver des sujets qui intéressent les jeunes et diffuser de la musique qu'ils aiment. »

Le problème ne se limite pas qu'à la langue. L'écoute de la radio, quelle qu'en soit la langue, n'est pas l'activité favorite des jeunes. Ces derniers sont un auditoire difficile à rejoindre pour toutes les stations. « Les goûts et les intérêts des adolescents varient énormément entre 12 et 18 ans. Il faudrait diviser le public cible et faire plusieurs émissions. Malheureusement, ce n'est pas encore possible », déplore la réalisatrice de CDTraké, Dominique Philibert.

Même ceux qui participent à Envol ne l'écoutent pas nécessairement de manière quotidienne. « Je n'écoute pas beaucoup de radio, mais je sélectionne toujours Envol en premier. Je l'écoute surtout pour entendre des gens que je connais », avoue candidement Marie-Ève Fontaine.

Si faire de la radio pour les jeunes représente un défi en soi, une station jeunesse de langue française en milieu minoritaire doit surmonter des obstacles supplémentaires. « Il reste beaucoup de travail à faire parce que la culture anglophone de média de masse reste très forte, explique Dominique Philibert. Pour son émission, elle compte sur un répertoire musical mixte français et anglais pour attirer le public. « Il faut être réaliste, pour la majorité des jeunes, le français demeure relié à l'école et demande plus de travail. Pour les initier à la musique francophone, on doit d'abord amener les jeunes à écouter la station, avec un répertoire qu'ils aiment même si les textes ne sont pas en français. Par la suite, on y inclut progressivement de nouveaux groupes francophones qu'ils apprendront à découvrir. C'est le compromis trouvé », explique-t-elle.

Recette

Carrés citronnés à l'avoine

Ingrédients :

1 boîte de lait condensé
2 cuil. à thé de zeste de citron
1/4 de tasse de jus de citron
1/8 de cuil. à thé de gingembre moulu
1 1/4 tasse de farine
1 tasse de flocons d'avoine (gruau)
1/2 tasse de cassonade
1/2 tasse de margarine
1/4 de cuil. à thé de soda
1/4 de cuil. à thé de sel

- Battre ensemble le lait condensé, le zeste et le jus de citron et le gingembre, jusqu'à épaississement. Mettre de côté.
- Mélanger ensemble le reste des ingrédients jusqu'à consistance grumeleuse. Graisser un moule carré de 8 ou 9 pouces. Étendre la moitié de cette préparation dans le moule. Cuire au four à 375 degrés, environ 10 minutes. Retirer du four.
- Étendre le mélange de crème au citron sur cette croûte. Recouvrir du reste de la préparation à l'avoine en pressant légèrement. Remettre au four et cuire à 375 degrés, environ 20 minutes, jusqu'à ce que ce soit bien doré. Retirer du four et laisser refroidir complètement avant de tailler en morceaux.

Préparation : 30 minutes • Cuisson : 30 minutes • Portions : 16

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 393

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3			■									
4							■					
5					■						■	
6				■						■		
7					■			■				
8			■									
9						■						■
10									■			
11				■								
12						■						

HORIZONTALEMENT

1. Le 25 novembre, on désignait de ce nom toute jeune fille de 25 ans, non mariée.
2. Dont les côtés sont égaux entre eux, en parlant des triangles.
3. Ruisselet. - Affectés d'un numéro.
4. Est lente à venir. - Supprimera.
5. Me déplacerai. - Joint, raccorde.
6. Une fois chaud, il repasse le linge. - Enchantés. - Une lettre les sépare.
7. Hameau. - Id est. - Fin, mince, petit.
8. Article espagnol. - Elle manifeste des hésitations.
9. Concurrent, adversaire. - Catalogue, inventaire.
10. Elle n'est pas adaptée à la vie sociale. - Saison.
11. À la fin de la messe. - Criminel.
12. Solitaire. - Contrôle, examine, teste.

VERTICALEMENT

1. Affirmerais, garantirais.
2. Peintre qui excelle dans la peinture légère sur papier avec des couleurs transparentes délayées dans de l'eau.
3. Personnel. - Exceptionnel, rarissime. - Résolution.
4. L'une des langues de l'Inde. - Peur, angoisse que l'on ressent devant le public.
5. Choisie. - Prénom féminin.
6. Avancerait à la rame. - Une lettre les sépare.
7. À la fin de la messe. - Alerte, dégourdie, délurée.
8. Fleur d'oranger. - Représentation du ciel en peinture.
9. Goûts marqués pour les choses sexuelles. - Existes.
10. Sondée, palpée. - Greffera.
11. Massacrer. - Persistai dans une volonté, sans céder, avec obstination.
12. Blafard, blême, pâle. - Du verbe être.

RÉPONSES DU N° 392

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	A	■	S	E	J	O	U	R	■	P
2	E	N	T	R	E	M	E	T	T	E	U	R
3	M	U	E	■	V	E	T	E	■	G	R	E
4	E	C	L	A	I	R	E	R	A	I	■	S
5	F	L	E	U	R	I	■	A	I	E	N	T
6	I	E	■	T	A	T	A	I	T	■	I	A
7	C	E	R	I	S	E	■	E	■	S	E	T
8	I	■	A	S	■	S	O	N	G	E	R	A
9	A	N	I	M	A	■	S	T	A	R	■	I
10	I	O	D	E	R	A	S	■	V	O	I	R
11	R	U	E	■	C	A	U	S	A	N	T	E
12	E	S	S	E	S	■	S	U	I	T	E	S

par Marc Prescott

Des *si* et des *mais*...

TEST POUR DÉTERMINER SI JE SUIS DIGNE DE SORTIR AVEC L'AUTEUR DE CETTE CHRONIQUE

Suite à une suite (ça se dit-tu, ça?) de chroniques où j'ai fait plusieurs appels désespérés et tout à fait pathétiques (pour ne pas dire « pathologiques ») aux femmes célibataires qui lisent cet illustre journal, j'ai reçu (encore une fois!) un nombre impressionnant de réponses de nos lectrices. Oui, oui! C'est vraiment vrai! Je vous le jure! J'ai reçu tellement d'offres (0) que je me suis dit que je devais immédiatement m'inventer un mécanisme très scientifique pour m'aider à faire le tri de toutes ces offres et m'aider à faire un choix sensible et éclairé!

Je n'ai pas perdu espoir, mesdames! Je sens au plus profond de mon être (juste à l'ouest de mon pancréas) qu'il y aura bientôt une avalanche de réponses qui arriveront par la poste! Et voilà pourquoi CE TEST EST TOTALEMENT NÉCESSAIRE ET (AU RISQUE DE ME RÉPÉTER) TOTALEMENT NÉCESSAIRE!

Bon. Maintenant que vous êtes convaincus de L'IMPORTANCE DE PRENDRE CE TEST totalement scientifique que j'ai élaboré en buvant plusieurs bières – et qui a, soit dit en passant, seulement une marge d'erreur de 4 % – ou 19 fois sur 20 – ou juste assez de marge d'erreur pour avoir des résultats désastreux (comme me retrouver avec une manchote finlandaise enragée brandissant une barre de savon). Voici donc le test!

Sexe...

A) Femelle.

B) Non, non! Jamais sur une première *date*! À moins que t'es comme totalement *cute*!

C) Non, merci.

D) Tu parles d'une question! C'est évident, il me semble!

État civil...

A) Célibataire.

B) L'état civil, ç'a-tu rapport avec comme les *States?*

C) Veuve.

D) C'est pas de tes affaires!

Âge...

A) 25-40 ans.

B) L'amour n'a pas d'âge! À moins que t'es comme totalement plus vieux que mon père! Ouach!

C) J'étais là quand Noé préparait son bateau.

D) Tu parles d'une question! On demande jamais l'âge d'une femme! Pauvre imbécile...

Quelle est la première chose qu'on remarque chez vous?

A) Mon sourire et mes yeux étincelants.

B) Mes nombreuses chirurgies esthétiques! Veux-tu les voir?

C) Le drapeau de mon fauteuil électrique.

D) Mes poings. Veux-tu les voir?

Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide?

A) À moitié plein!

B) À moitié quoi? Ah! Je la connais celle-là! Ah... C'est quoi le truc, encore?

C) À moitié vide. Point.

D) C'est le verre qui est deux fois trop gros – imbécile!

Quelle est ton idée de la sortie idéale?

A) Un beau souper, quelques verres de vin et après... Qui sait?

B) « *Hanger-outter* » au *mall*! Ça, ça serait comme totalement *cool*!

C) Tricoter.

D) Facile : toé à l'urgence en état critique.

Quelles sont tes idées sur les enfants?

A) Je suis ouverte à l'idée.

B) J'en garde comme tout le temps!

C) Veux-tu voir des photos de mes petits-enfants?

D) Inquiète-toé pas pour ça : après être passé par moi, t'en auras pas!

Qu'est-ce que vous pensez de ce test?

A) C'est pas mal intéressant.

B) Est-ce que ces questions vont être comme sur le test final?

C) Han, quoi? C'était quoi la question?

D) M'as t'en faire des tests, toé, le petit comique!

Qu'est-ce que vous pensez des manchots finlandais?

A) Je ne comprends pas tout à fait ton obsession avec eux mais c'est pas mal drôle quand même.

B) C'est comme totalement affreux, tsé? Je veux dire... C'est pas mal tragique ce qu'ils doivent affronter pis tout ça là. Tsé, ce que je veux dire? C'est pas facile de... de comme porter des mitaines pis tout ça là quand t'as rien que des moignons au bout de tes petits bras. Pis en plusse, t'es obligé de parler le finlandais! C'est comme totalement pas juste, comme! Moi pis mes amies, on a commencé une collecte de fonds pis on a ramassé comme plein d'argent pour eux!

C) Zzzzzzzzzz...

D) IL N'Y A STRICTEMENT RIEN DE DRÔLE AVEC LA CONDITION DES MANCHOTS FINLANDAIS! LE VRAI PROBLÈME, C'EST DES CHRONIQUEURS CANADIENS QUI SE TROUVENT PAS MAL COMIQUES!

Aimerais-tu sortir avec l'auteur de cette chronique?

A) Oui! Il y a tellement de chimie entre nous! D'autant plus qu'il fait pas mal aux yeux si vous comprenez ce que je veux dire... Ouf! Je rougis juste à y penser! Bon... J'y suis. En plusse, il aime les enfants et les chiens... Et il ferait un excellent père de famille. Il est sensible, attentionné et respectueux. Et romantique, aussi. Très, très, très romantique! Il est cultivé et intelligent mais il ne s'en vante pas. Et il est sportif, aussi! Et ambidextre... Des deux côtés! (C'est tellement sexy un homme ambidextre des deux côtés!) Il est plus ou moins propre et jappe rarement en public... Il a un excellent sens de l'humour. C'est vrai qu'il a une drôle d'obsession avec les manchots finlandais et incendier des chèvres mais je suis certaine que si je l'aime assez, je pourrais l'aider à changer! Revenons à nos chèvres... Moutons! Pardon... Il aime cuisiner, adore faire la vaisselle et sait se servir d'une machine à laver. Il sait que les préliminaires, ça commence en faisant son lit le matin. Et, surtout – il est tellement modeste! L'humilité et la modestie incarnée! Je suis tellement chanceuse qu'il soit toujours célibataire! Il ne faudrait pas que je rate ma chance! C'est l'homme de ma vie!

B) T'es-tu sérieux, comme?

C) Comme ma petite fille dirait : « T'es-tu sérieux, comme? »

D) J'aimerais te sortir de ta misère...

RÉSULTATS DU TEST...

Si vous avez répondu majoritairement à A...

Vous êtes peut-être la femme de ma vie! Écrivez-moi au plus sacrant!

Si vous avez répondu majoritairement à B...

Vous êtes sûrement très charmante mais je n'aime pas finir mes *dates* en prison.

Si vous avez répondu majoritairement à C...

Pouvez-vous me présenter à une de vos petites-filles?

Si vous avez répondu majoritairement à D...

Vous êtes probablement une manchote finlandaise qui me veut du mal! Non mais franchement! Laissez-moi donc tranquille! Cossé je vous ai fait?



DANS NOS ÉCOLES...



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

PUBLI-REPORTAGES

■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

Courage, Claire...

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Atteinte d'un cancer, l'enseignante des arts ménagers du Collège Louis-Riel (CLR), Claire Normandeau, s'est vu obligée de quitter la salle de classe.

Les élèves du CLR ne l'ont pas pour autant oubliée. Bien au contraire! Ils se sont mobilisés pour organiser plusieurs activités rappelant l'importance de cette enseignante bien-aimée. Le 26 mai, un dîner au barbecue a eu lieu dans la cour intérieure de l'école, où les élèves ont pu déguster des hot dogs tout en savourant un spectacle préparé par l'harmonie du CLR. Les élèves ont pu collecter la jolie somme d'environ 600 $ pour le fonds de recherche de la Société canadienne du cancer.

De plus, les élèves organisent *Libérer les âmes*, une soirée théâtrale qui permettra aux parents, élèves et amis d'assister à quatre pièces montées par les jeunes du CLR, tout en contribuant au fonds de recherche de la Société canadienne du cancer (1). À l'affiche, *Liber animae*, la pièce qui a remporté le prix de la meilleure production au Festival théâtre jeunesse, écrite par un élève de la 4e secondaire, Nathanaël Wsiaki. Ce dernier a également composé la musique qui accompagne le drame et qui sera interprétée par plusieurs membres des harmonies du CLR.

Trois autres pièces seront offertes lors de la soirée. *Le jour de ma naissance, il a plu* de Laurence Véron, ainsi que *Pervenche indigo* de Bertrand Nayet seront montées par les élèves de la classe d'art dramatique de Bertrand Nayet. Les jeunes des 7e et 8e années et de la 1re secondaire présenteront *Le cœur raconte tout*, un drame psychologique.

Une courtepointe pour Claire

En guise de geste plus personnel, les dix élèves du cours d'animation culturelle de Nancy Proulx préparent une courtepointe, qu'ils offriront à Claire Normandeau lorsqu'elle sera complétée. « C'est un cadeau pour Mme Normandeau, qui nous a enseigné la couture, explique l'élève Janique Vigier. Sur chaque case de la courtepointe, chaque élève du CLR apposera sa signature. »

« C'est aussi un message pour lui dire qu'on pense à elle, ajoute l'élève Janelle LaFlèche. Nous lui souhaitons le meilleur pour elle et sa famille, ainsi qu'un prompt rétablissement. Mme Normandeau, revenez-nous dès que possible! Vous nous manquez! »

(1) La soirée Libérer les âmes aura lieu le 12 juin à 19 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Billets : 5 $.



photo: Daniel Bahuaud

Élèves au Collège Louis-Riel, Janelle LaFlèche, Janique Vigier et Mélanie Desaulniers s'affairent à fabriquer une courtepointe qui sera offerte à l'enseignante Claire Normandeau, atteinte d'un cancer.

■ FÊTE DU CANADA

Bravo, Mélanie et Karis!



Photo : Gracieuseté Patrimoine canadien

Mélanie DesAutels et Karis Hutlet.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Patrimoine canadien a souligné le talent artistique de deux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine, le 11 mai, lors de la remise des prix pour le Défi de l'affiche de la fête du Canada, qui avait lieu au Centre culturel franco-manitobain.

Mélanie DesAutels, de l'École Christine-Lespérance, s'est vue remettre le premier prix du concours de dessin pour la catégorie « Jeunes de 12 à 14 ans ». Son affiche représente une variété de scènes reflétant la vie au Canada. « J'aime dessiner, lance l'élève de la 8e année. Je participe à beaucoup de concours de dessin. C'est la deuxième fois que je soumets un dessin au Défi de l'affiche. L'an dernier, j'ai obtenu une mention honorable. On comprend donc que je suis très heureuse d'avoir remporté le prix dans ma catégorie. »

Karis Hutlet, de l'École Pointe-des-Chênes, a pour sa part remporté la troisième place dans la catégorie « Jeunes de 9 à 11 ans ». Sur son dessin, on aperçoit un huard entouré des fleurs officielles des provinces et territoires. « L'idée m'est venue parce que je jouais avec une pièce de un dollar. Je ne savais pas quoi dessiner pour représenter le Canada, et puis soudainement, j'aperçois le huard! »

ÉCOLE JOURS-DE-PLAINE

En vélo par un temps parfait!



photo: Gracieuseté École Jours-de-Plaine

En route! Le 8e Tour de Plaine est démarré!

Daniel BAHUAUD
MONT RIDING

Recette pour un événement réussi :

Par une journée printanière ensoleillée, prenez 103 élèves de huit écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, soit le Collège régional Notre-Dame, l'École/Collège régional Gabrielle-Roy, l'École communautaire Aurèle-Lemoine, l'École Jours-de-Plaine, l'École Lagimodière, l'École Noël-Ritchot, l'École Pointe-des-Chênes et l'École régionale Saint-Jean-Baptiste.

Faites agiter le groupe en lui faisant effectuer deux circuits de style « tout-terrain » en vélo de montagne, un pour débutants et un pour experts. Accordez des prix pour les gagnants, des prix de participation et faites tirer, en guise de prix de présence, deux bons d'achat de 350 $ chez Olympia Cycle pour l'achat d'un vélo, gracieuseté du comité culturel de Laurier.

Prenez une trentaine d'élèves et faites-les remuer sur les sentiers scéniques et pittoresques du parc du mont Riding. Ajoutez une pincée d'interprétation scientifique des guides bilingues de Parcs Canada.

Ajoutez une rencontre au centre communautaire de Laurier, en saupoudrant le mélange d'un bon repas et d'une prestation d'Entre Parenthèses, la formation musicale de l'école hôtesse.

Glacez le tout d'échanges informels, d'amitiés forgées et de belles retrouvailles.

Et voilà! Le succès de votre 8e Tour de Plaine est assuré!

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

ADÉON

Vive les petites écoles!

Daniel BAHUAUD
CLEAR LAKE

L'Association des directions de l'Éducation de l'Ouest et du Nord (ADÉON) a tenu, les 4 et 5 mai, une rencontre générale à Clear Lake, pour discuter de l'avenir des petites écoles.

« C'était une occasion superbe de faire de beaux partages, souligne le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Gérard Auger. Onze commissions scolaires étaient représentées, alors nous avons pu comparer la gestion des petites écoles dans chacun de nos districts. »

Le groupe, composé de directeurs généraux et de directeurs d'école, a discuté du défi de concevoir la petite école d'une façon différente. « Trop souvent, on la voit comme une grande école à échelle réduite, fait remarquer Gérard Auger. Pourtant, la petite école est une entité différente. On ne peut pas tout simplement lui imposer un modèle de gestion de grande école et s'attendre à ce que ça marche comme sur des roulettes. Prenons le cas des classes à niveaux multiples. Elles sont perçues, malheureusement, comme une solution moins qu'idéale au "problème" du nombre réduit des élèves. Au fait, elle est peut-être la meilleure façon de regrouper les apprenants. »

La directrice de l'École Gilbert-Rosset, Louise Gauthier, qui était présente à la rencontre, abonde dans le même sens. « La discussion m'a énergisée, déclare-t-elle. C'était la première entre divisions scolaires où la question des petites écoles a été soulevée. Et nous nous sommes donné la permission de penser autrement, en écartant les modèles traditionnels, tant pour l'organisation des petites écoles que pour leur financement. Le consultant en éducation Gilbert Dumont était le conférencier invité. Il a souligné l'importance d'une participation active de la communauté dans la vie d'une petite école. Il n'aurait pas pu mieux décrire notre réalité à Saint-Claude. »

Le coordonnateur à la DSFM chargé du dossier des petites écoles, Denys Gravel, se dit satisfait de la conférence. « Le but de notre rencontre était de partager nos expériences et de réfléchir, en tant qu'éducateurs, sur l'avenir de la petite école. Alors nous n'avons pas quitté Clear Lake avec un nouveau plan stratégique en main. Par contre les partages formels et informels, la rencontre des directeurs d'écoles présents, sans parler d'une visite à l'École Jours-de-Plaine à Laurier auront certainement alimenté notre réflexion. La rencontre de l'ADÉON contribuera au développement de nouvelles pratiques au sein de la DSFM. »



Photo : Gracieuseté École Jours-de-Plaine

Les directeurs généraux et directeurs d'école de 11 divisions scolaires se sont rencontrés à Clear Lake pour discuter de nouvelles façons de gérer les petites écoles.

École La Source

Voyager sans se déplacer



Photo : Gracieuseté École La Source

Prêts pour le grand départ! Les élèves de l'École La Source entament, le 18 mai, leur premier tour d'école.

Daniel BAHUAUD
BASE MILITAIRE DE SHILO

Les élèves de l'École La Source effectuent présentement la traversée du Canada à pieds ... sans quitter le terrain de l'école!

« Nous allons marcher l'équivalent de la distance entre Vancouver et Montréal, souligne une des organisatrices de l'activité, l'enseignante Isabelle Vauzelle. Cela représente 4 926 km. Et pour y arriver, il nous faudra compléter 16 420 tours d'école! »

Le périple épique a débuté le 18 mai, lors de la visite du sous-ministre adjoint de l'éducation, Jean-Vianney Auclair, et du directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Gérard Auger. Les 32 élèves, accompagnés du personnel enseignant et des auxiliaires, ont alors entamé un premier tour de l'école.

Au moment d'écrire ces lignes, les élèves avaient effectué 202 tours d'école. « C'était vraiment beau à voir, déclare Isabelle Vauzelle. Tous les élèves sont très enthousiastes à cette idée et effectuent de nombreux tours. Nous invitons également les parents le soir à se joindre à leurs enfants pour les encourager à devenir plus actifs. »

Ce voyage « transcanadien » permet également l'intégration des matières. Des élèves volontaires de la 5e à la 8e années ont dessiné une grande carte du Canada pour tracer le progrès de l'école. Ainsi, les élèves peuvent visualiser leurs efforts et ainsi réviser leur géographie.

« À chaque grande ville traversée, une activité connexe sera organisée dans l'école, mentionne Isabelle Vauzelle. Par exemple, lorsque nous serons rendus à Calgary, nous aurons une journée de cow-boy. »

Entre-temps, *La Liberté* souhaite un bon voyage aux élèves de l'École La Source.

École Christine-Lespérance

En pyjamas, tout le monde!



photo: Daniel Bahuaud

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL

L'École Christine-Lespérance a organisé, du 23 au 26 mai, une Semaine de la francophonie. Jeux, concours et journées par thème ont fait partie des activités proposées aux élèves de la maternelle à la 8e année. Entre autres, la journée du pyjama, qui avait lieu le 25 mai. Ainsi, la majorité des jeunes étaient vêtus en tenue de nuit. On pouvait même croire que la météo avait choisi de contribuer à l'ambiance, en fournissant du temps nuageux, maussade et frais. Un temps idéal pour passer la journée à moitié endormi! Sur la photo, un échantillon des jolis pyjamas qu'ont portés les élèves.

Le Club de **Bicolo**

Creuse-méninges

❶ QUESTION DE LOGIQUE

Quelle est chez toi la chose qui monte tous les ans sans jamais redescendre?

❷ SUITE DE CHIFFRES

Quel chiffre complète la séquence?



❸ JEUX DE MOTS

Lis bien les indices et trouve le mot qui correspond à la définition en changeant une seule lettre.

Remplace PORC par un lieu d'amusement.

Remplace TUQUE par une partie de la tête.

Remplace CANTON par une feuille épaisse.

❹ LES LETTRES DANS L'AIR

Place une ou plusieurs lettres devant les lettres HER pour résoudre les énigmes.

A. *À haut prix.* __HER

B. *Se percher.* __ __ __HER

C. *Perdre l'équilibre.* __ __ __ __ __ __ __HER

❺ SENS DESSUS DESSOUS

Ce nombre à deux chiffres vaut 21 unités de plus lorsqu'il est lu à l'envers. (Indice : il se situe entre 60 et 70).

❻ LA LOGIQUE DES LETTRES

Quelles sont les quatre lettres qui terminent la suite logique ci-dessous? (Indice : chaque année en a douze.)

J F M A M J J A

❼ LA PAROLE EST D'ARGENT

Quel est l'unique mot sur lequel tout le monde s'entend, peu importe leur rang, pour dire qu'il se trouver entre ciel et terre?

❽ DÉNOMINATEUR COMMUN

Quel préfixe est commun aux mots suivants?

FACE PLUS PRISE VIE

❾ LES DEUX FONT LA PAIRE

Associe les bons personnages entre eux.

Gretel Jane Gepetto

Mowgli Hermione Hansel

Harry Potter Pinocchio

Baloo Tarzan

❿ QUE S'EST-IL PASSÉ?

Une personne sort de chez elle sans imperméable et sans parapluie, et revient sans être mouillée! Comment cela est-il possible?

⓫ SUITE DE MOTS

Quelle est la particularité de cette liste de mots? (Indice : regarde au début et à la fin de chaque mot)

PieD
RirE
EmiR
MaiN
IntI
EllE
RueR

SOLUTIONS

1. Ton âge
2. 14 - Il faut ajouter deux au premier nombre, un au suivant, puis deux, puis un, et ainsi de suite.
3. Parc; nuque; carton.
4. A. Cher. B. Jucher. C. Trébucher.
5. 68 lu à l'envers devient 89.
6. S O N D - Ce sont les premières lettres des derniers mois de l'année.
7. ET se trouve entre CIEL et TERRE.
8. Chacun de ces mots utilise comme préfixe le mot SUR.
9. Hansel et Gretel; Tarzan et Jane; Pinocchio et Gepetto; Mowgli et Baloo; Harry Potter et Hermione.
10. Ce jour-là, il ne pleuvait pas.
11. Lues à la verticale, les premières lettres forment le mot PREMIER tandis que les dernières forment le mot DERNIER.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Nage synchronisée

Une belle expérience aquatique

Discipline et grâce; deux qualités essentielles pour Marlène Desaulniers Bernard. L'athlète en nage synchronisée en a mesuré l'importance lors des championnats nationaux qui regroupaient les meilleures nageuses au pays.

Nassima ELAAJI

Les championnats nationaux en nage synchronisée ont donné rendez-vous aux athlètes les plus talentueuses, du 11 au 14 mai, à Winnipeg. Parmi ces jeunes athlètes, Marlène Desaulniers Bernard a représenté la ville de Winnipeg durant l'événement.

Après avoir participé et s'être qualifiée aux championnats Espoirs et aux championnats de l'Est, qui se sont tous deux déroulés au Québec, ainsi qu'aux championnats de l'Ouest à Edmonton, Marlène Desaulniers Bernard s'est classée 27e en épreuve solo dans sa ville natale sur un total de 28 nageuses. « J'ai eu le meilleur pointage que je pouvais espérer cette année », confie l'athlète.

L'équipe dont fait partie l'athlète a aussi accompli des performances satisfaisantes. « Notre but n'est pas seulement de gagner des médailles... On veut juste donner le meilleur de nous-mêmes au public. » ajoute-t-elle. Le club a participé à diverses compétitions provinciales en Alberta et au Yukon avant d'aller aux nationaux pour la 3e année consécutive. « On s'entraîne 19 heures par semaine : 17 heures en équipe et deux heures en solo »,explique Marlène Desaulniers Bernard, maintenant âgée de 16 ans et étudiante en secondaire 2 au Collège Louis-Riel, a fait de la gymnastique dès six ans, et ce, jusqu'à ses dix ans. Sa mère lui a ensuite conseillé la nage synchronisée, car elle aimait beaucoup l'eau.

La nageuse jouit d'un soutien important de la part de sa famille et de ses amis. « Ils sont tous très compréhensifs », soutient-elle. Elle avoue ne pas pouvoir passer assez de temps avec ces derniers, mais ses amis les plus proches sont les membres de l'équipe de nage synchronisée.

« Je vais continuer la nage synchronisée jusqu'à ma graduation, mais après cela, rien n'est sûr puisque je veux aller à l'université. Je me demande donc si je ne devrais pas quitter mon sport pour mieux me concentrer sur mes études. »

La première place aux championnats nationaux de 2006 à Winnipeg est allée à Elise Marcotte du Club Synchro Elite du Québec, mais la nageuse classée deuxième en solo, Dominika Kopcik, de la Colombie-Britannique, a le plus captivé l'attention de Marlène. « Je l'admire beaucoup car elle a une grâce particulière quand elle nage. »

Cette compétition était la dernière cette année. Marlène et son équipe continuent cependant à s'entraîner pour les championnats de l'Ouest qui seront à Whitehorse, au Yukon, en février 2007.



Archives La Liberté

Marlène Desaulniers Bernard, à gauche sur la photo, a terminé 27e aux championnats nationaux, qui

Télé-horaire de la semaine du 5 au 11 juin 2006



Le Jour du Seigneur : le dimanche 11 juin à 10 h à la SRC

Messe célébrée dans la communauté Immaculée-Conception, Parlmer Road, dans le diocèse de Charlettetown, présidée par l'abbé Eddie Cormier.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 Matin express		Des kiwis et des hommes			Variées	Variées	simondur-ivage.com	Télé-journal/	Pierre-L'eau	La famille Berenstain	Rémi	La cour de récré	Art Attack	Chrono-reporters	Sciences point com	Frontières étrange	Watatatow
RDI	5h00 Matin express		RDI en direct			RDI en direct	Téléjou-rnal/ Midi	RDI en direct			RDI en direct		RDI en direct		Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	Variées	J Gourmand	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Chiffres et lettres	La cible	Variées	Variées	Variées	Variées	.05 On a tout essayé		Journal Suisse	Variées
TVA	Cinémas variés		L Tout simplement Clodine		Tout simplement Clodine		Le TVA midi	TVA en direct.com		Shopping TVA		Info-publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 5 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Vertes et pas mûres	Télé-journal	Zig Zag rétro	Des squelettes	Chambre 13	La petite séduction		Bons baisers de France		Le Téléjournal/ Le Point		Télé-journal	Au-dessus mêlée	Des kiwis et des hommes			Pol.Féd./ :40Fin prog.
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Des racines et des ailes				Double mixte	7 Km2 d'infini		TV5 le journal	Une ville, un style	Questions à la une		Vivement dimanche! "Jack Lang"			Kiosque	
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	Côté cours	Où sont passées	Ma maison Rona "Les salles à dîner"		Monk "Monk a un rival"		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	La vie rurale	"Commandements"('96) Courteney Cox, Aidan Quinn.				Infopublicité	

Mardi 6 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Vertes et pas mûres	Télé-journal	Trésors vivants	Des squelettes	Le monde en parlait	Beautés désespérées "Bons baisers de Gaby"		Bons baisers de France		Le Téléjournal/ Le Point		Télé-journal	Au-dessus mêlée	Des kiwis et des hommes			Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Tout le monde en parle Thierry Ardisson invite à sa table la France et les gens dont tout le monde parle.						So.D.A.	TV5 le journal	Viva Américas	Des racines et des ailes				Document santé		Stars etc...
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	De bouche à oreille	Histoires de filles	Caméra café	Les Gags	100 détours		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	La vie rurale	"Espèces"('95) Ben Kingsley, Natasha Henstridge.				:15 Infopublicité	

Mercredi 7 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Vertes et pas mûres	Télé-journal	Affaires chez nous	Des squelettes	L'Épicerie	En attendant Ben Laden		Bons baisers de France		Le Téléjournal/ Le Point		Télé-journal	Au-dessus mêlée	Des kiwis et des hommes			Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Rep. "Reza, paroles de liberté"		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Rep. "Reza, paroles de liberté"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Une ville, un style	Enquête Magazine de société présenté par Benoît Duquesne.			Acoustic	Avocats et associés "L'ogresse"		TV5 le journal	Double mixte	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.						So.D.A.
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	P.-dessus marché	Poule aux oeufs d'or	"Le mystère de Natalie Wood"('04) Michael Weatherly, Justine Waddell. 2/2				Le TVA 22 Heures		Sucré salé	La vie rurale	"Mes cinq chéries"('00) Rodney Dangerfield, John Byner.				Infopublicité	

Jeudi 8 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Vertes et pas mûres	Télé-journal	Coeurs batailleurs	Des squelettes	Les 4 coins...	Perdus "Le choix des armes"		Bons baisers de France		Le Téléjournal/ Le Point		Télé-journal	Au-dessus mêlée	Des kiwis et des hommes			Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Un printemps Navajo		Envoyé spécial Un magazine d'information et de reportages.			Savoir plus santé		TV5 le journal	Paris-Montréal	Temps présent		Acoustic	Enquête Magazine de société présenté par Benoît Duquesne.			Espace Franco
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	Ça tient la route	KM/H	Las Vegas "Arnaque à Vegas"		Destination Nor'Ouest		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	La vie rurale	"Terre, champ de bataille"('00) Kelly Preston, John Travolta.					Info-publicité

Vendredi 9 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Au-delà du Réal	Télé-journal	Amour du country	Des squelettes	Ooops!	Le match des étoiles		Bons baisers de France		Le Téléjournal/ Le Point		Télé-journal	Au-dessus mêlée	Des kiwis et des hommes			"La boîte"('00)
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Vu du large "Les eaux du fleuve"		Le Téléjournal/ Le Point		Découverte		Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Vu du large "Les eaux du fleuve"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	d.	Thalassa Thalassa à la découverte d'un trésor du Xe siècle ressurgi du fond de la mer de Java.				Arte reportage		TV5 le journal	Écrans du monde	Avocats et associés "L'ogresse"		Un printemps Navajo		Envoyé spécial Un magazine d'information et de reportages.		
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	Dans ma caméra	"La Cité des anges"('98) Nicolas Cage, Meg Ryan.					Le TVA 22 Heures		Sucré salé	Juste pour rire	"Risque maximum"('96) Natasha Henstridge, Jean-Claude Van Damme.				:15 Infopublicité	

Samedi 10 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Bali / :15 Sagwa	Jim l'astro.	ZoéKézako /Bordemer	Week-enders	Lili	Wheel Squad	La légende de Tarzan	Spider-Man	Télé-journal/ Midi	Art Circuit	Artiste dans l'âme	1-888-OISEAUX	Ça vaut le détour!		Malo Korrigan	Screech Owls	Lizzie McGuire	Match!
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	1-888-OISEAUX	Télé-journal/ Midi	Découverte		Vivre ici	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Art Circuit	Le Journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	Le monde en parlait
TV5	La belle bleue	Reflets Sud		Rêves en Afrique	Silence ça pousse	TV5 l'invité /:40 Rugby "Match du championnat de rugby Top 14"				Stars parade	Thalassa Thalassa à la découverte d'un trésor du Xe siècle ressurgi du fond de la mer de Java.				La ruée vers l'air	Terre de sports	Journal Suisse	7 jours sur la planète
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Destination Nor'Ouest		Ça tient la route	Côté cours	Le TVA midi	Via TVA	Sous les jaquettes	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	"L'aventure intérieure"('87) Dennis Quaid, Martin Short.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Beautés désespérées "Bons baisers de Gaby"		Télé-journal	"Bienvenue à Pleasantville"('98) Tobey Maguire, Reese Witherspoon.					Les missions de Patrice		Télé-journal	Perdus "Le choix des armes"		"Petits meurtres entre amis"('94) Christopher Eccleston, Kerry Fox.				.40 Hors d'ondes
RDI	La semaine verte		Le Monde	L'Épicerie	Enjeux "La génération 'Yes, no toaster!'"		Télé-journal	Vivre ici	Zone libre enquêtes "Chine, la conquérante"		Télé-journal	Le monde en parlait	Le Journal RDI	Enjeux "La génération 'Yes, no toaster!'"		L'Épicerie	Télé-journal	Le monde en parlait
TV5	Écrans du monde	Le Journal de France	PassepArt	Samedi soir avec...				:45 Hist. de châteaux	Vénus et Apollon	TV5 le journal	d.	On ne peut pas plaire à tout le monde			"Trois femmes... un soir d'été"('05) Agathe de la Boulaye.			7 jours sur la planète
TVA	Le TVA 18 Heures	"Opération Condor 2: Le bouclier des dieux"('86) Alan Tam, Jackie Chan.				"Die Hard III: Marche ou crève"('95) Samuel L. Jackson, Bruce Willis.					:15 Le TVA réseau	:45 La grande évasion		:45 "Duo de choc"('89) Kurt Russell, Sylvester Stallone.				

Dimanche 11 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Dom.Raconte../ Moi	Les Sauvetout!	Corneil et Bernie	Flatmania	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Télé-journal/ Midi	La semaine verte		Second regard	Cliché	Zig Zag	Kong	Le projet Zeta	Aventures Tintin	Amandine "Emporté"
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	Entrée des artistes	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Télé-journal/ Midi	Vivre ici	Les coulisses du pouvoir		Le Journal RDI	Le monde en parlait	Le Journal RDI	1-888-OISEAUX	Le Journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	L'Épicerie
TV5	Télé-tourisme	Stade Africa	Safari "Le dernier safari"		Kiosque		TV5 le journal	Journal Afr./Invité	Espace Franco	Patrick Dupond		À communiquer			7 Km2 d'infini		Journal Suisse	H
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Milliardaire malgré lui"('94) Bridget Fonda, Nicolas Cage.				Le TVA midi	Les Gags	Évangélis-ation 2000	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Beautés sauvages"('97) Devon Sawa, Jonathan Taylor Thomas.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Janette Invité(es): Ginette Reno.		Télé-journal	Découverte "L'orphelin devenu roi"		Beau D'Hommage		Les FrancoFolies de Montréal			Télé-journal	Est rencontre Ouest		"Mais qui a tué Harry?"('55) John Forsythe, Shirley MacLaine.			:20 Hors d'ondes	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	Entrée des artistes	Ushuaïa Nature "Hasards et mutations"		Télé-journal	Le Point	Grands Rep. "Reza, paroles de liberté"		Télé-journal	Second regard	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Ushuaïa Nature "Hasards et mutations"		Télé-journal	Le Point
TV5	Viva Américas	Le Journal de France	Vivement dimanche!			"Trois femmes... un soir d'été"('05) Agathe de la Boulaye.			Paris-Montréal	TV5 le journal	PassepArt	Panorama	Samedi soir avec...				:15 Hist. de châteaux	À comm.
TVA	Le TVA 18 Heures	Drôles de vidéos	L'école des fans	Demandes spéciales			"Auto focus"('02) Willem Dafoe, Rita Wilson.				:15 Le TVA réseau	:45 Désastres sportifs		:45 Évang. '00	.15 Infopublicité			

Une pizza sans pareil

Où peut-on déguster l'une des meilleures pizzas du monde? À Winnipeg, bien sûr! Les propriétaires de *Diana's Gourmet Pizzeria*, Diana et Pierre Coutu, expliquent le secret de leur succès culinaire et financier.

Daniel BAHUAUD

Diana et Pierre Coutu adorent la pizza. Il y a neuf ans, le couple, qui s'est rencontré alors que tous les deux travaillaient dans une pizzeria winnipegoise, a décidé qu'il pouvait en faire autant, voire mieux, en offrant au public une pizza haut de gamme. Et c'est ainsi qu'est née la Pizzeria Diana (*Diana's Gourmet Pizzeria*), un commerce qui offre un produit jugé parmi les meilleures pizzas du monde.

« Le secret est dans la bière que nous mettons dans notre pâte, lance Diana Coutu, non sans fierté. Pierre et moi aimons expérimenter avec les ingrédients, pour trouver des saveurs nouvelles. Un jour, j'ai vu de la Moosehead dans le frigo, et je me suis dit "Tiens, pourquoi pas?" »

Résultat : une pizza qui a remporté le prix de la meilleure pizza du Canada deux années d'affilée, en 2005 et 2006. À New York, la pizza de Diana a remporté la 4e place lors d'une compétition internationale. Et à Las Vegas, la 2e. Ce printemps, elle a été jugée parmi les 50 meilleures du monde lors d'une compétition en Italie.

« À part la bière, qui donne un goût léger à la pâte, il faut aussi des ingrédients de qualité, ajoute Pierre Coutu. J'étais gérant de pizzeria pendant trois ans et je peux vous affirmer que la plupart des restaurants mettent de la mozzarella artificielle sur leurs pizzas, ainsi que des aliments en conserve. Nous, on n'achète que des aliments frais. Poivrons, champignons, tomates, il n'y a rien "en canne". Et nous nous servons de sel de mer provenant de Guérande en Bretagne. Nous coupons aussi la viande ici, sauf le pepperoni. Ça nous coûte plus cher, mais le résultat en vaut certainement la peine. Vous n'aurez pas un repas de qualité en vous commandant une pizza de huit dollars! »

Et c'est pourquoi la clientèle de la Pizzeria Diana est très loyale. Plus du quart des commandes provient des passionnés qui en mangent au moins une fois par semaine. « Nous vendons environ 800 pizzas par semaine, fait remarquer Pierre Coutu. Et ça, c'est sans compter la cinquantaine de pizzas congelées et la cinquantaine de pizzas prêtes à cuire que nous vendons chaque semaine. Nous ne fournissons plus à la demande. »



photo : Daniel Bahuaud

Pierre et Diana Coutu. Une pizza de qualité jugée parmi les meilleures au monde.

En effet, le couple prévoit s'installer bientôt dans de nouveaux locaux. « Quand nous avons commencé, nous n'avions que cinq employés, souligne Diana Coutu. Et ça c'était en comptant Pierre et moi! Aujourd'hui, nous en comptons 20. C'est rendu que si nous voulons bien répondre à la demande, il faut chercher de quoi de plus grand. »

« Nous sommes présentement à la recherche d'un endroit à Saint-Vital, ajoute Pierre Coutu. Éventuellement, nous aimerions ouvrir un restaurant. Mais nous voulons être prudents. Chaque chose en son temps. D'abord, il nous faut un plus grand comptoir. Dans quelques années, on avisera. »

Entre-temps, les clients continueront à savourer leur pizza, et le couple, à savourer leur succès. « On est bien ensemble, souligne Diana Coutu. Cela fait 15 ans qu'on est un couple et qu'on travaille ensemble. Et nous nous aimons toujours! Au fond, c'est notre 30e anniversaire que nous célébrons cette année! »

RÉSIDENCE DESPINS

Pour un logement abordable

Marie-Chantal BÉDARD

Plus de 300 personnes ont participé à la journée portes ouvertes de la Résidence Despins, la plupart étant intéressées à devenir résidentes. Ancienne maison provinciale des Sœurs Grises, la résidence compte maintenant 48 unités pour personnes semi-autonomes et 82 unités pour personnes autonomes. Comme pour la plupart des résidences pour aînés, la Résidence Despins est remplie à capacité. Seules trois unités pour personnes semi-autonomes sont encore à louer.

Laïcs et religieux vivent côte à côte. Les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, les Sœurs Grises, les sœurs de Notre-Dame-des-Missions et les pères oblats occupent la moitié des unités pour personnes semi-autonomes, tandis que 81 des 82 unités pour personnes autonomes sont occupées par des sœurs de différentes communautés religieuses.

Les travaux, qui ont commencé en juin 2004 et se sont terminés en septembre 2005, ont permis de rénover l'ensemble du vieux couvent, sauf le plancher et les murs. L'électricité, la plomberie et le système de chauffage ont été refaits à neuf. Tapis et tapisserie sont également neufs. Un nouvel édifice adjacent à l'ancien couvent s'est également ajouté au complexe, si bien que le total des coûts de construction s'élève à 13 millions $.

Afin de contrecarrer la pénurie de logements abordables pour aînés, l'ancienne maison provinciale a ouvert ses portes aux laïcs. « La bâtisse est très grande, mais il y a de moins en moins de sœurs. Il fallait faire quelque chose pour occuper l'espace non utilisé », indique le directeur de la Résidence Despins, Aurèle Foidart. Ceux qui désirent habiter dans la Résidence Despins doivent faire une demande auprès de l'Office régional de la santé de Winnipeg, qui fait une évaluation du résident potentiel. Les demandes des personnes qui répondent aux critères sont envoyées à la Résidence Despins.

Le loyer des unités pour personnes semi-autonomes varie de 1 400 $ à 1 475 $ et celui des unités pour personnes autonomes varie de 1 325 $ à 2 040 $. Ces prix incluent les repas, l'entretien ménager, un service de buanderie et de collecte d'ordures ainsi que les services publics (gas, électricité et eau).

AGRICULTURE

Temps difficiles pour les fermiers

C'est un cri du cœur, un appel à l'aide, ainsi qu'un plaidoyer pour un système plus flexible que les agriculteurs de l'Ouest ont lancé par l'entremise d'un sondage commandé par la Commission canadienne du blé.

Véronique CÔTÉ

Une vaste majorité d'agriculteurs entrevoient avec inquiétude les prochaines années. C'est ce qui ressort du sondage dévoilé par la Commission canadienne du blé (CCB) le 24 mai. Près des trois quarts des cultivateurs interrogés prévoient subir des pertes financières cette année. Une situation économique difficile qui, pour plusieurs, remet en cause la poursuite de leurs activités. La moitié des répondants affirment qu'ils devront fermer leur entreprise si rien ne change dans les années à venir. Plus grave, six répondants sur 100 déclarent se diriger vers une faillite prochaine.

« Ce pourcentage peut paraître faible, mais il représente une souffrance réelle. Les agriculteurs ont habituellement les reins solides. Ils ont dû subir d'importantes pertes successives pour que leur situation devienne aussi critique », affirme le porte-parole de la CCB, Rhéal Cenerini.

Face à cette situation, pas étonnant que 80 % des répondants aient déclaré être plus pessimistes que par le passé.

Flexibilité de gestion souhaitée

45 % des répondants appuient la CCB dans sa situation actuelle, celle d'une agence de mise en marché détenant un monopole. 47 % des agriculteurs aimeraient cependant bénéficier d'un marché mixte, où la CCB vend toujours le blé, mais qui leur permet aussi de vendre directement à des clients. Un petit pourcentage seulement préfère un marché totalement ouvert, sans CCB. S'ils doivent choisir entre le libre marché total et le monopole, près des deux tiers préfèrent encore la CCB.



Archives La Liberté

Les agriculteurs de l'Ouest expriment leur pessimisme dans un sondage commandé par la Commission canadienne du blé.

L'attrait du libre marché ne surprend pas le porte-parole, Rhéal Cenerini. « Le marché mixte donne l'impression aux agriculteurs qu'ils ont plus d'options. Il leur apporte le choix de négocier eux-mêmes ou avec l'aide de la CCB. Ce qu'ils remettent en question, c'est le monopole, pas la CCB en soi », explique-t-il.

S'il comprend leurs raisons, Rhéal Cenerini met tout de même les agriculteurs en garde contre les illusions d'un système mixte. « Un marché mixte équivaut à un libre marché. Si les acheteurs étrangers peuvent transiger directement avec un certain nombre d'agriculteurs, la CCB perd son pouvoir de négociation. Elle ne peut plus jouer son rôle de courroie obligée », explique-t-il.

Les producteurs agricoles veulent par ailleurs décider de l'avenir de la CCB. Pour 76 % des agriculteurs interrogés, le remaniement de la CCB, s'il doit avoir lieu, doit passer par un référendum auprès des producteurs.

Pour une Commission canadienne du blé proactive

La CCB n'est pas amenée à disparaître, si l'on en croit l'appui dont elle bénéficie. Les trois quarts des fermiers sondés ont déclaré la soutenir et plusieurs lui permettraient même d'élargir son champ d'action, par exemple au niveau d'une plus grande implication dans le domaine du transport.

La Commission canadienne du blé est perçue par les agriculteurs comme l'organisme le plus près de leurs intérêts. Sur ce point, le Manitoba se démarque des autres provinces canadiennes. 83 % des cultivateurs y affirment se sentir plus proches du groupement agricole Keystone Agricultural Producers qu'à tout autre groupe. Tous cependant font peu confiance aux compagnies privées pour prendre en compte leurs intérêts.

Les résultats de l'enquête ont été dévoilés lors d'une conférence de presse tenue le 24 mai. Le sondage a été effectué entre le 15 mars et le 2 avril 2006. Quinze répondants sur 100 provenaient du Manitoba. Pour l'ensemble, la marge d'erreur est de 2,7 %, vérifiable 19 fois sur 20.

Un fonds pour l'école Sainte-Agathe

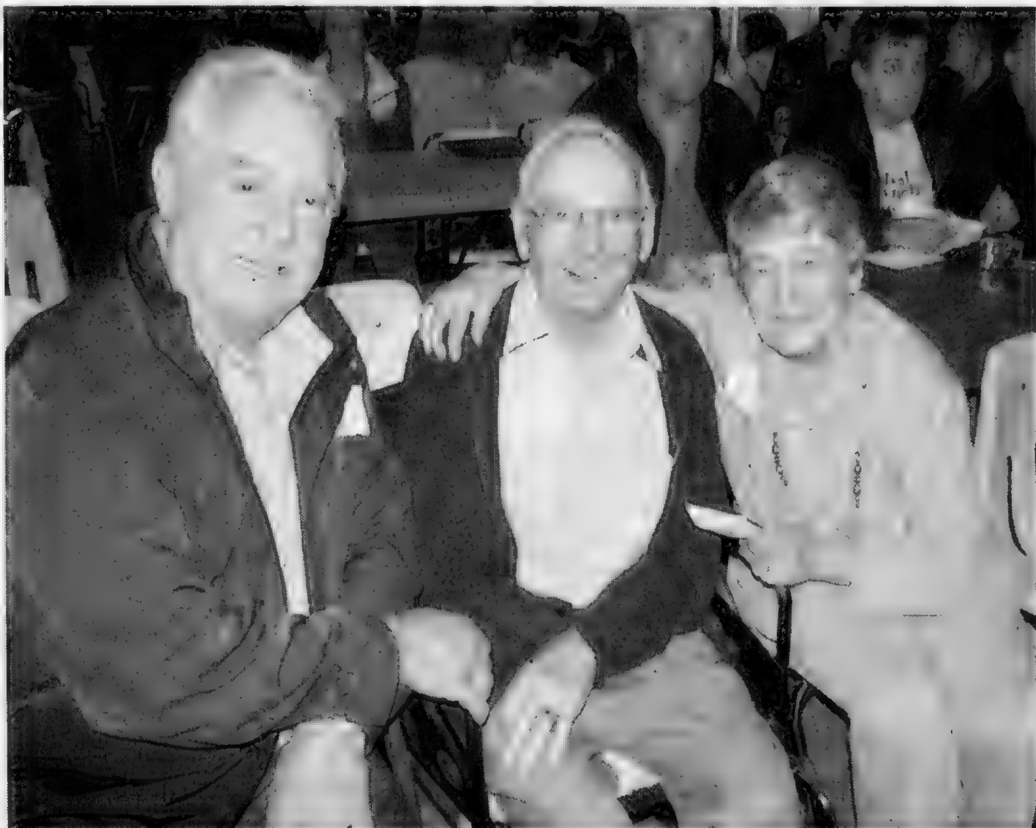


photo : Daniel Bahuaud

L'école Sainte-Agathe et Francofonds ont profité, le 27 mai, du Festival des Mots pour lancer le Fonds scolaire école Sainte-Agathe. Trois familles de Sainte-Agathe - les Courcelles, les Dorge et les Hacault - ont offert 5 000 $ chacune au fonds, qui aura comme mission de développer chez les élèves le sens de l'appartenance à la langue française et les encourager à contribuer à la vitalité de leur communauté. Le coût de projets spéciaux, spectacles et autres activités scolaires sera défrayé par les intérêts générés par le fonds. Il s'agit du 10e fonds scolaire du genre dans la Division scolaire franco-manitobaine. Sur la photo, un des membres du conseil d'administration de Francofonds, Raymond Bisson, fête le lancement du fonds scolaire avec Léon et Léa Dorge.

SAINT-BONIFACE

Déménagement anticipé

Depuis quelques semaines, les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface sont à la recherche des membres de la famille immédiate de 28 religieuses inhumées dans le cimetière privé de la Maison Mère sur la rue Aulneau.

Comme l'explique la supérieure générale des Oblates, sœur Cécile Fortier, le transfert des religieuses inhumées vers le cimetière de la rue Archibald va permettre de faciliter la vente de la propriété lorsque le temps sera venu.

« Les démarches sont longues, indique sœur Cécile Fortier. Certaines sœurs viennent de l'Est. Elles ne sont pas toutes originaires du Manitoba. »

En vertu de la *Loi sur la santé publique* administrée par le Bureau de l'état civil du Manitoba, les Missionnaires Oblates doivent prendre contact avec les familles immédiates du défunt membre afin d'obtenir leur consentement quant à l'exhumation.

Comme le souligne sœur Berthe O'Reilly, la réponse des familles est positive. « On attend encore le consentement d'une quinzaine de familles », reconnaît-elle.

« Les familles nous trouvent avant-gardistes, ajoute sœur Berthe O'Reilly. On espère être prêtes lorsque viendra le temps de vendre la Maison Mère. Ça peut être dans quatre, cinq ou six ans. On ne sait pas. On se prend tôt pour arriver à temps. »

Tous les coûts reliés à l'obtention du certificat de décès et à l'exhumation des défuntes religieuses sont assumés par les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface.

N.F.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1 300 523-3355.

La LIBERTÉ

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1 800 523-3355





DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat.e.s pour les postes suivants :

POSTE :	**Enseignant.e • Guitare / Harmonie Contrat temporaire 12 %**
OÙ :	École Sainte-Agathe Linda Hacault, directrice
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 882-2275
DATE LIMITE :	Le 7 juin 2006

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

OFFICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE WINNIPEG

Avec l'établissement de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones et la création d'un partenariat avec la communauté autochtone, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre de personnes autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les personnes autochtones à poser leur candidature.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Les postes indiqués ci-dessous ont été désignés bilingues.

ADJOINT ADMINISTRATIF OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE

Poste permanent à temps plein, n° de concours 2006-526

Relevant du directeur ou de la directrice de zone communautaire, l'adjoint(e) administratif(ve) assure un soutien administratif, gère les horaires et les calendriers, compile des statistiques et produit des rapports, et répond aux demandes de renseignements de façon autonome.

QUALITÉS REQUISES :

- diplôme d'études secondaires ou équivalent; exigence de formation structurée en vue d'acquérir des compétences pratiques en travail de bureau;
- cinq années d'expérience directement pertinente au poste;
- capacité d'expression orale, de lecture et d'écriture en français à un niveau linguistique prédéterminé;
- excellente capacité de communication orale et écrite en anglais;
- compétences en systèmes informatiques et des logiciels Microsoft Word, Excel, PowerPoint et Access;
- vitesse de saisie au clavier de 65 mots/minute.

Salaire annuel de : 36 007 $ à 42 009 $

BILINGUE - VISITEUR À DOMICILE – LES FAMILLES D'ABORD

Poste permanent à temps partiel (0,5 ETP) n° de concours 2006-374A

Les familles d'abord est un programme communautaire qui vise à promouvoir une croissance et un épanouissement sains des enfants en soutenant les familles dans leur foyer durant la grossesse et jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge de trois ou cinq ans. Le visiteur à domicile – *Les familles d'abord* doit se rendre fréquemment chez les familles qui ont été identifiées par une infirmière de la santé publique. Les activités encourageront un rôle parental positif, une meilleure interaction entre les parents et les enfants, une amélioration de la santé et du développement de l'enfant ainsi qu'une utilisation adéquate des ressources communautaires. Le visiteur à domicile est chargé d'aider les familles à établir des objectifs et à prendre les mesures nécessaires pour les atteindre.

QUALITÉS REQUISES :

- diplôme d'études secondaires, test d'équivalence d'études secondaires ou une formation acceptable;
- expérience ou orientation professionnelle dans les domaines de la santé, des services sociaux ou de l'éducation;
- expérience dans le domaine de l'épanouissement de l'enfant;
- capacité de parler, lire et écrire en français au niveau linguistique prédéterminé;
- les programmes de formation liés au travail, tels que le Programme d'intervention non violente en situation d'urgence, la RCR, seraient un atout;
- expérience dans le domaine des visites à domicile en travaillant dans des milieux culturels différents avec des familles ayant de jeunes enfants;
- capacité d'établir des liens avec des ressources communautaires;
- capacité d'accepter des directives et de travailler en équipe;
- satisfaire aux exigences en matière de vérification du casier judiciaire et du registre des cas d'enfants maltraités.
- permis de conduire en règle et véhicule, de préférence.

Nous n'acceptons aucune demande d'emploi après la date limite.

Salaire : 11,66 $ à 14,70 $/heure (MGEU)

Date limite des demandes : le lundi 12 juin 2006
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Winnipeg Regional Health Authority — Caring for Health
Office régional de la santé de Winnipeg — À l'écoute de notre santé

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le n° de concours à :
Service des ressources humaines
ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : nbenoit@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste suivant:

Superviseur, comptabilité - Programmes des producteurs

Comptes des producteurs

Concours n° 06-35A

Date de clôture: le 9 juin 2006

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier
Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés

notre personnel : une force vive

notre diversité fait notre fierté



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaire, centre d'information

Agriculture et Agroalimentaire Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ouvert aux personnes qui résident ou travaillent à Winnipeg, MB ainsi que dans un rayon de 400 kilomètres de Winnipeg, MB, situées en territoire canadien, s'étendant entre autres à Brandon, MB, Ochre River, MB et Morson, ON.

Tâches : Planifier, élaborer, gérer et exécuter certains programmes, projets et services bien définis destinés au public. Donner des conseils aux clients internes et externes et à d'autres intervenants au sujet des questions concernant les programmes, les tendances et les orientations stratégiques en vue de faciliter la compréhension et la collaboration et promouvoir les stratégies pour les programmes et la prestation de services auprès des clients. Élaborer des plans stratégiques, organisationnels et opérationnels et des analyses de rentabilisation. Représenter le programme lors des consultations auprès des clients et des intervenants afin d'élaborer et de recommander des stratégies et des plans d'action; conseiller les clients au sujet du règlement des questions et de l'élaboration, de la sélection, de la mise en œuvre et de la gestion de stratégies et participer à des activités conjointes avec des organismes de l'extérieur. Diriger et gérer des équipes de projet et des groupes de travail participant à l'analyse et à l'élaboration de stratégies et d'initiatives en matière de programmes, de plans et de politiques; préparer des analyses approfondies, des séances d'information et des rapports, y compris des rapports portant sur des questions pour lesquelles il n'y a pas de précédent; présenter des exposés et présider des réunions et des comités ministériels et externes ou y participer. Négocier les besoins budgétaires et négocier et gérer les marchés de services professionnels. Élaborer des politiques, des procédures et des lignes directrices à l'égard des programmes; élaborer et coordonner la mise en œuvre des politiques, des procédures et des systèmes de gestion de l'information et surveiller et évaluer l'efficacité des programmes et des services. Établir et maintenir des contacts avec les représentants d'autres ministères, d'autres paliers de gouvernements, de l'industrie, des organisations et des associations du secteur public, des groupes d'intérêt spécial et le grand public; acquérir une connaissance essentielle des enjeux, des tendances et d'autres programmes et services connexes. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **55 118$** et **59 558$**. La date limite de réception des candidatures est **le 15 juin 2006**. Veuillez citer le numéro de référence **AGR06J-000205-000061**.

Pour être éligible, vous devez posséder un diplôme d'étude secondaire ou formation générale. Vous devez aussi avoir de l'expérience de la gestion de personnel, durant au moins deux années consécutives (sans périodes d'interruption), y compris de l'affectation de tâches/objectifs, de l'évaluation et de la gestion du rendement. Expérience de la gestion d'un centre d'appels.

La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste CBC/CBC.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces postes, notamment les critères de sélection et d'évaluation, et les étapes à suivre pour poser votre candidature, vous pouvez appeler la ligne **Infotel** au **1-800-645-5605** ou consulter le site Web à l'adresse suivante : **www.emplois.gc.ca**.

Nous remercions ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet de ce concours, veuillez faire part au représentant ou à la représentante de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

emplois.gc.ca — Canada



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche

D'AIDES DIÉTÉTIQUES
occasionnelles

Les candidat(e)s doivent être bilingues (français/anglais).

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
Bureau d'administration
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Secrétaire du conseil de l'enseignement postsecondaire – (à l'étude),
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba
Numéro de l'annonce : 16222
Échelle de salaire : 77 884 $ à 93 052 $ par année (à l'étude)
Date de clôture : Le 12 juin 2006

Qualités requises : Le candidat retenu devra répondre aux critères suivants :

Une expérience considérable dans un poste de gestionnaire cadre au sein d'un gouvernement ou d'un établissement postsecondaire; une expérience manifeste dans la direction de négociations importantes entre organisations, y compris de fortes compétences en médiation; une connaissance de la gestion financière et une expérience, y compris le processus budgétaire; de fortes habiletés d'analyse; des compétences de leadership et un sens de l'organisation, y compris une expérience importante dans la planification et le fonctionnement stratégiques; des compétences manifestes d'entregent et de communication; l'obtention d'un diplôme d'un établissement postsecondaire ou l'équivalent. La préférence sera accordée aux candidats qui sont titulaires d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle conféré par un établissement postsecondaire et à ceux qui peuvent s'exprimer en français et en anglais.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement indiquer comment vous répondez aux critères du poste.

La préférence sera accordée aux femmes, aux personnes autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées. Les candidats doivent en faire mention dans leur votre curriculum ou leur lettre d'accompagnement.

Fonctions : Le secrétaire du Conseil de l'enseignement postsecondaire relève du sous-ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba et du président du Conseil. Le secrétaire sert de liaison entre le gouvernement et les établissements postsecondaires; il (elle) représente le Conseil aux réunions de divers comités; il est responsable de l'élaboration du plan stratégique et de fonctionnement annuel du Conseil; elle est responsable de la gestion, de la supervision, de la direction et de l'évaluation du personnel du Conseil; et elle fournit un apport considérable aux questions de politique et de fonctionnement dans la gestion des ressources de fonctionnement et d'immobilisations des universités et des collèges communautaires; il fournit une analyse des estimations et des soumissions des établissements; elle détermine, en collaboration avec le Conseil et les établissements postsecondaires, les sommes d'argent nécessaires aux fins budgétaires. Le secrétaire est membre de l'équipe des gestionnaires supérieurs de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba, et veille à la coordination stratégique des politiques ministérielles sur les questions postsecondaires et sur celles du marché du travail. Pour obtenir plus de renseignements sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire, consultez le site Web suivant : http://www.copse.mb.ca/index.htm.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Concours n° 16222
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba
Services de gestion des ressources humaines
1577, avenue Dublin, bureau 7
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5
Télécopieur : (204) 948-3635

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba
Bâtir l'avenir

APPEL DE CANDIDATURES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
École technique et professionnelle

Professeure ou professeur de français
(Poste régulier menant à la permanence)

Description du poste : l'élaboration et l'enseignement de cours de français offerts à l'École technique et professionnelle dans le cadre de ses programmes d'études, l'encadrement de la clientèle étudiante et des séances de travaux dirigés, ainsi que la participation aux divers comités du CUSB et aux activités pédagogiques

Qualifications et compétences recherchées

- Diplôme de 1er ou de 2e cycle.
- Expérience dans l'enseignement et l'élaboration de cours est un atout
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Aptitude à travailler avec une clientèle diverse
- Bon esprit d'organisation ;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle

Rémunération : Classification et salaire selon la convention collective

Entrée en fonction : le 1er août 2006

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur *curriculum vitae* avant le 5 juin 2006 à

Charlotte Walkty, Directrice
École technique et professionnelle
cwalty@ustboniface.mb.ca

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H6
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 235-4489
www.ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyennes et aux citoyens canadiens et aux résidentes et aux résidents permanents au Canada.



Le Cercle Molière, troupe de théâtre professionnelle et dynamique, recherche un(e)

AGENT(E) DE COMMUNICATION

Tâches :

- élaboration et mise en œuvre des politiques de communication, des programmes d'information et des publicités au nom du Cercle Molière et du Théâtre du Grand Cercle;
- responsabilité des campagnes d'abonnements;
- rédaction et supervision de la production d'outils promotionnels, y compris le site Web;
- relations publiques et relations avec les médias;
- participation à la recherche de commandites et à la levée de fonds.

Formation :

- Études postsecondaires en communications, en littérature ou en relations publiques/marketing.

Compétences requises :

- bon sens de l'organisation, esprit d'équipe, excellente maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais, flexibilité, motivation, autonomie;
- bonnes connaissances en informatique (Word, Excel, PowerPoint);
- connaissance du milieu francophone et artistique du Manitoba;
- une expérience en levée de fonds sera considérée comme un atout.

Entrée en fonction : le 15 août 2006

Curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 30 juin 2006** à :

Roland Mahé, directeur artistique
Le Cercle Molière
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

TRAVAIL DE BUREAU / ADJOINT.E ADMINISTRATIF.VE
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- communication orale et écrite en français et en anglais;
- bonne connaissance des logiciels tels que MS Word, Excel, Internet;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Courriel :
parenty@parenty.mb.ca
Télécopieur :
237-9997



LES TOURNESOLS DE SAINT-VITAL INC.

fait appel de candidatures pour les deux postes suivants :

Une éducatrice ou un éducateur de la prématernelle
qui aura comme responsabilité de travailler auprès des enfants de 3 et 4 ans au cours de l'année scolaire 2006-07.

Date de début :
le 7 septembre 2006

Horaire de travail :
de 8 h 15 à 15 h 15

Une éducatrice ou un éducateur
qui aura comme responsabilité de travailler auprès des enfants de 5 à 12 ans.

Date de début :
le 7 septembre 2006

Horaire de travail :
entre 7 h et 18 h

Les candidates ou les candidats choisis devront pouvoir s'exprimer clairement et correctement en français, à l'oral comme à l'écrit. Ils ou elles devront posséder un excellent sens d'organisation et d'excellentes compétences en résolution de problèmes ainsi qu'une facilité pour la prise de décisions et le travail en équipe.

Les Tournesols de Saint-Vital Inc. offrent :

- une rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience selon l'échelle salariale établie par la MCCA, niveau IV;
- des avantages sociaux compétitifs.
- L'expérience auprès des enfants est un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Gena Harris, directrice
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
425, chemin John Forsyth
Winnipeg (Manitoba)
R2N 4J3
Téléphone : (204) 254-6133
Télécopieur : (204) 257-4509
lestournesols@atrium.ca



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant :

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
Contrat permanent à 100 %

FONCTIONS
Le/la titulaire devra travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, fera partie d'une équipe multidisciplinaire et sera responsable du dépistage, de l'évaluation diagnostique et de l'intervention auprès d'enfants d'âge scolaire ayant des besoins particuliers au niveau de l'apprentissage, du comportement ou de l'adaptation psycho-sociale.

EXIGENCES
Le/la candidat.e retenue doit détenir une maîtrise en psychologie et doit être admissible pour la certification par Éducation et Formation professionnelle Manitoba. Ce poste exige des déplacements. Un permis de conduire valide et l'accès à un véhicule sont nécessaires.

SALAIRE
Selon l'entente collective.

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2006-2007.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) noms de référence au directeur général adjoint. Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Monsieur Arsène Huberdeau
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204 - 1263 chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : ahuberdeau@atrium.ca

Téléphone : (204) 878-9399Télécopieur : (204) 878-9413

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Travailleur social / Travailleuse sociale des services d'adoption
WS4, Poste bilingue, Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg
Numéro de l'annonce : 16189
Échelle de salaire : de 42 233 $ à 58 574 $ par an
Date de clôture : le 9 juin 2006

Qualités requises : La personne choisie sera titulaire d'un baccalauréat en travail social et possédera deux ans d'expérience connexe dans ce domaine. Une autre combinaison acceptable d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourrait être prise en compte pour une classification et une échelle salariale appropriées. De l'expérience dans le secteur des services d'adoption et une connaissance de la *Loi sur l'adoption* constitueraient des atouts. La personne choisie possédera les connaissances et les compétences nécessaires en gestion de cas et aura démontré la capacité de travailler avec les familles. Des connaissances approfondies du développement de l'enfant, des effets des mauvais traitements et de la négligence et des questions liées à l'attachement et à la séparation sont nécessaires. La capacité d'effectuer des évaluations individuelles, de la famille et de l'enfant est essentielle. La personne choisie aura d'excellentes compétences en communication interpersonnelle ainsi que la capacité de nouer des relations de travail. Il est essentiel qu'elle possède d'excellentes aptitudes de communication (orale et écrite), un sens développé de l'organisation et la capacité d'établir efficacement des priorités. Elle aura des capacités dans le domaine de l'informatique et saura utiliser divers logiciels. Elle doit avoir un permis de conduire valide et un véhicule. Les vérifications du casier judiciaire, du registre concernant les mauvais traitements et des contacts antérieurs doivent être satisfaisantes. La personne choisie sera capable de s'exprimer couramment (oralement et par écrit) dans les deux langues officielles (anglais et français).

Fonctions : Relevant d'un superviseur, et en vertu des dispositions de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* et de la *Loi sur l'adoption*, des normes provinciales et des principes de la Direction concernant la prestation des services, la personne choisie sera responsable d'offrir la gamme complète des services d'adoption aux familles adoptives et aux enfants attendant d'être adoptés. La personne choisie participera à des études de parenté et elle pourrait avoir à témoigner au tribunal.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro d'annonce 16189
Services à la famille et Logement Manitoba
Services des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204 945-0601

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba
Bâtir l'avenir



Le CCFM, un organisme dont le mandat est de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidants de la province est à la recherche d'une :

coordination des communications et du marketing

Le / la titulaire, sous la direction de la direction générale, en conformité avec les objectifs stratégiques de l'organisation, accomplit des tâches variées relatives aux communications et aux services de marketing, incluant les activités de relations publiques.

Responsabilités :

- gère les relations de presse;
- repère les tendances dans les milieux culturels;
- prépare les outils de communication et de promotion;
- responsable de la rédaction, de la coordination, de la traduction et de l'expédition de documents corporatifs, tels les communiqués de presse traitant des activités du CCFM, le site Web, le rapport annuel et tout autre document public;
- responsable des relations avec les médias et de la planification d'entrevues;
- voit à la création, à la rédaction et à la diffusion d'annonces publicitaires et autres et d'affiches pour l'ensemble des secteurs et des activités de l'organisation;
- sollicite des commanditaires, négocie leur contribution et effectue le suivi y afférant;
- représente le CCFM lors d'expositions et de conférences de presse au besoin;
- élabore les budgets de son secteur et s'assure qu'ils soient respectés;
- agit à titre de personne-ressource pour les demandes d'information au sujet du CCFM.

Profil recherché :

- une formation universitaire en communications, relations publiques ou équivalent;
- expérience du milieu des communications et du marketing;
- excellentes compétences linguistiques en français et en anglais orales et écrites;
- bonnes connaissances en informatique (Word, Excel, PowerPoint, Photoshop, Publisher);
- connaissance du milieu francophone et du milieu culturel et artistique un atout;
- un bon sens des relations publiques.

Cela vous intéresse? Si oui, faites parvenir votre curriculum vitæ au plus tard **le 9 juin 2006** à :

Agnès Champagne
Directrice générale
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Courriel : achampagne@ccfm.mb.ca

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au CCFM mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Avis aux annonceurs et aux lecteurs

Veuillez prendre note que *La Liberté* ne sera pas publiée :

- **le 12 juillet 2006 et**
- **le 9 août 2006**

Les bureaux demeureront ouverts aux heures habituelles pendant tout l'été.

LES TOUPIES

Garderie scolaire
de l'école Noël-Ritchot
de Saint-Norbert

est à la recherche d'un(e)

SUPERVISEUR(E) DE GARDERIE

et d'un(e)

AIDE À LA JEUNE ENFANCE

POUR GARDERIE SCOLAIRE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Les heures de travail sont de 7 h 30 à 8 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30. La rémunération est de 10 $ à 16,50 $/h, selon la nature du poste et l'expérience. Une formation EJE de niveau I ou II est préférable.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir une lettre de demande, accompagnée de leur curriculum vitæ, **avant le 2 juin 2006** à l'adresse suivante :

Sylvio Tessier
56, Place Demers
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1W4

Courriel : stessier3@shaw.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une description de tâches, faites la demande auprès de stessier3@shaw.ca.

LA DIVISION SCOLAIRE PEMBINA TRAILS

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e) bilingue (français et anglais) pour combler un poste permanent à temps plein en art plastique (5e à S1) et art dramatique (S1).

L'entrée en fonction se fera le 5 septembre 2006.

L'enseignant(e) doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion et avoir une bonne connaissance des stratégies d'apprentissage pertinentes à l'immersion. Des méthodes d'évaluation, des stratégies pédagogiques, dont la pédagogie différenciée, ainsi qu'une maîtrise des langues française et anglaise à l'oral et à l'écrit sont nécessaires.

La personne choisie doit détenir un certificat d'enseignement valide, un bac en éducation, et un bac en arts. Il est essentiel d'avoir au moins deux années d'expérience en enseignement au cycle intermédiaire.

L'embauche de la personne est conditionnelle à l'examen du dossier judiciaire et à l'approbation du Registre des cas d'enfants maltraités.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en consultant notre site Internet : www.pembinatrails.ca (cliquez sur 'Employment Opportunities'). Poste numéro 05-134-VA.

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

À VENDRE
BÂTIMENT ET TERRAIN

La Division scolaire franco-manitobaine sollicite des soumissions pour l'achat du bâtiment et du terrain de l'École Saint-Léon, 36, rue Main, Saint-Léon (Manitoba). L'école est de 5 716 pieds carrés sur un terrain de 5 acres et a été constuite en 1944.

Ceux et celles qui désirent de plus amples renseignements sont priés de contacter le directeur de l'entretien et du transport, Monsieur Maurice Chaput, au (204) 878-4422.

Les groupes / personnes intéressé(e)s doivent envoyer les soumissions scellées avant 12 h le vendredi 1er décembre 2006 à la secrétaire-trésorière :

Madame Annette Grenier-Tétrault
DIvision scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : 878-9399 • Télécopieur : 878-9407

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.
Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, et pour toutes les questions entourant la publicité, l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante:
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

La Garderie de Bambins inc.
197, rue Kitson

est à la recherche d'un(e)
E.J.E I ou II
pour travail à temps plein débutant le 28 août 2006

Salaire selon l'échelle du MCCA et bons avantages sociaux.

Composez le 237-8660 et demandez Claudette.

Emplois d'été/Échanges étudiants est à la recherche d'une famille hôte...

Le programme **Emplois d'été/Échanges étudiants** est à la recherche d'une famille au Manitoba (Winnipeg) qui agira à titre de **famille hôte pour un(e) jeune Québécois(e) de 16 à 17 ans** pendant **6 semaines** cet été. Le(la) Québécois(e) **arrivera à Winnipeg le1er juillet** et y demeurera **jusqu'à la mi-août**. Le(la) participant(e) au programme travaillera à temps plein pendant la semaine et participera à des activités en fin de semaine avec les autres échangistes et coordonnateurs. Si vous êtes intéressés à accueillir un(e) jeune Québécois(e) pendant l'été 2006 ou si vous voulez obtenir de plus amples renseignements, veuillez s'il vous plaît contacter **Karine au (204) 999-1425** dès que possible! Merci!

Recyclez ce journal!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



JARDINS ST-LÉON

SERVICES PAYSAGERS. « Power raking », nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres. Tél. : Jardins St-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
505-

LOCATION D'ÉQUIPEMENT. « Power rake » et rotoculteur 5 HP et mini rotoculteur. Tél. : Jardins St-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
506-

ANIMATEURS DE FOULES. Les Jardins St-Léon sont à la recherche d'artistes pour animer des foules les samedis et dimanches après-midi durant les mois de juillet et août. Musiciens, violoneux, clowns, artistes et animateurs d'enfants. Contactez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834 (cellulaire).
507-

DIVERS

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE d'une gardienne pour le début septembre dans votre foyer. Avec expérience et curriculum vitae. Appelez-moi au 237-1548.
556-

GRATUIT Tournée à Saint-Laurent au bord du lac Manitoba. Vous cherchez un chalet, une maison, un terrain ou autres sur la plage? S.V.P. téléphonez-moi Luc Paul Fontaine au (204) 646-2397.
566-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues. A.B.
577-

PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. AMEN. EN REMERCIEMENTS. R.L.
578-

RECHERCHE

La Garderie de Bambins Inc, 197, rue Kitson, petite garderie de 16 enfants, recherche **E.J.E. I ou II** pour travailler à temps plein débutant le 28 août. Salaire selon l'échelle du M.C.C.A et bons avantages sociaux. Contactez Claudette au 237-8660.
557-

FOYER VALADE (450, chemin River)/**CENTRE TACHÉ** (185, rue Despins) **recherchent des bénévoles** pour transporter les résidents et aider aux messes, aux rendez-vous chez la coiffeuse et aux services de loisirs (bingo, sorties, etc.). Si ça vous intéresse, veuillez ramasser un formulaire d'inscription à la réception ou communiquer avec Georgette au 612-1555.
567-

TEMPS PLEIN • GOUVERNANTE/BONNE D'ENFANTS : À partir du 1er août à temps plein. Quelqu'un pour travailler chez nous les avant-midi comme gouvernante et les après-midi comme bonne d'enfants. Deux enfants (maternelle et 1re année). Taux à discuter. Répondez au bholwell@hotmail.com. Merci!
575-

Just Dessert Café

Recherche des **serveur(euse)s bilingues** à temps plein (permanent) et temps partiel et un **cuisinier** à temps partiel. Faites parvenir votre curriculum vitae au 150, boulevard Provencher.
579-

À VENDRE

CONDO À VENDRE : 270, rue Dollard. 1 048 pi², 2 chambres à coucher, 6 appareils compris. Frais de condo de 115 $/mois. Tranquille, 149 900 $. Composez le 233-4050 ou 612-7445. www.5-270dollard.com
565-

À VENDRE : Cafétéria et tout l'équipementscompris. Contactez Pierre au 223-3208.
576-

À LOUER

À LOUER : Chalet Guide à la plage Albert. Jusqu'à 40 personnes. Composez le 256-2063.
554-

CHALET À LA PLAGE ALBERT : Beau grand chalet. Vérenda avec moustiquaire et « deck ». 15 minutes de la plage. Disponible en juillet ou août. Appelez le 257-5691.
558-

À LOUER : Appartement de 1 chambre à coucher, sur Eugénie. Propre et tranquille, pas d'animaux. 355 $/mois + hydro. Disponible le 1er juin. Tél. : 231-1328.
560-

À LOUER : Appartement pour une personne tranquille, non fumeur, pas d'animaux, entrée privée, 2 chambres à coucher, stationnement et services compris. Pas de buanderie de disponible. Références requises. 550 $/mois. Libre le 1er juin. Contactez le 235-1127.
574-

Nécrologie



Marie Rose Dion (née Bellec) (1922-2006)

C'est avec tristesse et amour que nous annonçons le décès de Marie Rose Dion à l'âge de 84 ans. Le séjour sur terre de Marie s'est terminé paisiblement sur la ferme familiale qu'elle aimait tant. Elle a été précédée de son mari Georges en 1977.

Elle manquera beaucoup à ses enfants Odette (Paul) Novog, Raymond (Doreen), Lionel (Nicole) et Denis (Pauline); à ses sœurs Louise Magne, Cécile Bellec et Therèse Rocan; à ses bellles-sœurs et à ses nombreux neveux et nièces; à ses petits-enfants Bryan (Yvonne), Melissa (Eric), Lianne, Nathalie (Norman), Joël, Dominic, Sylvie, André et Rachelle; et à ses arrière-petites-filles, Natasha, Caitlyn et Kaliyah.

Marie a aussi été précédée de ses parents, Mathurin Bellec et Marie Le Frapper, et de ses sœurs Valentine, Emily, sœur Hélène, Germaine et Agnès.

Notre mère est née le 11 février 1922 à Saint-Claude (Manitoba). Elle a épousé Georges Albert Dion le 7 avril 1945. Ensemble, ils se sont occupés de la ferme paternelle des Bellec et y ont élevé leur famille. Marie était une bénévole engagée pour sa communauté dans plusieurs domaines; elle était aussi membre des Filles d'Isabelle. Au début de sa retraite, elle aimait tricoter des couvertures pour ses petits-enfants. Elle était avide de lecture et son jardin était source de grande fierté. Notre mère était passionnée de hockey. Elle encourageait ses enfants et petits-enfants, les suivant de près, et ne manquait jamais une partie, ce qui lui a valu le titre de « hockey grandma ». Elle faisait de l'excellent pain et était renommée pour son bon café à plusieurs activités communautaires.

La famille désire remercier tous les fournisseurs de soins pour leur compassion et leur prévenance envers notre mère.

La messe des funérailles a été célébrée à l'église catholique de Saint-Claude le vendredi 26 mai 2006 à 14 h, précédée de la récitation du rosaire et d'un hommage sur vidéo à 13 h 30. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Au lieu de donner des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à la Fondation des maladies du cœur, au Centre de santé de Saint-Claude ou à l'organisme de charité de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba). Téléphone : 248-2201 ou 1 888 400-2326. www.afh.ca

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D.B.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D.B.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.A.Y.

Invitation

Parents et ami(e)s

À l'occasion de mon 50e anniversaire d'ordination sacerdotale, je vous invite à une messe d'action de grâce
le mardi 13 juin 2006 à 19 h 30
en la Cathédrale de Saint-Boniface

Après la célébration eucharistique, la fête se poursuivra avec un goûter dans la grande salle au sous-sol de la Cathédrale.

Au plaisir de vous voir!

Léo Couture, prêtre.

Chronique

RELIGIEUSE

Dominic La Fleur
Diacre de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette

Être choisi

Jean 15,16 : Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis, je vous ai chargés d'aller, de porter du fruit et du fruit qui demeure.

Le 7 mai, vers 17 h, à la Cathédrale de Saint-Boniface, j'ai commencé à comprendre que j'ai été choisi, alors que Mgr Emilius Goulet m'imposait les mains sur ma tête pour m'ordonner prêtre. Avant que j'aie même songé à devenir prêtre, Dieu m'avait déjà choisi, dès le sein maternel, dès que mon esprit a été soufflé dans le sein maternel, depuis toute éternité, Dieu avait un plan pour moi. L'appel de Dieu est en nous mais ne vient pas de nous, c'est un mystère à reconnaître et non un problème à résoudre.

Plusieurs me demandent et me demanderont : « Qu'est-ce tu as ressenti? Qu'est-ce que tu sens en ce moment? » Au moment de l'imposition des mains et de la prière consécratoire, pendant la signation avec l'huile sous forme de croix dans les paumes de mes mains, je peux dire honnêtement que je n'ai rien senti... finalement, rien sauf la présence paisible de Jésus, telle une fleur immergée et enveloppée dans les rayons de l'aube ou encore, un lys dormant dans le courant chaleureux d'un étang. Finalement, je ne sentais plus mon propre ego, le cirque de mes aspirations, la fièvre de mes désirs, le chaos de mes pensées, je ressentais seulement la présence d'un Autre autour de moi et en moi. Voilà ce que chaque baptisé est appelé à vivre, à devenir un autre Christ, l'on pourrait dire, mais, véritablement, il n'y a qu'un seul Christ. Nous sommes appelés à être un petit Christ, dans le bon sens du terme; un petit icône du Christ tel que l'on voit à l'écran de nos ordinateurs... cliquez deux fois sur un chrétien et l'icône ouvrira la porte sur le Visage et le Coeur de Jésus.

Pendant mes premières deux semaines comme prêtre, je découvre amplement que les intuitions que j'avais au sujet de ce que c'est un prêtre s'avèrent véridiques. Un prêtre, c'est un pécheur ordonné, un pénitent consacré au repentir et à la conversion, de la poussière et des cendres qui ont reçu l'imposition des mains, un tit bout de chair, de sang et de nerfs qui a reçu une grâce spéciale. Paradoxe vivant, chef-d'œuvre de la Miséricorde divine, le prêtre est un pécheur qui peut pardonner les péchés au nom de Dieu et pourtant il doit se confesser... Il est constitué de chair et de sang et il peut changer le pain et le vin en Chair et en Sang de l'Homme-Dieu. Agneau blessé, il peut guérir les blessures des brebis et des agneaux avec la puissance du Bon Berger. Un prêtre est le vitrail privilégié à travers lequel la lumière du Christ peut passer car les baptisés sont les vitraux de la Maison du Père. Un prêtre, tout comme l'Église entière, ressemble à la lune. Le prêtre n'est pas la Lumière du monde, ni le Soleil de l'univers. Il ne fait que réfléchir la lumière de la Face de Dieu. Parfois, il n'est qu'un croissant brûlant, d'autres fois, une nouvelle lune stérile et désertique... Or, même la pleine lune connaît ses taches... et les faiblesses, les forces d'un prêtre se voient de loin. Cependant, cela ne diminue en rien la Lumière qui l'éclaire, qui réfléchit sur nous, nous bénit, nous guérit, nous nourrit et nous sauve.

Mon premier Séminaire, c'était la famille. Avant de mémoriser des formules théologiques et des définitions de la foi, de l'espérance, de la charité et de la vertu, du péché et de la grâce, j'avais vu la foi en action dans la famille. Les plus grands saints, les plus grands sans-desseins, naissent dans des familles et Dieu a un dessein pour chacun d'eux. Une fois terminé mes études, j'ai pu apprendre dans le champ du monde. Grâce à la générosité des familles, j'ai pu vivre des expériences pastorales dans le laboratoire de la vie quotidienne. Dieu appelle, l'Église confirme à travers les familles qui affirment que Jésus te veut comme prêtre. J'ai compté sur l'Évêque pour être ordonné, maintenant je compte sur les baptisés pour devenir un bon prêtre, un saint et, si Dieu le voudrait bien, un martyr. Ou bien nous faisons des saints et des martyrs autour de nous ou bien nous en devenons un... bon gré, mal gré... L'idéal, c'est que je devienne pleinement ce que je suis et aidant les autres à devenir pleinement ce qu'ils sont.

Comment est-ce que je me sens? Je me sens comme un mélange étrange de poussière et de lumière, de grâce et de chair, de Dieu et d'homme. Homme de Dieu, je le suis. La partie divine est bien divine, la partie humaine, trop humaine. Je ne me suis jamais senti aussi pauvre et exalté, misérable et choyé, impuissant et fortifié, simultanément, de toute ma vie. En effet, je vois ce que je suis sans Dieu, et ce que je suis avec Dieu. Dieu ne choisit pas ceux qui sont capables, mais Il rend capables ceux qu'Il choisit. Je ne me serai jamais choisi... mais Jésus m'a choisi... C'est la raison pour laquelle je naquis, je souffre, je vis et je mourrai. Je marche en avant sans regarder par en arrière car Il m'a choisi.

domlafleur@lycos.com

JURICOURRIEL

L'article 16.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés*

Le Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue au pays, jouit d'un **statut** unique au Canada. De fait, au Nouveau-Brunswick, des dispositions législatives et constitutionnelles garantissent le droit d'utiliser le français ou l'anglais au cours du processus législatif, devant les tribunaux et pour obtenir des services gouvernementaux.

À la suite de l'adoption d'une première loi sur les langues officielles en 1969, la province adopte en 1981 la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick*. Cette loi confirme l'égalité du **statut**, des droits et des privilèges des deux communautés de langue officielle. Elle reconnaît aussi le droit de chaque communauté de posséder des institutions distinctes pour ses activités culturelles et sociales et pour l'enseignement. En outre, la loi prévoit que le gouvernement devra encourager le développement des communautés linguistiques officielles dans ses mesures législatives, notamment dans la répartition des ressources publiques et dans ses politiques et programmes.

En 1993, à la suite de l'échec de l'Accord de Charlottetown, le constituant a modifié la *Charte* en y ajoutant certains éléments de la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick*, lesquels ont été constitutionnalisés à l'article 16.1. Cette disposition constitutionnelle unique ne vise que le Nouveau-Brunswick.

L'article 16.1 est ainsi libellé :

(1) La communauté linguistique française et la communauté linguistique anglaise du Nouveau-Brunswick ont un **statut** et des droits et privilèges égaux, notamment le droit à des institutions d'enseignement distinctes et aux institutions culturelles distinctes nécessaires à leur protection et à leur promotion.

(2) Le rôle de la législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir le **statut**, les droits et les privilèges visés au paragraphe (1) est confirmé.

Cette disposition constitutionnelle, au volet collectif et communautaire indéniable, va au-delà de l'égalité des langues et confirme l'égalité des communautés linguistiques française et anglaise. Non seulement elle reconnaît le rôle de la législature et du gouvernement de la province, soit de protéger et de promouvoir l'égalité des communautés, mais elle prévoit aussi le droit à des institutions culturelles et d'enseignement distinctes, notamment un système scolaire dualiste et des centres communautaires, universités et collèges communautaires distincts.

L'article 16.1 a fait l'objet d'une interprétation judiciaire dans l'affaire *Charlebois* c. *Mowat et ville de Moncton* (2002), 242 R.N.-B. (2e) 259 (C.A.). Selon le juge en chef Daigle :

Cette disposition vise à maintenir les deux langues officielles, ainsi que les cultures qu'elles représentent, et à favoriser l'épanouissement et le développement des deux communautés linguistiques officielles. Elle est de nature réparatrice et entraîne des conséquences concrètes. Elle impose au gouvernement provincial l'obligation de prendre des mesures positives destinées à assurer que la communauté de langue officielle minoritaire ait un **statut** et des droits et privilèges égaux à ceux de la communauté de langue officielle majoritaire. (au par. 80)

 Le Juricourriel est un service offert par l'Institut Joseph-Dubuc pour sensibiliser les juristes d'expression française de l'Ouest canadien et toute autre personne intéressée à diverses difficultés et subtilités du français juridique en contexte de common law. Ceux et celles qui veulent recevoir cette chronique chaque semaine par courrier électronique sont priés de communiquer avec l'Institut Joseph-Dubuc au 235-4405 ou au institut@ustboniface.mb.ca. La publication de cette chronique est rendue possible grâce à l'appui financier de Justice Canada.

PORTRAIT DE FAMILLE

Grande rencontre des Labelle

Les descendants de la famille Labelle se réuniront à Portage-la-Prairie du 4 au 6 août. Composé de douze membres de la lignée, le conseil exécutif prépare l'événement depuis plus de deux ans et demi.

Véronique CÔTÉ



Photo :Gracieuseté Carmelle Labelle

Les descendants de la famille Labelle se réuniront à Portage-la-Prairie du 4 au 6 août. Composé de douze membres de la lignée, le conseil exécutif prépare l'événement depuis plus de deux ans.

En novembre 2003, Carmelle et Pierrette Labelle élaborent le projet d'une rencontre familiale jumelée à la sortie d'un livre commémoratif. Quatre ans plus tard, le comité de douze personnes qu'elles dirigent se réunit pendant plus de deux heures au moins une fois par mois. Le comité organisateur attend environ 350 participants à ces retrouvailles qui auront lieu à Portage-la-Prairie du 4 au 6 août. Des 500 invitations envoyées, 275 personnes ont déjà confirmé leur présence.

La rencontre vise à souligner le 120e anniversaire de l'arrivée au Manitoba d'Ovila et de Xéléphat Labelle. Les deux frères Labelle ont quitté le Québec en 1889 et ont épousé, quelques années plus tard, deux sœurs, Emma et Joséphine Bellemare, originaires elles aussi du Québec et arrivées au Manitoba cinq ans avant leur époux.

Des descendants de ces pionniers viendront de toutes les provinces canadiennes, des États-Unis et de France. La lignée des Labelle s'est même étendue jusqu'en Égypte.

La majorité des descendants ne comprenant plus la langue de leurs ancêtres, les réunions préparatoires, la grande rencontre du début août et même la rédaction du livre, se déroule en anglais, malgré les origines francophones de la famille. « Dès le départ, nous savions que le livre ne pourrait pas être qu'en français. Trop de gens ne pourraient pas le lire. On aurait bien aimé qu'il soit bilingue, mais cela aurait nécessité beaucoup trop d'ouvrage » explique la présidente du comité Carmelle Lebelle.

Des paroles qui prennent tout leur sens quand on sait que Carmelle et Pierrette Labelle y passent chacune près de 60 heures par semaine, en plus de veiller à leurs autres occupations. « On a travaillé comme des folles. Il faut avoir la passion de faire ça. C'est ardu avec un travail à temps plein, mais je le ferais à nouveau»,commente Carmelle Labelle. « On fait une réunion de famille une seule fois dans sa vie, elle se doit d'être bien organisée », ajoute son bras droit, Pierrette « Pour relever le défi, il faut accepter d'avance toutes les critiques. J'ai fait passer la fierté d'être française avant tout. » précise-t-elle.

Le travail des deux femmes a permis d'intégrer à leur album, en plus des histoires et des photos de chacune des familles, un mot de la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean. Elles ont aussi réussi à entrer en contact avec l'unique représentante de la seconde génération encore vivante, Simone Ricard. « À 91 ans, elle demeure très alerte et sera peut-être présente si sa santé le lui permet », confirme Carmelle Labelle.

L'été au Fort Gibraltar



photo : Marie-Chantal Bédard

Le Fort Gibraltar a ouvert ses portes le 24 mai et sera ouvert au public du mercredi au dimanche, de 10 h à 18 h, jusqu'au 4 septembre. L'entrée est de 4 $. En plus des tournées guidées, un camp d'été en français pour les 8 à 14 ans aura lieu au fort aux mois de juillet et août.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com



Marcel Verrier
All Canadian Window & Door

RÉNOVATIONS Fenêtres • Portes
Aucun intérêt ou paiement pendant 12 mois A.D.C.
Emprunt Plan d'Hydro
Estimation gratuite
25 ans
1740, rue Saint-James
JELD-WEN **779-6900 • Cell. : 999-6995**
www.allcanadianrenovations.ca

AGENT IMMOBILIER
Service bilingue
RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@mts.net
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

BRUNET *Monuments* Inc.
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com



Norm Roy
Conseiller en ventes et locations
Sans frais : 1 800 881-4962
Service bilingue
333, rue Main, Landmark (Manitoba) R0A 0X0
Tél. : (204) 355-4051 · Cell. : (204) 399-0847 · Téléc. : (204) 355-4382
norm@mcnaught.com

Services en décoration d'intérieur
DÉCOR CHRISTIANE
decorchristiane@shaw.ca
Christiane LaFlèche
204 292 1160



MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-2828
Télécopieur : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com
www.pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-4051
Télécopieur : (204) 233-4434
info@desaulniersinsurance.ca
www.desaulniersinsurance.ca



An Independent Insurance Broker Covers You Best.
autopac — A Manitoba Public Insurance product
SGI CANADA

« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



CFP **Robert V. Dupuis, BA, CFP**
Planificateur financier agréé

**1345, chemin Waverley,
bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6**

**TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688**



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE.
Services Financiers Groupe Investors Inc.



Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

ASSUREURS



téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys
OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

Cet espace est à votre dispositon!

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

**Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

**247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907**



TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Mᵉ ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto • droit commercial et corporatif • droit des affaires / entreprises • vente / achat de maison • testaments et successions.

Mᵉ MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Mᵉ JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Mᵉ PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

**Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945**

AIKINS

AIKINS
**J.GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS**
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
• CABINET JURIDIQUE •
DEPUIS 1879

MG MONK GOODWIN LLP
AVOCATS ET NOTAIRES

Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

OPTOMÉTRISTES

Cet espace est à votre dispositon!

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
*(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4*